

UB/FSEG

ECONOMIE BANCAIRE ET
MICROFINANCE

BACIII-ECOPO

Dr Théogène NSENGIYUMVA

Economie Bancaire et Microfinance

Objectifs du cours

- Mettre en évidence le rôle des banques dans le développement économique
- Sensibiliser à l'importance et aux potentialités que représente le secteur de la microfinance face aux phénomènes d'exclusion bancaire
- Fournir une synthèse des acquis du secteur sur les questions de la gestion des organisations de microfinance

Structure du cours

Ce cours est organisé en deux parties, à savoir (i) économie bancaire et développement économique, (ii) de l'exclusion bancaire à la microfinance.

Celles-ci seront articulés en 10 points

I. Banque et intermédiation bancaire

II. Rôle de la banque dans le développement économique

III. Place de la banque dans le système financier

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les économies en développement, surtout à dominance agricole et rurale

V. La microfinance et ses apports face à l'exclusion bancaire

VI. Modèles institutionnels et choix de structure en microfinance

VII. Structure de coûts en microfinance

VIII. Encadrement, régulation, supervision et gouvernance en microfinance

IX. Analyse financière et diagnostic des IMF

X. Synergies entre les banques et les institutions de microfinance

1^{ère} partie: Economie bancaire et développement Economique

I. Banque et intermédiation financière

I.1.Définition de la banque(1)

La banque a la spécialité de faire commerce de l'argent. Le mot « banque » apparaît dans la langue française au XV^{ème} siècle. Les banquiers Lombard du Nord de l'Italie accomplissaient des liens ouverts et s'installaient sur des bancs, d'où dérive probablement le nom (le terme banquiers lombards fait référence aux prêteurs sur gages du Moyen Age, un type de banque qui apparaît en Lombardie). Diverses définitions de la banque ont été proposées:

- PETTIT-DUTTAILIS (1964,p56): « une banque est une entreprise qui gère les dépôts et collecte l'épargne des clients, accorde des prêts et offre des services financiers ».
- P.VERNIMMEN (1981,p50): les banques peuvent être considérées comme « les entreprises et les établissements financiers qui font profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte en opération d'escompte, en opérations de crédits ou en opérations financières ».
- J.PHELIZON (1983,p38): « La banque est un organisme financier qui, suivant sa spécificité , a pour fonction essentielle d'assurer le change, d'accorder des crédits et d'émettre des billets de banque ».

I.1.Définition de la banque (2)

- PATAT,J.P.,(1993,p10): « les banques peuvent être définies comme des établissements de crédit ayant vocation à effectuer toutes les opérations de banques.Ces opérations étant définies d'une manière très extensive : réception de dépôts du public,gestion des moyens de paiement, octroi de crédit à toute échéance mais également les locations avec option d'achat, les avals et cautions ».
- F.LOBEZ (1997,p7): « les banques sont des entreprises qui produisent et vendent des services financiers variés,au premier rang figurent la gestion des fonds d'autrui ».
- Bref,les banques sont des organismes spécialisés dans l'émission et le commerce de la monnaie.Elles gèrent les dépôts et collectent l'épargne de clients,accordent des prêts,pilotent les instruments de paiements comme le carnet de chèque,la carte bancaire et offrent des services financiers.
- Par extension, le secteur bancaire est l'ensemble des banques d'une même zone monétaire, formant un système bancaire piloté par une banque particulière qui contrôle l'ensemble des banques, l'émission des billets et définir la politique monétaire.

1.2.Roles des banques(1)

- Les banques jouent un double rôle d'abord en tant qu'intermédiaire financier, ensuite en tant que créateur de la monnaie. Quelques aspects d'analyse monétaire soulignent l'importance du rôle de la banque dans la vie économique du pays; c'est notamment l'offre de la liquidité à l'économie, l'offre de crédit et le soutien à l'activité économique, etc.
- Il est possible de dénombrer cinq missions principales assurées par les banques:
 - Gestion des moyens de paiement;
 - Mission d'intermédiation;
 - Mission d'assurance;
 - Mission de conseil;
 - Rôle politique.

1.2.Rôles des banques

4° Une mission de conseil

- Cette mission est extrêmement large, touchant de nombreux domaines tels que la fiscalité, la gestion du patrimoine, la gestion de la trésorerie, la gestion des opérations d'ingénierie financière, de l'assurance, etc.
- L'importance croissante de cette mission est due à deux raisons:
 - d'une par

1.2.Rôles des banques(2)

1° La gestion des moyens de paiement

- Dès le début du XVIIème siècle, la gestion des moyens de paiement fut reconnue comme une fonction essentielle devant être remplie par le système bancaire. L'accent est alors mis sur les avantages que la société peut tirer d'un système bancaire en matière d'accélération de la vitesse de circulation de la monnaie ou d'économie sur le volume des coûts des transactions.
- Les banques gèrent tout le système comptable permettant l'enregistrement des flux monétaires entre les agents économiques. A l'intérieur de ce concept très général de gestion du système de paiement, on trouve des fonctions plus précises dont:

i)La gestion des opérations de change;

ii)La gestion des dépôts à vue enregistrés en compte courant et permettant aux titulaires des comptes de payer par chèque et carte de crédit les achats de biens et services;

iii)La garde des valeurs (or,titres,etc) pour le compte des tiers.

1.2.Rôles des banques (3)

2° Mission d'intermédiation

- Après la gestion des moyens de paiement, la fonction d'intermédiation apparaît comme essentielle et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus. Cette transformation qualitative des ressources collectées est relative aux caractéristiques des actifs transformés:
 - Les échéances : transformation de l'épargne à court terme des ménages en créances de plus long terme en finançant les investissements des entreprises;
 - La taille et le volume: financement de projets lourds mobilisant un capital infiniment plus important que l'épargne moyenne collectée auprès d'un déposant;
 - La liquidité : les banques transforment les actifs primaires émis par les entreprises en actifs financiers indirects désirés par les investisseurs finaux dans un contexte où les besoins des agents emprunteurs et des agents prêteurs ne sont pas les mêmes, les premiers émettant des titres risqués au rendement incertain, alors que les seconds désirent des dépôts à la liquidité et au rendement garantis. Convertir des actifs illiquides en actifs liquides (sous forme de dépôts disponibles à vue) est un service bancaire fondamental, au sens où il fonde l'action bancaire.

1.2.Rôles des banques (4)

2° Mission d'intermédiation

- **Le risque:** l'épargne des ménages, dès qu'elle est déposée auprès d'une banque qui le transforme en crédit, subit un accroissement de risque. Néanmoins, en collectant des ressources très larges et en les réinvestissant dans un portefeuille très diversifié d'entreprise et de projets, les banques exploitent les avantages des diversifications et minimisent le risque moyen de défaillance.

3° Une mission d'assurance

- Cette mission s'exerce vis-à-vis des clients et du risque d'insolvabilité. Lorsque ce risque est matérialisé, la banque peut intervenir en fournissant les liquidités sans lesquelles le client ferait défaut.
- Cette assurance peut prendre plusieurs formes allant de l'autorisation de découvert à l'escompte d'effets en passant par la signature d'un accord de substitution pour les entreprises engagées dans un programme d'émission de titres au cas où le marché s'avérait incapable d'absorber une émission donnée.

1.2.Rôles des banques(5)

4° Une mission de conseil

- Cette mission est maintenant extrêmement large,touchant de nombreux domaines tels que la fiscalité, la gestion du patrimoine, la gestion de la trésorerie,la gestion des opérations d'ingénierie financière, de l'assurance, etc.
- L'importance croissante de cette mission est due à deux raisons:
 - d'une part,la complexité des opérations financières notamment en matière de gestion des risques,à la tendance observée de faire des directions financières des centres de profit incitent les entreprises à solliciter l'avis d'experts financiers que les banques par la taille et leur position privilégiée,sont les mieux à même d'employer.
 - D'autre part la standardisation de certaines activités autorise une migration naturelle de ces activités des organisations (bancaires) vers les marchés (financiers),imposant aux premières une spéculation dans le conseil et l'offre de produits sur mesure sous peine de marginalisation ou de ou de disparition pure et simple.

1.2.Rôles des banques

5° Un rôle politique

- Le système bancaire assume également un rôle politique important, non pas en tant qu'initiateur d'une telle politique, mais en tant que relais de celle-ci et à plusieurs titres:
 - les banques sont ainsi un levier essentiel de la politique monétaire, que celle-ci soit axée sur un contrôle quantitatif ou sur un contrôle par les taux d'intérêt. Par ailleurs, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant les titres émis par l'Etat.
 - Par les ressources qu'il mobilise, le système bancaire a cette capacité de financer l'Etat que ne peuvent avoir évidemment les agents économiques pris individuellement.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (1)

- La banque est une entreprise qui affronte les mêmes problèmes que les autres firmes mais son cas particulier reste à soulever.Elle présente,en effet,un certain nombre de caractères spécifiques et sa gestion est différente des autres entreprises.
- Les caractères d'une banque sont les suivantes: une banque est à la fois une entreprise qui produit des services bancaires,fait le commerce d'autres services financiers ou connexes.Elle est ainsi liée au commerce de l'argent et a la responsabilité directe de la gestion des risques financiers.
- Cette activité peut être exercée pour le compte de clients de différentes manières:recevoir et garder des fonds,proposer divers placements (épargne),fournir des moyens de paiement (chèques,cartes bancaires,etc.) et de change,prêter de l'argent (crédit), et plus généralement se charger de tous ces services financiers.Une banque (commerciale) peut également intervenir pour réaliser des opérations et interventions sur les marchés pour son compte et celui de sa clientèle.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (2)

- La gestion d'une banque doit pouvoir réconcilier une triade liant la liquidité, la rentabilité et la sécurité. La complexité et la fréquence des activités bancaires se trouvent confrontées au terme des comptes d'un grand nombre et d'une grande diversité de clients. Conséquemment, les banques se trouvent en obligation d'établir des systèmes d'information coûteux incluant notamment des supports d'information et notifications des décisions (accusé de réception, avis de débit et de crédit, extrait,...).
- La tenue des comptes des clients est une source d'information continue pour la banque (périodicité, montants et revenus, capacité d'épargne, éventuels accidents de paiements, etc.) qu'elle peut mobiliser lors d'une demande de prêt pour évaluer la solvabilité de l'emprunteur.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (3)

un bilan bancaire typique

Actif

Encaisse de trésorerie (monnaie centrale
En caisse,réserves libres et obligatoires)

Prêts interbancaires

Crédits aux agents non financiers

Portefeuille de titres
Immobilisations

Passif

Dépôts bancaires (dépôts de gros)

Dépôts des agents non financiers (dépôts
à vue,à terme,compte sur livret,comptes
et plan d'épargne logement,etc.)

Titres émis à l'exception des actions
(certificats de dépôts,obligations,etc.)

Provisions
capitaux propres

Catégorie d'entreprises et/ou familles ayant accès au financement bancaire

| | | |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Classe aisée | } { Banques commerciales | Grandes entreprises |
| Classe moyenne | | Moyennes entreprises |
| Classe pauvre et populaire | Secteur informel | Petites entreprises |
| | | Micro entreprises |
| | | Activités génératrices de revenus |

Ménages

Entreprises

Source : Boyé et al, 2005, p.47

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (4)

- L'ordre des postes tant à l'actif qu'au passif est inversé par rapport au bilan de la comptabilité générale: le haut du bilan correspond aux opérations de trésorerie et le bas aux immobilisations côté actif, et aux capitaux propres côté passif. Les éléments de l'actif sont classés par **ordre de liquidité décroissante** pendant qu'au passif ils sont classés par **ordre d'exigibilité décroissante**
- L'encaisse de trésorerie correspond à l'impératif pour toute banque de faire face à tout moment à toute demande de conversion en monnaie banque centrale émanant de la clientèle ou d'une autre banque. Elle peut également être influencée par la réglementation imposant des réserves obligatoires auprès de la banque centrale.
- En fonction de leur situation de trésorerie, les banques échangent entre elles de la liquidité. Quand une banque est excédentaire, elle prête sur le marché interbancaire et cette opération apparaît à son actif. Si elle déficitaire, elle emprunte sur le marché interbancaire et cette opération est enregistrée à son passif. Les opérations bilatérales que la banque noue avec sa clientèle constitue le cœur de l'intermédiation bancaire traditionnelle : collecte des dépôts au passif et octroi des crédits à l'actif.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (5)

- Les opérations des banques sur les marchés de capitaux sont les suivantes:le portefeuille de titres acquis par la banque apparait à l'actif alors que les titres émis par la banque pour se financer sur les marchés des titres de créances négociables ou sur le marché obligataire notamment apparaissent au passif.
- Les immobilisations constituent un poste hétérogène dont la caractéristique commune est de représenter des emplois stables. Il peut s'agir d'équipements, d'immeubles mais également d'immobilisations financières. Ces dernières correspondent à des prises de participation dans d'autres entreprises visant à l'exercice d'un pouvoir de contrôle ou d'influence sur celle-ci.
- Les provisions constituées au passif du bilan bancaire visent à compenser le risque de non remboursement de certaines créances de la banque. Elles recouvrent des provisions pour dépréciation, c'est-à-dire pour créances douteuses, des provisions pour risques et charges liées notamment au risque de change et à l'exécution des engagements hors bilan, et des provisions pour risque-pays.
- Les capitaux propres constituent, quant à eux, la garantie ultime de solvabilité de la banque.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (6)

- Mais le bilan ne reflète qu'une partie des activités bancaires. Il n'inclue que les crédits accordés et les engagements contractés véritablement et de manière non contingente à la période présente. La banque a également des activités hors bilan qui ne correspondent pas à cette distinction. Les opérations hors bilan recouvrent les engagements futurs ou virtuels de la banque qui n'ont pas donné lieu à un flux de trésorerie. C'est donc dans le hors bilan que sont enregistrés:
 - Les devises ou titres à recevoir ou à livrer, ainsi que les opérations sur instruments financiers à terme. Il s'agit essentiellement de contrats de change et de taux d'intérêt (contrats à terme, Swaps, contrats d'option),
 - Les engagements : la banque peut s'engager à avancer des fonds ou à acquérir un actif à une date future prédéterminée. Ces engagements peuvent être irrévocables ou conditionnels.
 - Les garanties: la banque garantit les engagements de certains de ses clients et permet ainsi qu'ils obtiennent des financements de tiers.
- Le bilan offre donc une vision très partielle de l'activité bancaire. Ce décalage entre les activités des banques appréhendées à travers leur bilan et l'ensemble de leurs activités s'est considérablement accentué au cours des années 1990, la croissance du hors-bilan bancaire étant beaucoup plus rapide que celle du bilan.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (7)

Exemple du bilan comparé des deux derniers exercices de la BCB en milliers deBIF

| Actif | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|-------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Caisse,Banque de la République du Burundi | 42 654 596 | 63 595 901 |
| Comptes ordinaires des banques et établissements financiers | 46 922 877 | 38 889 951 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 127 798 436 | 136 289 961 |
| Placements financiers | 53 901 651 | 32 209 041 |
| Actifs d'impôt | - | 1 221 708 |
| Immobilisations corporelles | 25 908 333 | 24 441 525 |
| Immobilisations incorporelles | 794 667 | 89 869 |
| TOTAL ACTIFS | 324 704 115 | 348 573 698 |

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (8)

Exemple du bilan comparé de la BCB des deux derniers exercices en milliers de BIF

| PASSIF | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|----------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Dettes avec les banques et assimilées | 5 848 310 | 3 456 909 |
| Dettes envers la clientèle | 261 224 143 | 294 319 532 |
| Passifs financiers | 1 321 000 | 91 398 |
| Passifs d'impôts | 490 486 | 1 297 089 |
| Autres passifs | 10 280 481 | 5 248 433 |
| Provisions | 5 222 349 | 7 943 102 |
| TOTAL DETTES | 284 386 769 | 313 179 045 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 13 000 000 | 13 000 000 |
| Réserves | 14 845 587 | 12 833 069 |
| Gains sur actifs disponibles à la vente | 7 284 792 | 7 549 067 |
| Résultat de l'exercice | 5 186 967 | 2 012 518 |
| TOTAL CAPITAL ET RESERVES | 40 317 346 | 35 394 654 |
| Impôt différé sur les autres éléments du résultat global | | |
| TOTAL CAPITAL ET RESERVES | 40 317 346 | 35 394 654 |
| TOTAL PASSIFS | 324 704 115 | 348 573 698 |

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (9)

❖ Rentabilité d'une banque

- « une gestion efficace de l'actif et du passif d'une banque est tributaire de la dextérité du banquier.Celui-ci doit rechercher des ressources suffisantes et stables.Il doit,par ailleurs,octroyer des crédits, compte tenu de risque-client couplé aux contraintes de la liquidité et de taux d'intérêt.Ce savoir-faire reposant aussi sur une transformation prudente des échéances,devrait conduire à une amélioration des marges bancaires » (SHEKILI et SAIDANE,Paris,1995).
- Rentabilité n'est pas à confondre avec le résultat d'exploitation; encore moins avec la productivité dans une entreprise. Définie comme la capacité d'un capital à obtenir un résultat, la rentabilité met en relation le résultat et les moyens déployés pour sa réalisation.
- Par contre le résultat d'exploitation est entendu comme étant la différence entre les produits et les charges à la fin d'une période donnée. Par ailleurs, la productivité sert à mesurer l'efficacité du processus productif. Il est ici question de rapprocher le volume ou la valeur d'une production à la quantité des facteurs mise en jeu pour sa réalisation.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (10)

❖ Rentabilité d'une banque

- Comme dans toutes les entreprises commerciales, le résultat dans une institution bancaire s'obtient par la différence entre produits et charges de la période considérée. Le résultat constitue l'élément clé quant au calcul de la rentabilité.
- De part la particularité comptable des banques, son calcul présente, lui, aussi, certaines particularités par rapport aux autres entreprises commerciales. Nous reproduisons ci-dessous des tableaux relatifs, respectivement à la détermination de la valeur ajoutée d'une entreprise bancaire comparée à celle d'une entreprise non bancaire; ainsi que compte de résultat d'une banque.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (11)

Détermination de la valeur ajoutée

Entreprise bancaire

Intérêt et commissions reçus
-intérêts et commission payés=
Marge d'intérêts-consommations
Intermédiaires=valeur ajouté

Entreprise non bancaire

ventes marchandises-stocks
vendus=Marge brute-consommations
intermédiaires= valeur ajoutée.

Source: Laurence SCIALOM,Economie,éd.La Découverte et Syros,Paris,2004,p.13.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (12)

Compte de résultat d'une banque

Charges d'exploitation bancaire

-charges de trésorerie et charges vis-à-vis des banques: rémunération des emprunts

-charges vis-à-vis de la clientèle:

Rémunération des dépôts

Autres charges d'exploitation

-frais du personnel

-impôt et taxes

-dotation aux amortissements et

Provisions

-charges diverses

Produits d'exploitation bancaire

-produits de trésorerie et produits vis-à-vis des banques: intérêts des prêts accordés.

-intérêts sur les crédits à la clientèle

-produits des participations et autres placements

Autres produits d'exploitation

-Commission sur services

Source: Laurence SCIALOM, Economie, éd. La Découverte et Syros, Paris, 2004, p.17

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (13)

Exemple : compte de résultat comparé de la BCB des exercices 2015 et 2014

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|---------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Intérêt et produits assimilés | 31 836 887 | 30 871 612 |
| Intérêts et charges assimilés | -8 298 603 | -7 713 222 |
| Intérêts Nets | 23 538 284 | 23 158 390 |
| Commissions reçues | 5 421 373 | 5 375 705 |
| Commissions servies | -260 427 | - 109 805 |
| Produits des autres activités | 1 635 913 | 1 650 245 |
| Produits Nets Bancaires | 30 335 143 | 30 074 535 |
| Reprise provisions | 3 689 722 | 3 130 368 |
| Charges générales d'exploitation | -19 157 866 | -19 434 615 |
| Résultat Brut d'Exploitation | 14 866 999 | 13 770 288 |
| Coût du risque | -9 116 966 | -9 836 871 |
| Résultat d'exploitation | 5 750 033 | 3 933 417 |
| Gain (perte) sur cession d'actifs | 49 107 | - 590 668 |
| Résultat avant Impôt | 5 799 140 | 3 342 749 |
| Impôt sur le bénéfice | - 612 173 | -1 330 231 |
| Résultat Net | 5 186 967 | 2 012 518 |
| Gain latent sur actifs disponibles à la vente | 264 275 | 5 754 040 |
| Impôts sur les autres éléments de résultat global | | |
| Total autres éléments du résultat global | 264 275 | 5 754 040 |
| Résultat global total | 5 451 242 | 7 766 558 |

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (14)

- Les deux tableaux ci-haut sont très riches en informations:
 - a) Le chiffre d'affaires des banques s'obtient à partir des intérêts et commissions reçus en lieu et place de ventes de marchandises ou services pour les autres entreprises
 - b) La marge brute, dite encore «marge d'intérêt » est la différence entre les intérêts plus commissions reçus et les intérêts plus commissions payés.
 - c) Les intérêts et commissions font partie intégrante de la valeur ajoutée au moment où dans les autres entreprises, ces éléments se retrouvent dans la rubrique « **autres charges d'exploitation** »;c'est-à-dire dans le résultat brut d'exploitation pour les commissions et pour le résultat net d'exploitation.
 - d) Pour qu'il y ait bénéfice, il faudra que la marge d'intérêt, appelée aussi produit net bancaire, couvre les charges d'exploitation ainsi que les pertes liées à l'insolvabilité de certains créanciers.
 - e) Tous ces éléments ne font que renforcer la spécificité de la comptabilité des banques.

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (15)

- Répétons-nous en disant qu'une banque est une entreprise faisant le commerce d'une marchandise spéciale appelée **la monnaie**. Ensuite, nous retiendrons qu'on calcule son produit en faisant la différence entre les intérêts et commissions reçus et les intérêts et commissions versées sur cette marchandise par le jeu d'opérations prêts-emprunts.
- Ce produit est obtenu grâce au prix appliqué sur les différents montants prêtés ou empruntés. On appelle ce prix « le taux d'intérêt », qui est soit créditeur, soit débiteur, selon que l'on prête ou que l'on emprunte.
- **Le taux d'intérêt débiteur** est le taux des crédits consentis par les banques. Plus il est élevé, plus la marge brute est élevée. Ce taux devra notamment être le taux interbancaire définie comme « **le taux d'intérêt offert par les banques pour leurs prêts à des banques de premier rang, dans une monnaie et pour une échéance donnée** ».
- Le taux d'intérêt débiteur peut également varier en fonction du taux de base bancaire (TBB) défini comme « le taux d'opérations de crédit effectuées en faveur de leurs meilleurs clients ».La fixation de ce taux dépend de la banque elle-même ;mais en général, il est le même pour toutes les banques.Il dépend souvent du taux de refinancement pratiqué par la Banque Centrale (taux de réescompte).

I.3.Particularités d'une banque par rapport aux autres entreprises (16)

- Le taux d'intérêt créditeur: c'est celui accordé aux clients pour leurs dépôts. Plus il est élevé, plus les dépôts rémunérés sont élevés; en veillant bien sûr aux effets qui affecteraient négativement la marge de la banque.
- Il n'y a pas que le taux d'intérêt dont il faudra tenir compte dans la gestion de la rentabilité d'une banque. Bien d'autres aspects doivent retenir l'attention du gestionnaire, à savoir:
 - a) Le volume et qualité des dépôts: une banque disposant suffisamment des dépôts ne peut recourir au refinancement que dans une faible proportion. Faudra-t-il alors qu'une proportion assez importante de ces dépôts à vue ne soit pas rémunérée pour que la rentabilité de la banque soit plus aisée.
 - b) La qualité des crédits octroyés: la qualité de l'emprunteur, la nature du crédit ainsi que le lieu d'utilisation du crédit peuvent influencer sur le taux de base bancaire.
 - c) Au fait, les mauvais crédits affectent d'une manière sensible la rentabilité d'une banque. C'est le cas de la prise en compte des crédits impayés et visiblement irrécouvrables mais non provisionnés, qui fausse la situation des comptes et par conséquent la rentabilité de l'entreprise

1.3. Typologie des banques (1)

II.3.1. Classement des banques par leurs types d'activités (1)

On distingue souvent cinq catégories des banques suivant leur rôle:

- Banque centrale : elle a pour rôle de réglementer et superviser les opérations des différentes banques, de veiller à leur solvabilité au regard des déposants, de superviser la production de la monnaie par ces banques et d'en réguler l'usage par biais du taux directeur. La théorie économique y voit un moyen de réguler la croissance, via l'incitation à l'épargne ou la consommation et d'agir sur l'inflation.
- Banque de dépôt (banque commerciale): elle travaille essentiellement avec ses clients, particuliers, professionnels, et entreprises. Elle reçoit des dépôts et accorde des prêts aux agents qui en ont besoin.
- Banque de détail (retail banking): travaille avec les particuliers, les professionnels et les petites et moyennes entreprises.

I.3. Typologie des banques (2)

II.3.1. Classement des banques par leurs types d'activités (2)

On distingue souvent cinq catégories des banques suivant leur rôle:

- Banque d'affaires (wholesale banking): travaille avec les moyennes et grandes entreprises
- Banque d'investissement (investment banking): active sur les marchés financiers, se chargeant des opérations financières comme les émissions d'emprunt obligataires, les souscriptions d'action, l'introduction en bourse, les fusions d'actions-acquisition, etc.

Les banques de détail et d'investissement sont des simples filiales de groupes diversifiés qui intègrent l'assurance, la gestion des fonds de placement ou d'autres activités financières. Fréquemment ceux-ci rattachent à la filiale banque d'investissement les activités des banques d'affaires.

I.3. Typologie des banques (3)

II.3.2. Classement des banques par leurs types d'actionnariat

On distingue trois types de banques selon leurs types d'actionnariat

- Banque commerciale: elle collecte les ressources principalement par biais de la tenue des comptes et prête aux entreprises. Elle est aussi une société dont le capital est détenu par les actionnaires et est généralement cotée en bourse.
- Banque mutualiste : elle est contrôlée par ses sociétaires qui détiennent des parts et qui sont souvent leurs clients, elle vient de l'esprit coopératif initié notamment par le milieu agricole. Ce genre de banque peut être cotée en bourse, dans ce cas il s'agit d'un holding qui est créé ad hoc.
- Une banque peut être une propriété d'Etat: lorsque le capital social est une propriété d'Etat.

I.4. Les sources de financement de la banque (1)

Les ressources des banques proviennent de quatre sources principales à savoir : les fonds propres, les dépôts collectés, les emprunts à moyens et à long terme en provenance d'autres institutions financières et le refinancement auprès de la banque centrale.

a) Les fonds propres : sont des fonds apportés par les actionnaires lors de la constitution du capital social, des fonds provenant de l'augmentation du capital ainsi que des réserves à des provisions.

b) Les dépôts collectés

- Dépôts à vue : ces dépôts naissent des mécanismes d'octroi de crédit et constituent de la monnaie scripturale créée par les circuits bancaires. Pour ce genre de dépôts, le client n'a aucune intention d'épargner et ne cherche pas une rémunération.
- Dépôts à terme: contrairement aux dépôts à vue, les dépôts à terme ne sont restituables qu'à une échéance fixée dans le contrat. C'est ce genre de dépôt qui est le plus intéressant pour le banquier car lui apportant des ressources plus stables qu'il peut utiliser pour des emplois longs. Ces dépôts sont généralement isolés dans un compte spécial dit compte de dépôt à échéance fixe ou tout simplement **compte de dépôt à terme**.

I.4. Les sources de financement de la banque(2)

- Dépôts d'épargne: il s'agit de l'épargne des agents économiques qui décident de confier aux banques une partie du revenu non consommé. Pour cela, les banques ouvrent à cette clientèle des comptes d'épargne.
- Dépôts à préavis: le banquier et le déposant peuvent, sans stipuler une échéance fixe, se convenir d'un préavis. Ce dernier ayant pour but de permettre au banquier de réunir à temps les sommes nécessaires au remboursement.
- Dépôts étrangers: les banques peuvent ouvrir des comptes à des clients étrangers. Ces dépôts peuvent être en monnaie nationale ou en devises que les banques échangent avec la monnaie nationale.
- Dépôts avec affectation spéciale : le déposant peut décider que ses fonds restent bloqués pendant une période déterminée. Un intérêt plus élevé est accordé pour des sommes bloquées. Si le client les retire avant la date fixée, on convient de lui appliquer le taux d'intérêt des dépôts à vue.

I.4. Les sources de financement de la banque (3)

c) Les emprunts à moyen et à long terme

- *Les emprunts contractés sous formes d'obligation*: les emprunts contractés sous forme d'obligation s'adressent en une fois à un nombre de personnes, chacun des titres émis faisant partie intégrante de l'emprunt. La relation de créancier à débiteur est représentée par un titre qui constitue un papier-valeur transférable.

Les intérêts sont fixés suivant les conditions en vigueur sur le marché des capitaux. Emis généralement pour une période de 10 à 20 ans, ces emprunts constituent pour les banques un apport de fonds à long terme.

Les conditions de l'emprunt peuvent prévoir un remboursement à une date fixe ou un amortissement annuel ou semestriel à partir d'une certaine échéance. Si l'emprunt est remboursable à terme fixe, la banque débitrice se réserve généralement le droit de le dénoncer entièrement ou partiellement à l'expiration d'un certain délai. La banque peut ainsi choisir le moment favorable pour la conversion éventuelle de l'emprunt. Pour les emprunts amortissables, la banque peut aussi se réserver d'effectuer le remboursement soit par voie de tirage ou par rachat des titres sur marché libre.

I.4. Les sources de financement de la banque (4)

c) Les emprunts à moyen et à long terme

- Les recours aux autres institutions financières: les banques peuvent contracter des crédits auprès d'autres institutions financières en cas de besoins. Dans ce cas, ces dernières exigent des taux d'intérêt élevés lorsque le délai de remboursement est court.

d) Le refinancement auprès de la banque centrale

En tant que prêteur ultime, la banque centrale exerce une action importante sur la politique de distribution des crédits consentis par ces dernières et cela, par la politique de réescompte. Cette politique consiste pour la banque centrale à escompter des effets soumis par les banques de second rang suivant la politique de crédit en vigueur.

I.5. Les risques de l'activité bancaire (1)

- La notion de risque fait l'objet de plusieurs définitions, mais celles-ci convergent sur l'éventualité d'un événement ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties, pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage.
- Dans le domaine du crédit, les diverses définitions font entrevoir que l'octroi de crédits qui est l'une des activités d'une banque est aussi sujet de risques d'autant que leur remboursement est projeté dans le futur. Tandis que toutes les entreprises sont confrontées à des risques communs tels que les risques de fraude, les risques informatiques, les risques d'incendie et d'inondation, ..., certains risques sont propres à l'activité bancaire: risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt, risque de change, risque d'insolvabilité.

a) Le risque de contrepartie ou de crédit : le risque que le débiteur n'honore pas tous ses engagements concernant le paiement d'intérêt ou le remboursement du principal d'un crédit. Il peut être dû à l'un des cas suivants: une malhonnêteté évidente (escroquerie, abus de confiance, etc.); un cas de force majeure (risque de guerre, de révolution et catastrophe naturelle); une défiance économique ou financière involontaire du débiteur.

I.5. Les risques de l'activité bancaire (2)

b) Le risque de marché: peut être défini comme le risque de perte résultant de la variation du prix d'une grandeur économique. On peut généralement distinguer le risque de taux d'intérêt (variation du prix de l'argent), le risque de change (variation du cours de change d'une monnaie) et le risque de position sur les actions (variation du prix d'une action). Globalement, il s'agit du risque de réaliser des moins-values ou des pertes à la revente des titres détenus. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cet effet: (i) la baisse générale des cours des titres; (ii) l'illiquidité du marché des titres à vendre (il n'y a pas suffisamment d'acheteurs); (iii) l'obligation de vendre rapidement les titres même à un cours inférieur.

c) Le risque de liquidité: il représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à un instant donné à ses engagements ou à ses échéances par la mobilisation des actifs.

➤ Incapacité de la banque de faire face à une demande de retrait de la part des déposants, et des emplois dont le terme s'allonge alors que celui des ressources demeurent inchangé ou s'abrège.

1.5. Les risques de l'activité bancaire(3)

d) Le risque de taux d'intérêt: il apparaît lorsque le coût des ressources devient supérieur aux produits perçus sur les emplois.

e) Le risque de change: dès qu'une banque détient des créances et des dettes libellées en devises, elle est exposée à un risque de change qui se traduit par des gains ou pertes latents ou constatés qui influent sur le résultat.

f) Le risque d'insolvabilité : la solvabilité est l'aptitude d'une entreprise à faire face à l'ensemble de ses engagements financiers: remboursement des dettes aux échéances prévues, paiement réguliers des intérêts, etc. Pour une banque, la solvabilité est mise en évidence par le rapport des fonds propres aux risques de la banque (crédits).

Le risque d'insolvabilité présente un caractère induit en ce sens qu'il est la conséquence de la manifestation des risques précédemment étudiés. Les pertes encourues proviennent de crédits non remboursés, de moins-values en raison d'évolution défavorable des taux d'intérêts et de change.

II. Rôle de la banque dans le développement économique

L'histoire de la théorie économique est partagée entre deux pôles sur la relation entre le système bancaire et financier et la sphère économique réelle: l'un montre l'effet favorable du développement du secteur bancaire et du marché financier sur la croissance économique. Bon nombre d'auteurs défendent ce lien positif, arguant que les banques, de par les crédits qu'elles distribuent, financent l'investissement qui est un levier de la croissance économique. L'autre soutient la thèse parfaitement opposée. Les actions d'ouvertures et de dynamisation du système financier en général et du système bancaire en particulier sont à l'origine d'une instabilité financière et d'une propagation des crises bancaires qui se sont traduites par un déclin de la croissance économique qui est dû à l'importance des coûts envisagés.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique

- Les auteurs défendant un effet favorable de développement du système financier s'inscrivent dans la lignée de Walter Bagehot (1873) et John Hicks (1969), qui ont argué que le système financier a joué un rôle clé dans le démarrage de l'industrialisation en Angleterre en facilitant la mobilisation du capital pour des travaux immenses.
- Dans son ouvrage *« La théorie de l'évolution économique »*, préfacé en 1911 et publié en 1912, Schumpeter, qui est l'un des premiers économistes à se pencher sur l'importance du système financier en général et du secteur bancaire en particulier dans le développement, montre que le crédit est une condition préalable à la création et au développement de l'innovation technologique et donc de la croissance économique selon lui, *« on ne peut devenir entreprise qu'en ayant été préalablement un débiteur »*.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (2)

- A la suite des travaux historiques de Schumpeter (1912,1934) et Gurley et Shaw(1960),des travaux empiriques vont être effectués par Goldsmith (1969).Ces travaux vont être précurseur de l'école de la « répression financière » des économistes néolibéraux,Shaw(1973) et Mcinnon (1973).
- Les travaux de ces auteurs vont être hérités et très enrichis par d'autres économistes dès le milieu des années 70 (Kapur,1976;Vogel et Buser,1976;Galbis,1977;Mathieson,1979;Roubain et Sala-i-Martin,1992),et conduiront à la multiplication des recherches similaires à partir des années 1990 et 2000 (Levine,2005,1997;Beck et al.,2000,(Demirgüç-kunt et Maksimovic,1998;Rajan et Zingales,1995).
- Tous ces travaux s'accordent sur le rôle du secteur financier dans le développement économique: un système financier efficace,dynamique et modernisé est à l'origine d'une accumulation de capital,d'une stimulation de l'investissement et par la suite d'un développement économique.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (3)

- La banque en offrant un service de dépôt à l'épargnant et gérant de façon optimale les actifs liquides et illiquides, améliore le niveau de vie de l'épargnant en garantissant un rendement indépendant de l'état du monde connu par l'emprunteur.
- Cinq arguments sous-tendent la théorie de l'existence d'un lien positif entre le développement du financement bancaire et financier et la croissance économique (Rajan et Zingales, 1995; Levine, 1996; Demirgüç-Kunt et Maksimovic, 1998; Beck et al., 2000; Levine, 2005):
 - Des pays ayant des systèmes financiers mieux développés, c'est-à-dire des institutions et marchés financiers qui mobilisent plus efficacement l'épargne de la société pour des usages les plus productifs, tendent à enregistrer une croissance économique plus rapide par rapport à ceux ayant des systèmes financiers moins développés.

II.1.Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (4)

- Des systèmes financiers qui fonctionnent correctement peuvent plus efficacement mobiliser l'épargne, allouer les ressources, gérer le risque, rendre la liquidité disponible et réduire les coûts de transaction.
- La disponibilité de la finance aide à stimuler le développement économique en élargissant l'accès au financement externe et en appuyant ainsi des industries et entreprises qui dépendent davantage de ressources financières externes.
- Des systèmes financiers efficaces aident aussi à améliorer l'allocation de ressources et accroissent l'efficacité avec laquelle les fonds d'investissement sont réalloués à travers les industries au fur et à mesure que la demande change
- Le développement financier a aussi un rôle important dans l'amortissement de l'impact des chocs externes dans l'économie domestique.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (5)

- Par conséquent, les auteurs de l'école de la répression financière et les travaux s'inscrivent dans leur lignée ont recommandé la libéralisation financière pour accroître l'efficacité du système financier pour le développement économique.
- En effet, la position longtemps en vue dans les pays en développement (PED) était que pour favoriser l'investissement et par conséquent la croissance, il convenait d'avoir des taux d'intérêt débiteurs bas. Ceci impliquait des taux d'intérêt créditeurs également faibles pour la rémunération de l'épargne financière. On considérait que pour mobiliser l'épargne, l'essentiel était de développer un système financier capable de drainer l'épargne sur l'ensemble du territoire et dans les différents secteurs d'activités. Le développement et la diversification des institutions financières étaient jugés prioritaires par rapport à la rémunération de l'épargne.
- Les inconvénients de cette politique sont apparus au tournant des années 1970, lorsque l'inflation dans de nombreux PED s'est accélérée, entraînant la baisse des taux d'intérêt réels. Fréquemment, les taux d'intérêt réels sont devenus fortement négatifs, ce qui avait pour conséquence de décourager l'épargne.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (6)

- Les économistes libéraux, Shaw (1973) et McKinnon (1973), ont dénoncé cette politique de *répression financière*. Celle-ci est caractérisée par deux formes principales, à savoir la fixation des taux d'intérêt nominaux en dessous de leur niveau d'équilibre concurrentiel: l'obligation faite au secteur bancaire de constituer des réserves non rémunérées auprès de la banque centrale.
- Selon la théorie de la répression financière, les taux d'intérêt maintenus artificiellement bas ont pour effet de décourager l'épargne et en même temps de freiner le développement des intermédiaires financiers. Ils favorisent au contraire le marché informel du crédit, dont le fonctionnement échappe à tout contrôle par les autorités monétaires et comporte souvent des taux d'intérêt usuraires. Ces auteurs prônent ainsi une politique de libéralisation financière ou de déréglementation des taux d'intérêt, ou à défaut, de relever les taux d'intérêt réglementés.

II.1.Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (7)

- Dans la lignée des travaux qui ont été mentionnés dès le début de ce chapitre, une série de travaux empiriques ont été effectués aussi bien sur les pays développés que sur les pays en développement sur le lien entre le développement du financement bancaire et financier et le développement économique:
 - R.King et R.Levine (1993) : ces deux auteurs ont démontré une forte corrélation entre le PIB, comme indicateur de croissance économique, et la taille du système financier.
 - L'étude faite par T.Beck et R.Levine (2002):constitue le bon exemple qui a centré ces axes sur la relation entre banques,marchés financiers et développement économique.
 - G.M Caporale,P.G.A Howells,A.M.Soliman (2004) : dans leur article ont essayé de répondre à la question suivante: le développement du marché financier conduit-il au développement économique?Les résultats auxquels ils aboutissent convergent avec ceux trouvés dans d'autres études à savoir qu'un bon fonctionnement du marché financier peut promouvoir le développement économique.

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (8)

- Dans la lignée des travaux qui ont été mentionnés dès le début de ce chapitre, une série de travaux empiriques ont été effectués aussi bien sur les pays développés que sur les pays en développement sur le lien entre le développement du financement bancaire et financier et le développement économique:
- **J. Shan, Q. Jianhong (2006)**: le développement du système financier (développement du système bancaire : distribution des crédits pour financer les investissements) contribue à la croissance du PIB nominal en Chine.
- **Levine et Zervos (1998)** : ont essayé de tester empiriquement la relation entre développement économique, marchés financiers et banques. Pour mesurer le développement bancaire, ils ont utilisé le ratio des crédits alloués au secteur privé par rapport au PIB.
- **Demetriade et Luintel (2000)**: ont développé la méthode des séries temporelles pour cinq pays développés avec des données trimestrielles. Ils ont trouvé que le développement du secteur bancaire et le développement du marché financier, expliquent positivement et consécutivement la croissance économique avec plus d'importance accordée au secteur bancaire.

II.1.Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (9)

Ce privilège accordé à ce secteur est expliqué par le fait que ce dernier constitue la première source de financement classique et entraîne par ensuite la création de richesse économique.

- Sendeniz et Yunou (2006) ont fait une analyse dans 11 pays de l'OCDE, sur le rôle du crédit bancaire dans le secteur réel. Ils ont relevé que, le secteur bancaire joue un rôle de choix dans le secteur réel.
- Meagon(2005) a étudié l'impact du financement bancaire sur la croissance économique au Sénégal.Il ressort de son analyse que la croissance au Sénégal s'explique principalement par le niveau du crédit à l'économie et les dépôts totaux.
- Le rapport du FMI publié en 2006 indique que les économies qui ont connu la croissance la plus rapide entre 1960 et 2004 parmi les pays d'Afrique subsaharienne autres que les pays producteurs de pétrole, sont celles qui sont le plus développées sur le plan financier.

II.1.Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (10)

- Le rapport sur le développement dans le monde, publié par la banque mondiale en 1989, présentait déjà une étude approfondie du lien entre finance et croissance en insistant sur le développement du secteur financier dans les pays en développement pour renforcer la croissance économique.
- Dans un article qui enrichit l'approche initiale de Mckinnon/Shaw en étudiant l'impact de la répression financière sur la croissance de long terme, dans le cadre de la théorie de la croissance endogène, Roubain et Sala-i-Martin (1992) montrent que les pays qui répriment leur secteur financier tendent à avoir une croissance moins rapide que les pays qui ne répriment pas leur secteur financier. Leur étude s'appuie sur les résultats des régressions de Barro (1991), qui est une référence sur les déterminants usuels de la croissance économique (revenu initial, mesures du capital humain, taille du gouvernement, variables politiques et institutionnelles).

II.1. Un effet favorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique (11)

Dans ces régressions, le taux de croissance du revenu par habitant est plus faible pour l'Amérique Latine et l'Afrique. Les coefficients des binaires régionales pour ces deux régions sont interprétés comme des différences régionales dans la croissance économique. Roubin et Sala-i-Martin suggèrent que ces proxy de binaires régionales représentent des variables omises qui sont des déterminants mêmes de la faible croissance économique dans ces régions.

Précisément, ils montrent que les proxy du degré de développement financier sont d'importantes variables omises qui expliquent la faible croissance observée en Amérique Latine. Roubin et Sala-i-Martin montrent que quand les taux d'intérêt sont légèrement négatifs, le coefficient est significativement négatif. Ils suggèrent donc qu'un degré modéré de répression financière peut ne pas affecter excessivement la croissance économique, tandis qu'un degré élevé de répression financière est associé à une croissance économique significativement faible.

II.2.Un effet défavorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique(1)

- Joan Robinso (1952) et Robert Lucas(1988) sont les principaux économistes de la tendance qui ne croît pas à l'importance de la relation entre finance et croissance. Pour Robinso, là où l'entreprise se développe la finance suit. Selon cette perception, le développement économique crée des demandes pour des types particuliers de produits financiers, et le système financier répond automatiquement à ces demandes. Pour Lucas, le rôle des facteurs financiers dans la croissance économique a été surestimé. Certains économistes du développement expriment leur scepticisme sur le rôle du système financier en l'ignorant (Anand Chandavarkar,1992).
- Outre le fait de négliger le lien entre le secteur bancaire et financier et le secteur économique réel, certaines études divergent parfaitement de la relation positive et favorable entre les deux secteurs de l'économie en concluant à un effet néfaste du développement du système bancaire et du marché financier sur la croissance économique. Cet effet a été tiré à partir des crises bancaires et financières récentes dans le cadre de la politique de libéralisation financière.

II.2. Un effet défavorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique(2)

- D'une part, la forte asymétrie d'information caractérisant les marchés financiers, peut être à l'origine d'un échec dans la coordination de l'allocation de l'épargne à l'investissement. Cette asymétrie informationnelle peut fausser les anticipations des investisseurs qui préfèrent investir dans un univers moins risqué que dans un autre incertain et plus risqué. Ceci en tenant compte du degré d'aversion au risque des investisseurs, l'imperfection des marchés financiers et du niveau élevé des coûts de transactions. Ce dysfonctionnement du marché financier et cette intermédiation inefficace ne peuvent que ralentir la croissance économique.
- D'autre part, les récentes crises d'insolvabilité bancaire ont plongé les économies dans des périodes de récession. Cette expérience a donné un exemple de l'influence négative du développement du secteur bancaire sur la performance macroéconomique. Ces dysfonctionnements bancaires peuvent se transformer en crises bancaires ou financières générant des énormes coûts à toute l'économie.

II.2.Un effet défavorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique(3)

- Parmi les auteurs ayant montré un effet défavorable de développement du système bancaire et du marché financier sur la croissance économique sur l'économie, on cite principalement S.G Jeanneney et K.R.Kpodar (2004).Ces deux auteurs ont évoqué la relation entre développement financier et l'instabilité financière.Ils ont également montré que la dynamisation du système bancaire et le développement du marché financier dans le cadre d'une politique d'ouverture financière,ont conduit dans la majorité des cas à des crises bancaires et financières suivies par un ralentissement de la croissance économique.
- Selon D.Plihon et L.Miotti (2001),les politiques d'ouverture financière adoptées par plusieurs pays en développement comme solution pour dynamiser le secteur bancaire et approfondir la structure du marché financier, ont été suivies par une accentuation des risques bancaires de la concurrence bancaire et de la naissance de nouveaux comportements (prise de risque et comportements spéculatifs).L'ouverture sur l'extérieur ,la libéralisation du compte capital et la grande liberté laissée à l'abri des banques demeurent les principaux facteurs explicatifs responsables de cette instabilité financière. Cette instabilité financière conduit dans la plupart des cas à des fragilités et des crises bancaires et financières.

II.2.Un effet défavorable de développement du système bancaire et du marché financier sur le développement économique(4)

- En absence d'un effort de stabilisation, d'une réglementation prudentielle, d'une supervision efficace et d'un contexte macroéconomique stable, les essais de développement du système bancaire et du marché financier ne conduit pas aux résultats recherchés(développement économique).Au contraire, ils sont susceptibles d'une forte instabilité financière qui conduit souvent à des crises bancaires et financières générant des coûts énormes à toute l'économie d'où ralentissement de la croissance économique. Ces conclusions s'alignent donc à l'hypothèse d'une relation négative entre le développement bancaire et financier et la croissance économique(deux sous hypothèses se dérivent de cette hypothèse centrale: (i) il existe une relation négative entre le développement bancaire et la croissance économique,(ii) il existe une relation négative entre le développement financier et la croissance économique).

III. La place de la banque dans le système financier: Banques Versus marchés financiers?(1)

- En plus des divergences de points de vue sur l'importance des intermédiaires financiers et des marchés financiers pour le développement économique, l'histoire et les théories économiques font aussi état d'avis divergents sur les différents rôles des marchés et des intermédiaires financiers. Certains sont en faveur d'un système dans lequel les intermédiaires fournissent la plupart des services financiers, alors que d'autres insistent sur la supériorité des marchés financiers. Il s'agit en fait de déterminer lequel des deux systèmes - les *banques* ou les *marchés financiers* - est le plus efficace pour mobiliser et allouer l'épargne, donc pour générer de la croissance. Il convient de savoir en effet en quelle mesure la structure financière et l'importance qu'ont les banques et les marchés au sein d'un système financier influence la croissance économique.

III. La place de la banque dans le système financier: Banques Versus marchés financiers?(2)

A. Partisans de systèmes financiers fondés sur la banque

- Pour les défenseurs de systèmes financiers fondés sur la banque, les marchés ne protègent pas suffisamment contre les comportements de « passager clandestin ». Puisque les marchés matures et liquides donnent accès aux informations à tous les investisseurs, les petits investisseurs ne sont en effet pas incités à investir dans l'acquisition et le traitement des informations.
- Par ailleurs, les banques exerceraient un meilleur contrôle sur les entreprises que les investisseurs en bourse-puisqu'elles ont accès à davantage d'informations sur ces entreprises.
- Enfin, elles seraient plus à même d'offrir des possibilités de diversification du risque.

III. La place de la banque dans le système financier: Banques Versus marchés financiers?(2)

B.Partisans de systèmes financiers fondés sur les marchés

- Les partisans des systèmes financiers fondés sur les marchés soulignent, eux, les problèmes d'allocation des ressources liés à la fourniture de services financiers efficaces par les banques puissantes. Ces dernières peuvent notamment tirer profit d'un accès préférentiel à des informations sur les entreprises et les dissuader de mener des projets innovants et rentables.
- De par cette relation privilégiée, elles ne peuvent pas non plus contrôler efficacement les entreprises; elles peuvent se laisser influencer par la direction d'une entreprise, s'associant avec elle contre l'intérêt des actionnaires.
- Enfin, alors que les banques n'ont qu'une offre standard et limitée de produits de couverture, les marchés offrent un ensemble plus varié et plus personnalisé d'instruments de couverture et de diversification du risque.

III. La place de la banque dans le système financier: Banques Versus marchés financiers?(3)

C. Que disent les résultats empiriques?

- Le raisonnement économique ne permet pas de trancher le débat. Pour cela, certains auteurs ont recouru à l'analyse statistique de l'importance de la structure financière. C'est notamment le travail de **Thorsten Beck (2010)**, qui a utilisé deux indicateurs pour mesurer la structure d'un système financier.
- Le premier mesurant l'importance des bourses par rapport aux banques dans le système financier d'un pays et le second mesurant l'importance des activités bancaires. Pour examiner l'impact du niveau de développement de la finance, un indicateur global a été également utilisé, prenant en compte à la fois le développement des banques et des bourses.
- L'auteur a conclu que ni la variable des marchés financiers ni celle des activités bancaires n'affectent significativement la croissance économique. Les résultats, donc, ne donnent l'avantage ni aux banques, ni aux marchés. En revanche, l'indicateur global de développement de la finance enregistre des résultats statistiques significatifs, ce qui constitue une preuve convaincante que les variations de croissance économique enregistre que les variations de croissance économique entre pays s'expliquent en partie par les différents niveaux de développement de leurs systèmes financiers.

III. La place de la banque dans le système financier: Banques Versus marchés financiers?(4)

C. Que disent les résultats empiriques?

- Les régressions statistiques de la croissance menées pour plusieurs pays montrent l'importance du niveau général de développement de la finance plutôt que celle de la composition du système financier. Cela est cohérent avec l'approche par les services financiers qui met l'accent sur les services fournis, que ce soit par les intermédiaires financiers ou les marchés-plutôt que sur ceux qui les fournissent.
- Cette approche insiste aussi sur la complémentarité des banques et des marchés financiers. Les bourses bien développées et liquides peuvent, par exemple, compenser les effets négatifs des grandes banques. De surcroît, chacun de ces acteurs financent différents types d'entreprises; seules les plus grandes et les plus anciennes peuvent recourir aux marchés financiers. Néanmoins, il est possible que la structure d'un système financier s'oriente davantage vers les marchés au fur et à mesure que l'économie se développe.
- Ces conclusions ne cautionnent pas une politique qui favorise soit les banques, soit les marchés. Elles soulignent l'importance de mettre en place des conditions favorables à la fourniture de services financiers efficaces. Dans un contexte de faible demande, cela implique pour les décideurs de se concentrer sur le cadre réglementaire le permettant(plutôt que de créer des bourses)

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (1)

- Vu l'importance du développement bancaire et financier dans le développement économique, la promotion d'un système financier inclusif est considéré comme une priorité politique (Beck et al., 2007).
- Premièrement, selon la littérature sur finance et la croissance, des imperfections du marché financier (asymétries informationnelles, coûts de transaction), constituent particulièrement une entrave pour les ménages pauvres et les petits entrepreneurs n'ayant pas de garantie et d'historique de crédit. Le manque d'accès aux services financiers rend difficile pour ces agents de financer des investissements à haut rendement, réduit ainsi l'efficacité dans l'allocation des ressources, et influe défavorablement sur la croissance et la réduction de la pauvreté.
- Deuxièmement, un des canaux à travers lesquels le développement financier stimule la croissance économique et l'entrée de nouvelles firmes sur le marché et **le processus schumpéterien de « destruction créative »**. Ceci implique que de nouveaux venus talentueux aient accès à des services financiers nécessaires, y compris la finance externe.

Ainsi l'accès à la finance pour des parts larges de la population est importante pour étendre les opportunités au-delà des riches et connectés.

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (2)

- Pour cela, un système financier inclusif comporte de nombreux avantages (Sarma, 2008). D'abord, il facilite une allocation efficiente de ressources productives et peut ainsi potentiellement réduire le coût du capital. Ensuite, l'accès à des services financiers appropriés peut significativement améliorer la gestion quotidienne des finances. Enfin, un système financier inclusif peut contribuer à réduire la croissance des sources de crédit informel, souvent considérées comme usuraires.
- Un système financier inclusif augmente donc l'efficacité et le bien-être en offrant des possibilités de pratiques d'épargne sécurisées et en facilitant toute une série de services financiers efficaces. Or, des études pointent le fait que dans de nombreux pays, la portée des services financiers reste très en deçà des performances attendues de la libéralisation financière. Ce problème est accentué dans les pays du Sud où l'agriculture constitue une part importante de l'économie et de l'emploi (Doligez et Wampfler, 2009). L'inclusion financière tend à être plus faible qu'une économie repose principalement sur l'agriculture.

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (3)

Graphique:

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (4)

Définition et dimensions de l'inclusion financière

- Une équipe d'économistes de la banque mondiale a entrepris de mesurer l'inclusion financière d'un système financier, en distinguant clairement l'accès aux services bancaires de l'utilisation réelle de ces services (Beck et al., 2007). À la différence de cette équipe, Sarma (2008) ajoute une troisième dimension, à savoir la disponibilité des services financiers. Ceci permet à cet auteur de construire un indicateur agrégé, basé sur une approche multidimensionnelle pour mesurer l'inclusion financière. Cette troisième dimension est importante, surtout dans les pays où le système bancaire est peu développé, en considérant qu'on ne peut pas réfléchir à l'inclusion financière dans une région où il n'y aurait même pas de guichet bancaire.
- L'inclusion financière (ou alternativement, l'exclusion financière), est définie dans la littérature dans le contexte d'une problématique large de l'inclusion (ou exclusion) sociale dans une société: l'exclusion financière est définie en se référant à ces processus qui servent à empêcher certains groupes sociaux et individus d'avoir accès au système financier formel. Elle signifie l'incapacité d'accéder à des services financiers nécessaires de manière appropriée.

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (5)

Définition et dimensions de l'inclusion financière

- L'exclusion peut être le résultat de problème d'accès, des conditions, des prix, de marketing ou d'auto exclusion en réponse à des expériences ou des perceptions négatives (comme des taux d'intérêt exorbitants).
- La plupart des définitions insistent sur l'exclusion financière comme une manifestation d'une problématique plus large de l'exclusion sociale de certains groupes sociaux tels que les pauvres et les désavantagés. Sarma définit l'inclusion financière « *comme un processus qui assure un accès facile, la disponibilité et l'usage du système financier formel pour tous les membres d'une économie* » (Sarma,2008,p.3)
- Les études sur l'inclusion financière assimilent l'inclusion financière à l'inclusion bancaire. Dans des contextes de faible développement du secteur bancaire, et de fort développement du secteur semi bancaire (microfinance), cette mesure de l'inclusion financière peut sembler incomplète. Certains auteurs explorent donc les pistes d'un indice agrégé permettant d'intégrer le secteur bancaire et le secteur semi bancaire.

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (5)

Dimensions de l'inclusion financière

▪ Pénétration bancaire (accès des services bancaires)

Un système financier inclusif devrait être accessible pour le plus d'utilisateurs possibles. C'est dire qu'il devrait pénétrer largement parmi ses utilisateurs. Cette première dimension permet de prendre la mesure du nombre de personnes incluses ou non dans le système bancaire. La pénétration bancaire est mesurée par la taille de la population bancarisée, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant un compte bancaire. Cette dimension est mesurée par le nombre de comptes bancaires rapporté à la population totale.

▪ La disponibilité des services bancaires

Les services d'un système financier inclusif devraient être facilement disponibles à ses utilisateurs. Cette dimension rend donc compte de la disponibilité des services bancaires pour la population. Cette disponibilité peut être mesurée par la densité des agences bancaires dans une région donnée rapportée à la population totale, par le nombre de personnes par agence, par le nombre de distributeurs de billets automatiques sur la population totale.

IV. Faible niveau d'inclusion bancaire et financière dans les pays en développement, surtout à dominance agricole et rurale (5)

Dimensions de l'inclusion financière

▪ **L'usage des services bancaires**

Cette dimension est motivée par la notion de population « sous bancarisée » ou marginalement bancarisée ». Kempson et al. (2000) ont observé que dans certains pays hautement bancarisés, un certain nombre de gens avec des comptes bancaires utilisent cependant moins les services offerts. Ces gens sont dits sous bancarisés ou marginalement bancarisés. Dès lors, avoir un compte bancaire n'est pas suffisant pour un système financier inclusif, il est aussi nécessaire que les services bancaires soient adéquatement utilisés. Deux services sont généralement utilisés, à savoir les dépôts et les crédits. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont profondément modifié les supports relationnels bancaires. Les modes d'accès des clients à la banque se sont multipliés (internet, téléphonie mobile, etc.). Ce phénomène se traduit par un renforcement de la disponibilité des services bancaires hors agences physiques.

Conclusion à la première partie

- La plupart des modèles récents étudiant conjointement la finance et la croissance confirment la plupart du temps que le développement bancaire et financier ainsi que la libéralisation financière sont favorables à la croissance.
- Dans un contexte de développement économique relativement peu avancé, le système financier reste dominé par le secteur bancaire, ce qui souligne alors l'enjeu d'un accès aux services bancaires offerts par ce secteur pour la grande majorité de la population en vue d'impulser une croissance économique accélérée et inclusive.
- Or, dans la plupart de pays en développement, le nombre de ménages ayant un compte bancaire reste relativement limité. Il l'est encore plus dans un grand nombre de pays subsahariens où il est en dessous de 20%. C'est dans ce contexte d'exclusion bancaire que s'est développée la microfinance.

Partie 2. De l'exclusion bancaire à la microfinance

V. La microfinance et ses apports face à l'exclusion bancaire (1)

- Introduction historique
- Les grandes questions
- Aspects méthodologiques

Introduction historique

- De la finance informelle (Rapport BIT Kenya, Ohio State University) à la reconnaissance internationale.
- L'échec des projets dirigés (taux, public cible, "graduation")
- L'effet Grameen.
- Les années 80 (l'âge d'or: Bancosol, Corposol, Ademi, Grameen, BRI, K-Rep, Acep).
- Les années 90 (doutes (Grameen), crise (Corposol), et sommets internationaux)
- Les années 2000 (millennium goals)

Les grandes questions

- L'impact en matière de lutte contre la pauvreté → Hulme & Mosley, Morduch, Cerise
- Ne pas confondre objectif et conséquence (surtout quand on pense méthodologie)
- Impact sur la question des taux
- Impact sur le débat du ciblage

Les grandes questions (suite)

- L'épargne, une priorité ou non?
- L'épargne, un préalable au crédit?
- L'épargne, une obligation?
- Argent chaud vs argent froid

Les grandes questions (suite)

- L'indépendance face aux subventions
- Pour certains, une obligation(au moins à terme)-pensons au célèbre SDI de Yaron.
- Pour d'autre, une contrainte excessive
- En fait, place à la diversité des logiques: commercialisation vs non profit(cf. Morduch)

Les grandes questions (suite)

- Approche minimaliste vs développement intégral
 - l'élément fondamental est la clarté des opérations (et de la comptabilisation des coûts et des revenus).

Aspects méthodologiques

- Comprendre l'exclusion/rejet entre les banques commerciales classiques et les micro-entrepreneurs.

L'argument sociologique

→ les arguments économiques

- Coûts d'organisation (lié à la taille des crédits) et de transactions (tant pour la banque que pour l'emprunteur)
- Asymétries d'information (aléa moral, sélection adverse)-Akerlof, Stiglitz.

Éléments de solution

Du point de vue de la conception:

- Le crédit décentralisé (proximité culturelle et géographique)
- Les montants progressifs
- Les garanties adaptées (groupe,aval,biens de consommation)
- La pression sociale comme mécanisme de contrôle

Éléments de solution(suite)

Du point de vue des procédures:

- Formulaire simple (données personnelles et capacité de paiement-cash flow entreprise/famille)
- Visite à domicile par l'agent de crédit
- Déboursement rapide
- Procédures de collecte extrêmement sévères (rappels immédiats, pas de refinancement,...)

Éléments de solution(suite)

Du point de vue des produits:

- Produits standardisés,simples (ex:flat rates).
- Remboursements en fonction des cash flows des clients.
- Remboursements fréquents
- Durée relativement limitée en tout cas au début)

Éléments de solution(suite)

Du point de vue des garanties:

- Garantie de groupe (collatéral, coût de sélection, pression)
- Crédit individuel (aval, biens de consommation)
- Menace d'être privé de crédit
- Pression sociale (ex: affiches en Bolivie)
- Incentives originaux (ex:1/2% sur les crédits de la BRI ou la tombola pour l'épargne)

Border Lending by Occupation, 1994-2005

| Occupation | Loans disbursed | Percent of total | Occupation | Loans disbursed | Percent of total |
|-----------------------------------|-----------------|------------------|-----------------------------------|---------------------|------------------|
| Drivers (transportation/trucking) | \$1,349,098 | 11.56 | Housekeeping/cleaning services | \$89,607 | 0.77 |
| Food, other | \$1,133,997 | 9.72 | Tax preparation services | \$88,442 | 0.76 |
| Mechanics | \$705,597 | 6.05 | Flower shops and boutiques | \$86,987 | 0.75 |
| Contractors | \$672,050 | 5.76 | Medical services, clinics, etc. | \$86,139 | 0.74 |
| Clothes/apparel | \$448,414 | 3.84 | Upholstery, furniture, auto, etc. | \$84,700 | 0.73 |
| Cosmetics | \$423,827 | 3.63 | Electrical installations | \$81,356 | 0.70 |
| Adult/child day care | \$414,671 | 3.58 | Clubs, bars, pubs, etc. | \$71,091 | 0.61 |
| Consulting | \$408,267 | 3.50 | Importing/exporting goods | \$70,208 | 0.60 |
| Courier/delivery services | \$313,736 | 2.69 | Pet sales/grooming/accessories | \$69,035 | 0.59 |
| Metalwork/welding | \$304,131 | 2.61 | Office support | \$64,547 | 0.55 |
| Beauty/hair/barber/nail shops | \$302,201 | 2.59 | Herbs, vitamins, etc., sales | \$61,763 | 0.53 |
| Vehicle sales/accessories | \$284,989 | 2.44 | Furniture | \$56,349 | 0.48 |
| Household items | \$281,834 | 2.41 | Music | \$44,197 | 0.38 |
| Printing/copying | \$270,343 | 2.32 | Flea market sales | \$41,532 | 0.36 |
| Convenience/grocery/gas stations | \$262,843 | 2.25 | Photography | \$37,874 | 0.32 |
| Arts and crafts | \$258,360 | 2.21 | Bakeries | \$29,852 | 0.26 |
| Jewelry | \$236,537 | 2.03 | Information | \$28,681 | 0.25 |
| Restaurant-prepared foods | \$215,607 | 1.85 | Pressure washers | \$24,821 | 0.21 |
| Wholesale/suppliers | \$204,488 | 1.75 | Sculptures | \$24,318 | 0.21 |
| Landscaping/gardening | \$199,141 | 1.71 | Advertising | \$21,912 | 0.19 |
| Auto parts/junkyards | \$146,790 | 1.26 | Video stores | \$21,413 | 0.18 |
| Real estate | \$118,869 | 1.02 | Magazines, brochures, etc. | \$18,807 | 0.16 |
| Seamstress and alterations | \$105,037 | 0.90 | Appliance repair | \$11,813 | 0.10 |
| Entertainment | \$104,717 | 0.90 | Taxidermy | \$9,358 | 0.08 |
| Heating/AC service | \$100,021 | 0.86 | Vending machines | \$5,278 | 0.05 |
| Fencing, carpentry, etc. | \$98,363 | 0.84 | Other | \$895,737 | 7.68 |
| Medical practices | \$90,995 | 0.78 | | | |
| Communications/equipment | \$89,900 | 0.77 | | | |
| | | | Total loans | \$11,670,698 | |

SOURCES: Acción Texas; TXP Inc.

Débats en cours

- La mesure de l'impact
- Les limites de la commercialisation
- Le rôle des ONG
- La pratique en matière de gouvernance
- Les choix en matière de régulation et de supervision

Débats à venir

- Nouveaux produits (lesquels et comment les intégrer dans le secteur)
- Nouvelles structures de financement (et leur impact en matière de gouvernance et de pratiques du secteur)
- Evolution des formes institutionnelles (fusions-acquisitions, ONG ne souhaitant pas entrer dans la logique de commercialisation, renouvellement du modèle coopératif,...)

VI. Modèles institutionnels et choix de structure

- Groupes auto-organisés
- Organisations coopératives
- ONG
- Institutions régulées spécifiques
- Banques commerciales

Groupes auto-organisés

- Initiatives de petite taille fortement enracinées dans la collectivité; le ciment est dans le lien social pas dans la structure institutionnelle (ex: tontines).
- Avantages : grande acceptation, possibilités d'articulation avec d'autres activités collectives (travail de groupe, projet pour le village,...),
- Inconvénients: limités dans les types d'opérations possibles (on ne dispose que de ce qu'on peut mobiliser en interne), convient surtout aux environnements homogènes-difficiles à adapter dans les environnements ouverts (ex:le milieu urbain).

Organisations coopératives

- Organisations formalisées fonctionnant sur le principe suivant: des individus regroupent leur épargne au sein d'une structure institutionnalisée, laquelle peut ensuite octroyer des crédits. Les décisions sont prises par des organes où siègent des membres de la coopérative élus sur base du principe "une personne-une voix".
- Il existe des coopératives d'épargne-crédit fermées ou ouvertes (selon que l'épargne collectée provient uniquement des membres de l'organisation ou du public en général).

Organisations coopératives (suite)

- Historiquement, le modèle coopératif a permis à de nombreux endroits de la planète un authentique développement du secteur financier pour des personnes exclues de celui-ci.
- Les caisses Raiffeisen (en Allemagne) et Desjardins (au Canada) sont les cas historiques les plus connus mais il en existe bien d'autres.

Organisations coopératives (suite)

- L'importance des coopératives d'épargne-crédit dans les pays en développement est fondamentale:
- L'importance des coopératives d'épargne-crédit dans les pays en développement est fondamentale:

→ quelques chiffres:selon le WOCCU,il y en avait en 2008:

- 18.220 en Afrique (pour 20.116.921 membres)
- 2.083 en Amérique latine (pour 14.919.789 membres)
- 21.076 en Asie (pour 35.002.737 membres)

Organisations coopératives (suite)

Un fonctionnement basé sur sept principes (Davister, Mertens):

- Participation volontaire et ouverture à tous (théoriquement-parfois exclusion des plus pauvres)
- Gestion démocratique par les membres-une personne-une voix (parfois adaptée en fonction de l'ampleur de l'épargne)
- Gestion participative basée sur l'implication des membres (parfois difficile à obtenir)
- Gestion autonome et indépendante (pas toujours facile à protéger, surtout si les contributions des membres sont insuffisantes)
- Gestion en « réseaux »: les coop.tendent à fonctionner suivant une logique pyramidale (des caisses,aux réseaux vers les fédérations).
- Objectif d'éducation,de formation et d'information(non seulement sur le fonctionnement coopératif mais aussi parfois sur des domaines techniques (marketing,management,...))
- Objectif d'implication vis-à-vis de l'ensemble de la communauté

Organisations coopératives (suite)

Forces

- enracinement social
- forte capacité de mobilisation de l'épargne locale

Faiblesses

- problèmes de gouvernance
- difficultés possibles en matière de crédits

ONG

• Forces

- Facilité de constitution
- Capacités de captation de subsides
- Capacités d'innovations méthodologiques
- Possibilité de faire passer les objectifs avant les objectifs financiers

Faiblesses

- problèmes de gouvernance
- gestion de la croissance
- interdiction de captation de l'épargne
- image parfois confuse (entre banque sociaux et organisation sociale, méthodologies « étrangères »,....)

Institutions régulées spécifiques

- Dans de nombreux pays, le développement de la microfinance s'est accompagné d'initiatives législatives créant des statuts spécifiques pour les organisations de microfinance (ex: les fonds Financieros Privados en Bolivie)
- A l'heure actuelle, plusieurs pays mènent des études visant à déterminer leur politique en la matière (voir la session sur la régulation et la supervision).

Institutions régulées spécifiques(suite)

• Forces

- quand elles sont bien conçues,elles Facilitent le développement de la Microfinance.
- permet des stratégies adaptées de scaling-up et-même parfois-de scaling down
- peut faciliter la collecte de l'épargne
- Permet un renforcement de la régulation et de la supervision des acteurs majeurs de la microfinance
- peut favoriser une clarification des questions de concurrence

Faiblesses

- Parfois les statuts sont créés trop rapidement ou de manière inadéquate par rapport au développement du secteur dans un pays donné
- risque de voir la logique « concurrentielle » influencer la mission originale au détriment de l'objet social
- adaptation parfois difficile des procédures,MIS et structures par rapport à la vitesse à laquelle on peut changer des statuts.
- adaptation parfois difficile des cultures organisationnelles.

Banques commerciales

- Contrairement à ce qu'on pense parfois, il existe de nombreuses banques actives en microfinance.
 - Celles créées exprès pour cela
 - celles qui optent pour des stratégies de niche
 - celles qui envisagent cela au sein d'une stratégie de diversification

Banques commerciales (suite)

• Forces

- capacité de financement
- capacité en matière de MIS
- habitude des organes de régulation et de supervision

- capacité de gestion financière (ALM,...)

Faiblesses

- Méconnaissance des méthodologies de proximité
- méconnaissance du secteur

- culture souvent inadéquate

Au-delà des statuts, ce qui compte vraiment dans la conception des organisations...

- Une structure claire (qui puisse être aisément analysée).
- Une offre de produits et services qui soit standardisée (aisément compréhensible par les clients et le personnel)
- Une formation soutenue du personnel (pour s'assurer du respect des méthodologies)
- Une répartition des tâches qui favorise l'efficacité tout en réduisant les risques de fraudes et d'erreurs
- Une structure qui soit cohérente avec le principe de proximité (fondamental pour ce type d'institution)

VII. La structure des coûts : là où tout commence...

Trois types de coûts (pour l'institution) à répercuter (dans le taux d'intérêt:

- Coûts de financement (y compris inflation si nécessaire)
- Coûts administratifs
- Coûts des provisions pour arriérés et non-remboursements

La structure des coûts: là où commence...(suite)

Deux types de coûts (pour les emprunteurs):

- Coûts financiers (principalement taux d'intérêt)
- Coûts de transaction (déplacement, administratif, temps perdu, frais de « relation »)

La structure des coûts: là où commence...(suite)

→ pour les crédits: en influant sur les cinq éléments mentionnés dans les deux slides précédents, il faut parvenir à ce que l'institution puisse offrir un taux (et une méthodologie) qui d'une part lui permette de couvrir l'ensemble de ses coûts tout en générant pour le client micro-entrepreneur un coût total d'obtention du crédit qui soit inférieur au coût total d'obtention d'un crédit auprès d'un prêteur individuel et en dégagant une certaine marge d'auto-financement (pour supporter la capitalisation nécessaire à la croissance).

$$R = \frac{FG + CR + CI + K - PP}{1 - CI}$$

$$1 - CI$$

La structure des coûts: là où tout commence...(suite)

→ pour l'épargne : parvenir à fournir un taux d'intérêt positif en termes réels (ou au minimum nul) mais qui soit bien évidemment inférieur au taux sur les crédits, le différentiel devant permettre le raisonnement repris au point précédent.

VIII. Encadrement, régulation et supervision, et gouvernance

- Encadrement
- Régulation et supervision
- gouvernance

Encadrement

—→ Ces dernières années, l'appui à la microfinance est souvent identifié à la mise en place d'un statut spécifique pour un type d'institution spécialisée. Pourtant d'autres actions préalables peuvent être envisagées pour favoriser le développement du secteur:

- Mise en place d'une association professionnelle
- Réalisation d'un diagnostic sur les lois et règlements générant des problèmes pour les institutions de microfinance
- Formation des institutions de supervision et de contrôle
- Mise en place d'une centrale de risques

Régulation et supervision

→ *plusieurs étapes sont à envisager pour favoriser une bonne régulation du secteur:*

- Détermination de ce qui doit relever de l'organisme de supervision et de ce qui ne devrait pas l'être (le critère: la collecte de l'épargne du public---attention aux problèmes des coopératives ouvertes/fermées.
- En cas d'établissement d'un statut spécifique, prise en compte de quelques points fondamentaux (voir slide suivant)

Régulation et supervision (suite)

- Caractéristiques pour un statut particulier-propositions:
 - capital minimum (plus souple) et capital Adequacy Ration (plus strict)
 - lien de collecter de l'épargne du public
 - concentration du portefeuille
 - provisionnement du portefeuille (pour arriérés-règles plus sévères)
 - opérations autorisées (interdire les opérations étrangères et les produits dérivés)
 - taux d'intérêt et types de garanties autorisées (plus souples)
 - audit interne, externe (comme pour les banques)

Régulation et supervision (suite)

- En matière de supervision:
 - se poser la question de qui doit être supervisé et comment?(ne pas oublier les contrôles dans les agences,l'analyse des procédures de contrôle interne et les vérifications des clients de manière directe)
 - envisager la supervision déléguée (ex:relation entre BRI et BKD en Indonésie)?

Gouvernance

- Définition: *la gouvernance est l'ensemble des mécanismes de contrôle qui sont mis en place pour s'assurer que les dirigeants d'une organisation prennent bien des décisions conformes à la mission de cette organisation.*

- BOYE S., HAJDENBERG J. ET POURSAT C., (2006) « Le Guide de la Microfinance », Microcrédit et épargne pour le développement. *Editions d'Organisation*. 368 p.
-
- BESTER H., (1985), « Screening vs. rationning in credit markets with imperfect information », *American Economic Review*, Vol. 75, n°45. 4 (Sep., 1985), pp. 850-855.
- ARMENDARIZ DE AGHION B. ET MORDUCH J., (2005), « The Economics of microfinance », *Library of Congress Cataloging-in-Publication Data*, 346p.
- BLOY E. ET MAYOUKOU C. (1994), « Analyse du risque et reintermediation de l'épargne en Afrique subsaharienne ». *African Review of Money Finance and Banking*, 2(1), 73–95.
-

- CLAESSENS S., DEMIRGUC-KUNT A., ET HUIZINGA H., (2001), « How does foreign entry affect domestic banking markets ? ». *Journal of Banking & Finance*, Vol.25, pp.891-911
-
- GHATAK M. (1999). Group lending, local information and peer selection. *Journal of Development Economics*, 60(1), pp.27–50.
- LANHA M., (2002), « Résolution des problèmes d'information en microfinance : analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance au Bénin », *Mondes en développement*. Vol.3, n°119,
-
-, (2011), « Le prêt de groupe de caution solidaire : Efficacité et jeux », *Revue d'Economie Théorique et Appliquée*. Vol.1, n°2, pp.41-52.
-
- MAYOUKOU C. ET RUFFINI P.B., (1998), « Services bancaires de proximité : les banques locales sont-elles spéciales ? *Revue d'Economie Financière*, n°47, pp.165-185.

Gouvernance (suite)

- Les mécanismes de gouvernance peuvent être spécifiques ou non-spécifiques et intentionnels ou spontanés (Charreau, 1997, Le gouvernement des entreprises, Corporate Governance, Théories et faits, Economica, 750p).
- Les mécanismes les plus étudiés sont généralement:
 - Le conseil d'administration
 - Les audits (interne, externe)
 - Les obligations légales (cf. régulation)

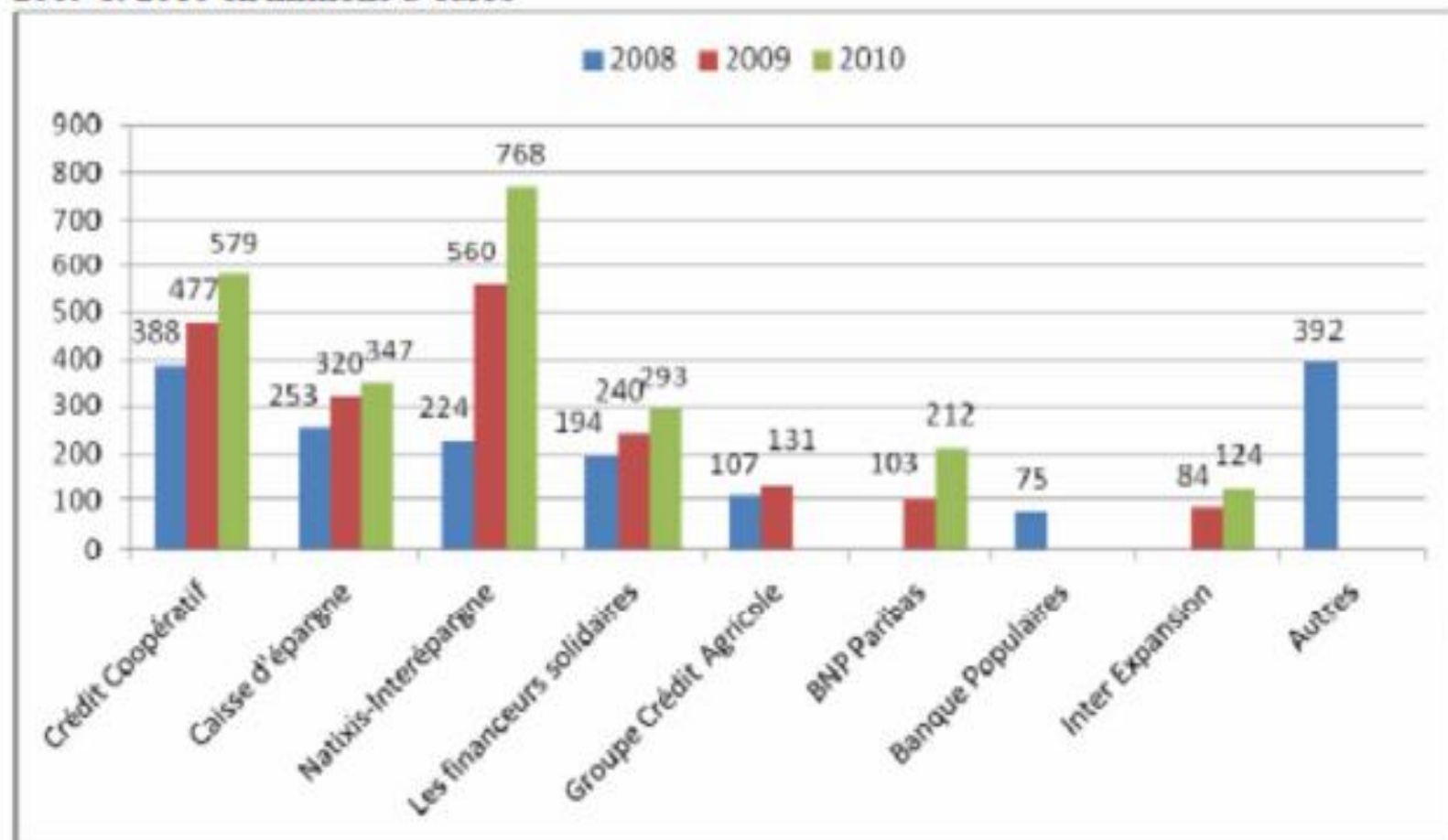
Gouvernance (suite)

- Les fonctions d'un conseil d'administration:
 - respect des obligations légales et juridiques
 - direction stratégique
 - responsabilité fiduciaire
 - supervision et contrôle
 - auto-évaluation
 - relations externes

Gouvernance (suite)

- Principes de bonne gestion d'un C.A:
 - composition adéquate (interne,affiliés,externes-CA indépendant)
 - compétences techniques et partage de la mission de l'organisation
 - dialogue adéquat entre le C.A et la direction opérationnelle de l'organisation
 - procédures de renouvellement et de recrutement adéquates
 - séparation des fonctions de directeur opérationnel et de président du conseil d'administration
 - mise en place de comités spécialisés efficaces
 - utilisation de documents clairs et adéquats (la bonne information au bon moment) en liaison directe avec un audit interne dépendant directement du C.A
 - bonne gestion des conflits d'intérêt.

Graphique 1 : mobilisation de l'épargne solidaire en France, par type d'institution, en 2008, 2009 et 2010 en millions d'euros



Source 3 : Finansol : rapports 2009 et 2010

➔ L'encours de l'épargne solidaire (au 31/12, en millions d'€)

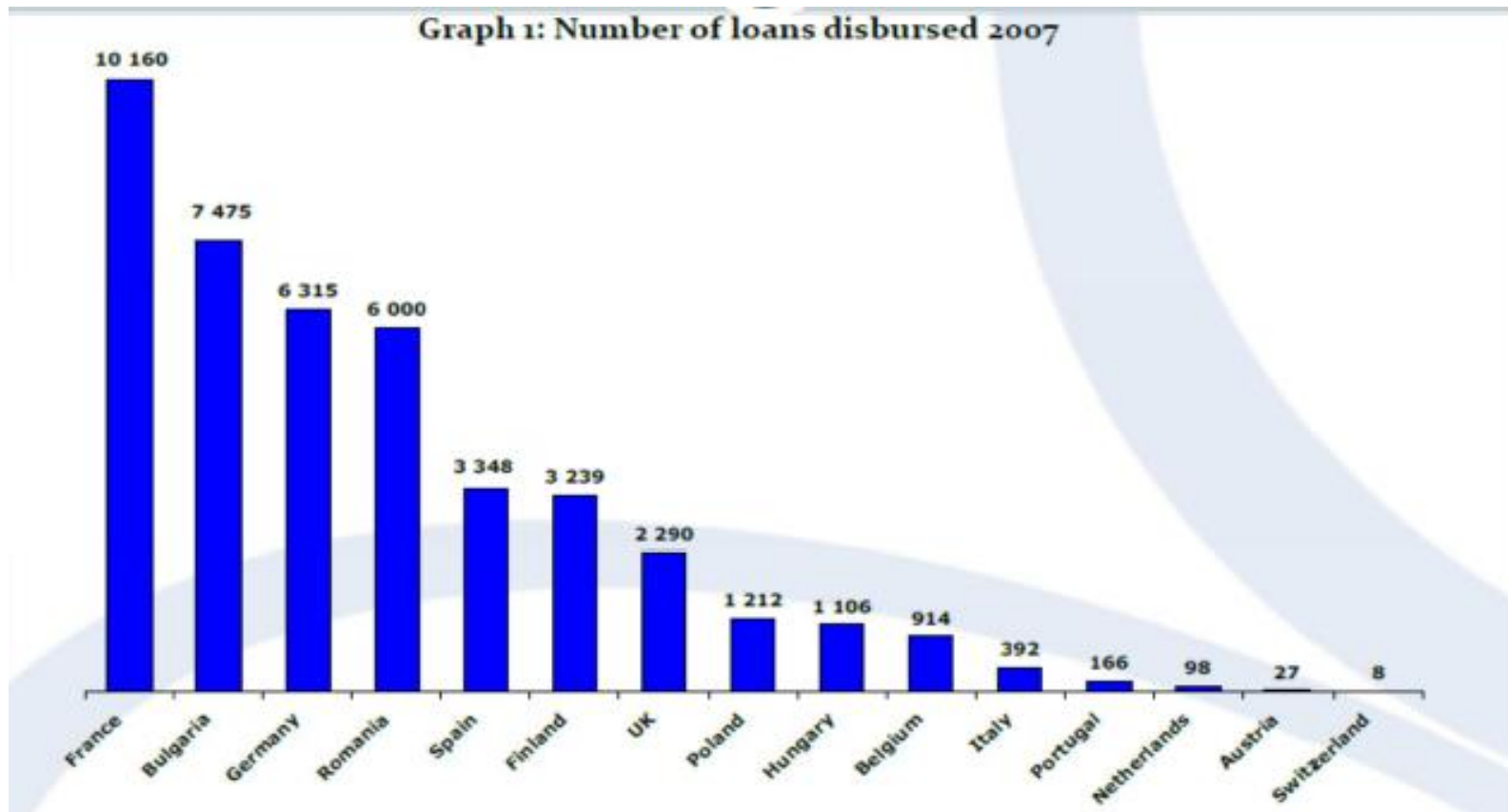
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | Variation 2010-2011 |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|
| Epargne investie chez les financeurs solidaires | 156 | 196 | 240 | 293 | 348 | +18,80% |
| Actions non cotées | 107 | 140 | 177 | 220 | 259 | +17,70% |
| Comptes à terme | 50 | 54 | 62 | 69 | 85 | +23,20% |
| Autres produits (microprêts, obligations...) | 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | - |
| Epargne bancaire | 867 | 957 | 1148 | 1329 | 1479 | +11,30% |
| <i>Investissements solidaires</i> | | | | | | |
| Livrets | 132 | 168 | 196 | 240 | 308 | +66,80% |
| FCP, SICAV (fonds "90-10") | 398 | 410 | 496 | 567 | 495 | -12,70% |
| <i>Parcours</i> | | | | | | |
| Livrets, bons de caisse | 124 | 160 | 201 | 252 | 317 | +25,80% |
| FCP, SICAV | 184 | 185 | 211 | 214 | 204 | -4,70% |
| Contrats d'assurance-vie | 29 | 34 | 44 | 58 | 65 | +18,10% |
| Epargne salariale | 601 | 478 | 1012 | 1460 | 1721 | +17,90% |
| TOTAL | 1626 | 1630 | 2400 | 3082 | 3548 | +15,10% |

Nombre de micro-crédits accordés en Europe

Table 2: Number and value of loans disbursed

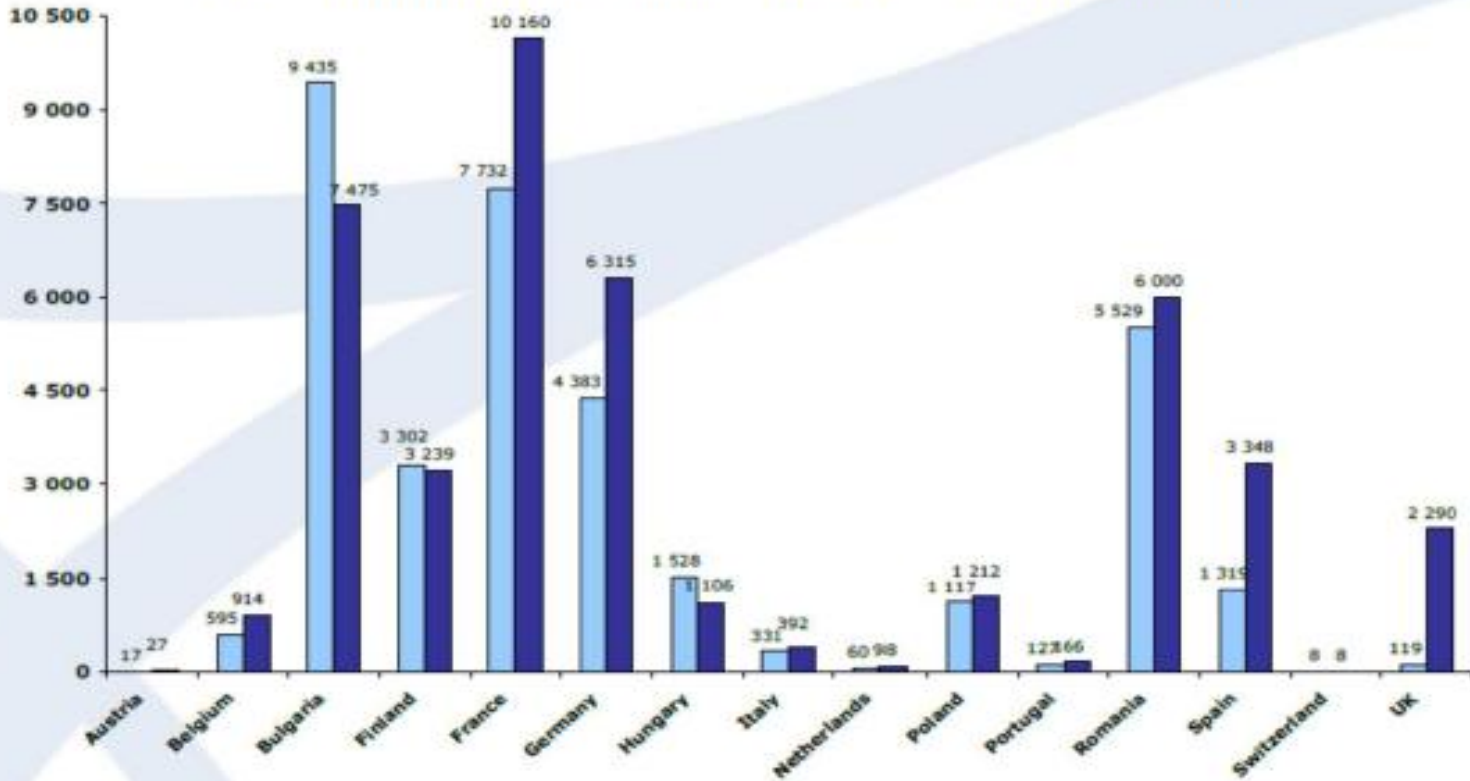
| | 2005 | 2006 | 2007 | Growth rate 2007 - 2006 ¹ |
|--------------------------------------------|--------|--------|--------|-----------------------------------------|
| Nombre de micro-crédits accordés en Europe | | | | |
| Number of loans | 27,000 | 35,553 | 42,750 | 14% |
| In million of euros | 210 | 295 | 394 | 32% |

Nombre de micro-crédits accordés par pays en Europe



Quelques chiffres sur l'évolution de micro-crédits par pays

Graph 3: Growth in the Number of Loans Disbursed 2006 - 2007



Taille moyenne des Micro-crédits

Graph 5: Average value of microcredit by country 2006 - 2007

In euros

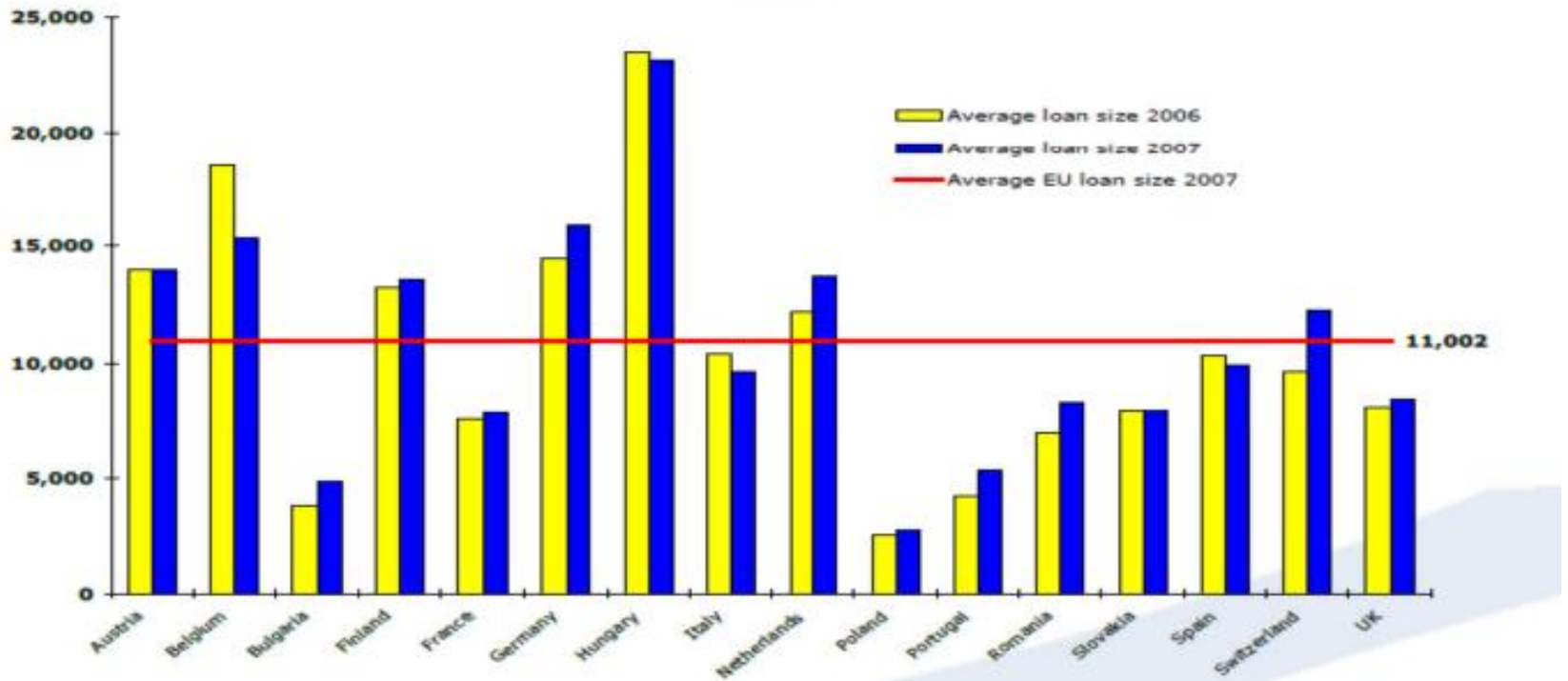
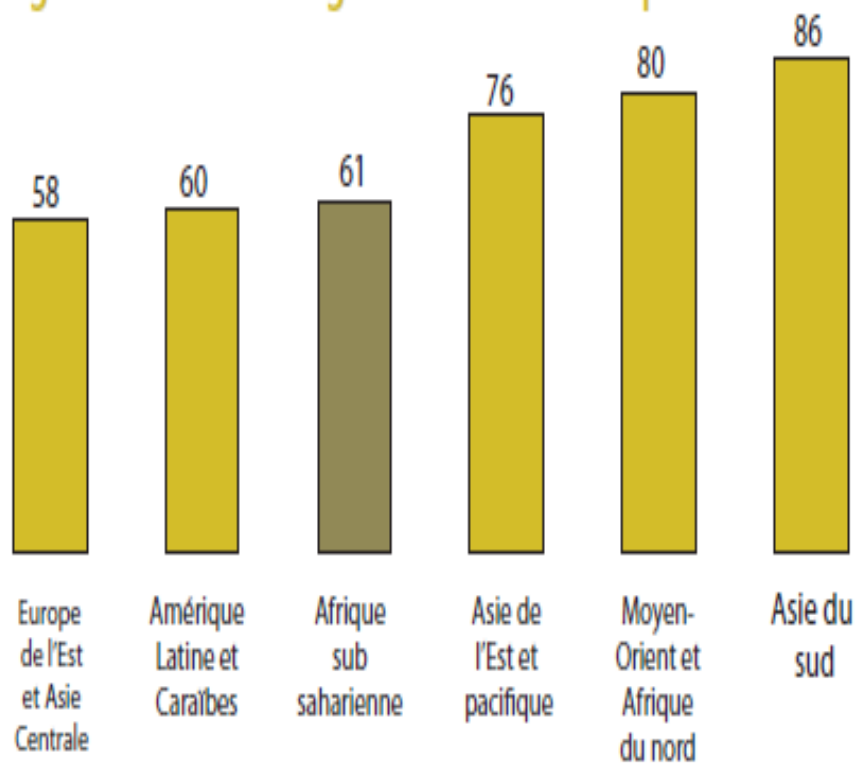


Tableau 1: Structure de la clientèle

| | Afrique subsaharienne | Moyen-Orient et Afrique du Nord | Asie de l'Est et du Pacifique | Europe de l'Est et Asie centrale | Asie du Sud | Amérique Latine et Caraïbes |
|-------------|-----------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Emprunteurs | 2,41 | 0,37 | 3,80 | 0,21 | 6,57 | 1,76 |
| Epargnants | 6,32 | 0,0 | 30,1 | 0,04 | 3,19 | 0,68 |

Source: Africa MIX (Avril 2005)

Figure 2: Pourcentage des femmes emprunteurs auprès des IMFs



Cas du Burundi:

Evolution du nombre de clients par secteur financier de 2013 à 2016

| Secteur | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| BEF | 263 013 | 276 710 | 223 296 | 305 855 |
| EMF | 812 128 | 968 974 | 1 030 253 | 1 094 667 |
| Total | 1 075 141 | 1 245 684 | 1 253 549 | 1 400 522 |

Evolution du nombre de clients des BEF et EMF par sexe de 2013 à 2016

| Catégorie | | Effectif des clients des BEF et EMF | | | |
|-----------------------------------------|--------|-------------------------------------|----------------|------------------|----------------|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Clients individuels | Hommes | 468 682 | 539 388 | 558 357 | 402 457 |
| | Femmes | 196 941 | 227 350 | 242 814 | 159 652 |
| Total clients individuels | | 665 623 | 766 738 | 801 171 | 562 109 |
| Clients membres d'associations | Hommes | 35 178 | 70 081 | 122 048 | 126 595 |
| | Femmes | 44 909 | 79 409 | 116 803 | 100 610 |
| Total clients membres d'associations | | 80 087 | 149 490 | 238 851 | 227 205 |
| TOTAL | | 745 710 | 916 228 | 1 040 022 | 789 314 |

Evolution du nombre de clients des BEF par sexe de 2013 à 2016

| Catégorie | | BEF | | | |
|--------------------------------------|--------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Clients individuels | Hommes | 146 371 | 141 030 | 119 883 | 145 962 |
| | Femmes | 54 988 | 54 380 | 69 642 | 60 023 |
| Total clients individuels | | 201 359 | 195 410 | 189 525 | 205 985 |
| Clients membres d'associations | Hommes | 237 | 29 180 | 139 | 3 943 |
| | Femmes | 72 | 19 519 | 85 | 3 769 |
| Total clients membres d'associations | | 309 | 48 699 | 224 | 7 712 |
| TOTAL | | 201 668 | 244 109 | 189 749 | 213 697 |

Evolution du nombre de clients des EMF par sexe de 2013 à 2016

| Catégorie | | EMF | | | |
|--------------------------------------|--------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Clients individuels | Hommes | 322 311 | 398 358 | 438 474 | 256 495 |
| | Femmes | 141 953 | 172 970 | 173 172 | 99 629 |
| Total clients individuels | | 464 264 | 571 328 | 611 646 | 356 124 |
| Clients membres d'associations | Hommes | 34 941 | 40 901 | 121 909 | 122 652 |
| | Femmes | 44 837 | 59 890 | 116 718 | 96 841 |
| Total clients membres d'associations | | 79 778 | 100 791 | 238 627 | 219 493 |
| TOTAL | | 544 042 | 672 119 | 850 273 | 575 617 |

IX ANALYSE FINANCIERE ET DIAGNOSTIC DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

CONTENU

- Principes comptables des IMF
- Etats financiers des IMF
- Analyse de la performance

□ Principes comptables des IMF

- Comptabilité financière : outil de gestion et d'information
 - enregistrer, classer et résumer les événements économiques
 - Préparer les états financiers
 - Fournir les informations et l'aide à la décision

- Les états financiers
 - le bilan
 - Le compte de résultats
 - Le tableau de flux de trésorerie
 - L'examen du portefeuille

■ Le bilan

➔ Synthèse de la situation financière d'une organisation à une date donnée


- Présente les ressources économiques d'une organisation et les emplois correspondant à ces ressources.

| ACTIF | PASSIF |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Représente ce qui appartient à l'institution et ce qui lui est dû | Dettes: ce qui est dû par l'organisation aux tiers (emprunts,...) Fonds propres: apports en capital des investisseurs et des bailleurs, réserves constituées, résultats reportés,... |

■ LE BILAN

| ACTIF |
|--------------------------------------------|
| Caisse et disponibilité bancaire |
| Réserves déposées à la banque centrale |
| Placements à CT sur les marchés financiers |
| Encours bruts de crédits |
| Provisions pour créances douteuses (-) |
| Autres actifs CT |
| Immobilisations financières |
| Immobilisations nettes |
| |

■ LE BILAN

| PASSIF | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Dettes | Fonds propres |
| Epargne obligatoire | Capital social |
| Epargne volontaire | Subvention en fonds propres |
| Dépôts à terme | Report à nouveau (hors subventions) |
| Emprunts aux conditions du marché | Résultat net d'exploitation |
| Emprunts auprès de la banque centrale | Autres postes de fonds propres |
| Emprunts au taux subventionné | |
| Autres dettes à CT | |
| Autres dettes à LT | |
|  ACTIF= PASSIF(DETTES+FONDS PROPRES) | |

• LE COMPTE DE RESULTATS

→ .Synthèse des produits générés et des charges engagées sur une période comptable donnée

.Présente la performance économique de l'organisation sur une période de temps déterminée

| Charges | produits |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Représentent les coûts des biens et des services utilisés afin de générer des produits Charges directes des IMF: charges financières, charges d'exploitations, dotations aux provisions et créances douteuses | Relatifs aux fonds gagné par l'IMF pour des biens et services vendus au cours d'une période comptable Produits intérêts des crédits à la clientèle, commissions sur les crédits, intérêts sur les dépôts en banque |

- LE COMPTE DE RESULTATS

| CHARGES |
|--------------------------------------------------|
| Charges d'exploitation |
| Intérêts et commissions |
| Dotations aux provisions pour créances douteuses |
| Charges de personnel |
| Autres frais généraux |
| Charges hors exploitation |
| Autres charges |

- LE COMPTE DE RESULTATS

| PRODUITS |
|-------------------------------------------------|
| Produits d'exploitation |
| Intérêts et commissions |
| Produits provenant d'autres services financiers |
| Produits de placement |
| Produits hors exploitation |
| Subventions |
| Autres produits |
| |

- LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE(TFT)

Le TFT explique comment une organisation se procure des fonds (ressources) et comment elle utilise ces fonds (emplois) sur une période.

Organisation des flux de trésorerie par:

- Opérations d'exploitation: services offerts (activités génératrices de revenus)
- Opérations d'investissement: dépenses effectuées pour les emplois destinés à générer des produits futurs et des flux de trésorerie
- Opérations de financement: ressources provenant de, et retournant, aux investisseurs, ressources ayant pour origine des emprunts ainsi que les fonds des bailleurs.

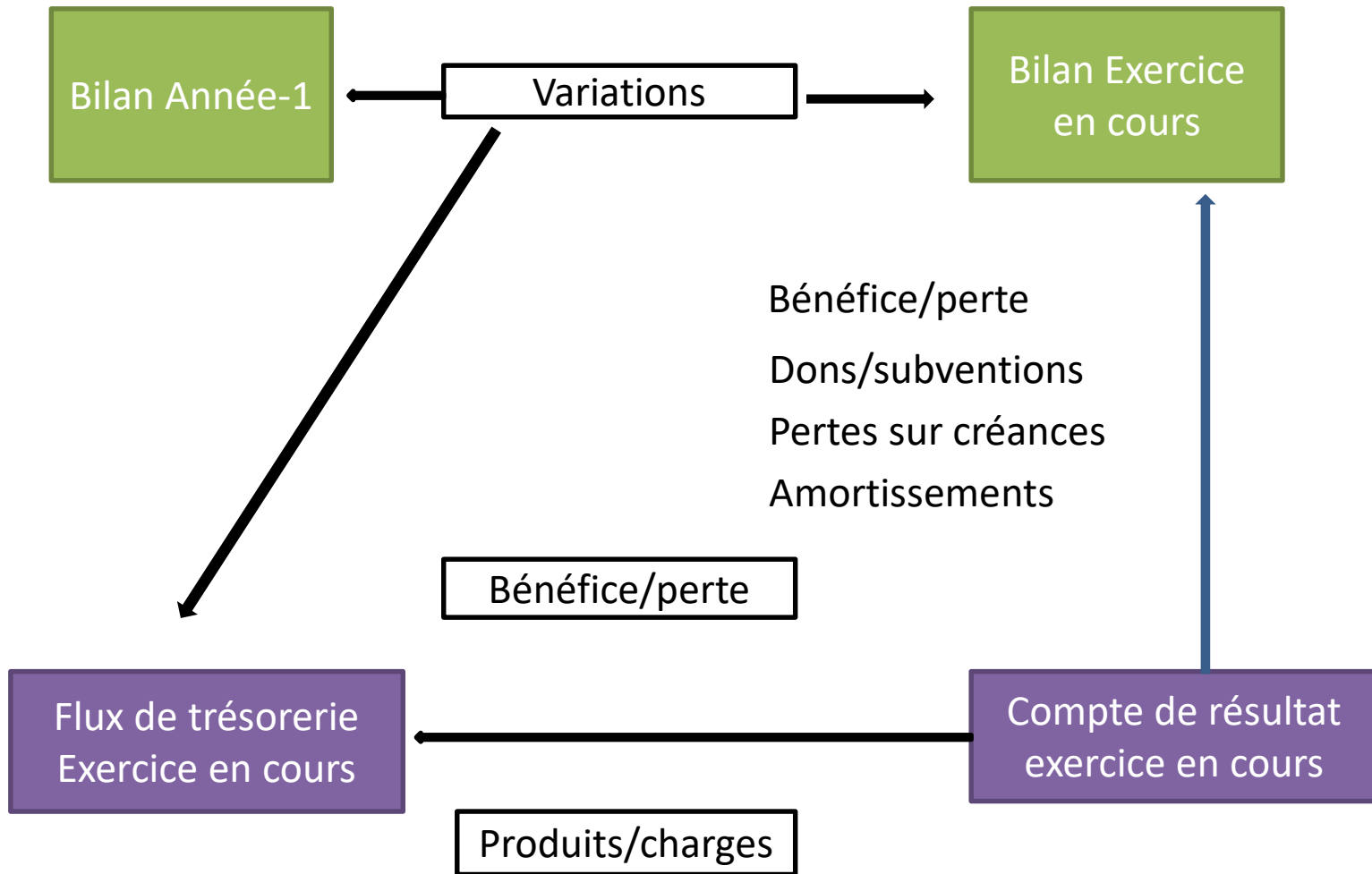
- **L'EXAMEN DU PORTEFEUILLE (EP)**

➔ L'EP fournit des informations sur les activités de crédit d'une IMF et sur la qualité du portefeuille

Contenu de l'EP

- Le nombre et le montant total de crédits en cours en fin de période
- Le montant total et le nombre des crédits décaissés durant la période
- Le solde moyen des crédits
- Le montant des encours des crédits en retard,
- Le montant des crédits passés en perte au cours de la période
- L'information sur la durée des crédits, le nombre d'agents de crédits
- Les ratios de qualité du portefeuille

Liens entre les différents états financiers



Bilan FIE, Bolivie (\$000)

| ACTIFS | 2000 | 2001 |
|-----------------------------------------------|---------------|---------------|
| Caisse et disponibilité en banques | 529 | 434 |
| Placements à court terme | 3 .710 | 2. 068 |
| Encours net des crédits | 20.808 | 25.068 |
| Intérêts à recevoir | 277 | 336 |
| Autres actifs à court terme | 286 | 356 |
| <i>Actifs à court terme</i> | 25.610 | 28.262 |
| Immobilisations financières (placements à LT) | 36 | 37 |
| Immobilisations nettes | 842 | 918 |
| Autres actifs à LT | - | - |
| <i>Actifs à long terme</i> | 878 | 955 |
| | | |
| Total Actif | 26.488 | 29.217 |

Bilan FIE, Bolivie (\$000)

| Passifs | 2000 | 2001 |
|---------------------------------|--------|--------|
| Dépôts à vue | 26 | 233 |
| Dépôts à terme | 5.931 | 4.640 |
| Emprunts à CT | 942 | 1.433 |
| Autres dettes à CT | 1.481 | 1.420 |
| Dépôts à LT | 5.507 | 6.152 |
| Emprunts à LT | 8.234 | 10.924 |
| <i>Total Dettes</i> | 22.121 | 24.802 |
| Capital | 3.130 | 2.933 |
| Résultat de l'exercice | 404 | 410 |
| Report à nouveau | 208 | 195 |
| Autres comptes de fonds propres | 624 | 877 |
| <i>Total Fonds propres</i> | 4.366 | 4.415 |
| Total passif | 26.487 | 29.217 |

- Compte des résultats FIE, Bolivie(\$000)

| | 2000 | 2001 |
|--------------------------------------------------|-------|-------|
| Produits d'intérêts et de commissions | 5.773 | 6.318 |
| Charges d'intérêts et de commissions | 1.971 | 2.009 |
| <i>Résultat net d'intérêts</i> | 3.802 | 4.309 |
| Dotations aux provisions et créances douteuses | 850 | 1.276 |
| <i>Résultat Net d'intérêts après provisions</i> | 2.952 | 3.033 |
| Charges d'exploitation | 2.754 | 2.815 |
| <i>Résultat Net d'exploitation</i> | 198 | 218 |
| Autres produits | 449 | 477 |
| Autres charges | 101 | 116 |
| <i>Résultat Net avant éléments exceptionnels</i> | 546 | 579 |
| Eléments exceptionnels | 26 | (1) |
| <i>Résultats net avant impôts</i> | 572 | 577 |
| Impôts | 168 | 167 |
| Résultat Net | 404 | 410 |

- Analyse de la performance des IMF
- Objectifs de l'analyse de performance.
 - Qualité du portefeuille
 - Efficience et productivité
 - Gestion financière
 - rentabilité

- **Qualité du portefeuille**

→ Évalue la partie du portefeuille qui est « contaminée » par les impayées, par rapport au portefeuille total.

Reflète le risque de défaut de paiement sur les prêts et détermine les produits futurs de l'IMF.

Indicateur: le portefeuille à risque (PAR)

$$\text{PAR} = \frac{\text{ECI} > 30\text{J} + \text{ECR}}{\text{ETPBC}}$$

ECI > 30J: En cours des crédits ayant des impayées excédent 30 jours

ECR: Encours des crédits rééchelonnés (restructurés)

ETPBC: Encours total du portefeuille de crédit.

- Qualité du portefeuille

Quels sont les points à surveiller?

- Les arriérés et les rééchelonnements
- La fréquence des remboursements
- Les pertes sur créances

Repères:

PAR < 10%

- Qualité du portefeuille

Indicateur: Ratio de couverture de risque (CR)

Pourcentage du portefeuille à risque couvert par les réserves pour créances douteuses

$CR = RCD$

$ECI > 30J + ECR$

RCD: réserves pour créances douteuses

ECI > 30J: Encours des crédits ayant des impayés excédent 30jours

ECR: Encours des crédits rééchelonnés (restructurés)

Repères: $CR < 100\%$

- Qualité du portefeuille

| Indicateur | Afrique centrale | Afrique Est | Océan indien | Afrique australe | Afrique ouest | Moy.africain | Moy.mon diale |
|------------|------------------|-------------|--------------|------------------|---------------|--------------|---------------|
| | | | | | | | |
| PAR >30J | 4,1 % | 4,8% | 11,6 % | 3,9% | 3,2% | 4,0% | 5,2% |

Références: Microfinance Information eXchange (MIX) et CGAP (avril 2005)

Etude basée sur un échantillon de 163 IMF africaines

- Efficience et productivité
- Evaluent la manière dont les IMF rationalisent le traitement de leurs opérations.
- Productivité : quantité d'output par unité d'input
- Efficience : coût d'input et/ou prix d'output

Indicateurs:

- ratio charges d'exploitation
- Coût par emprunteur
- Productivité du personnel
- Productivité des agents de crédit.

Efficiencia

- ❑ Ratio des charges d'exploitation
- ❑ C'est l'indicateur d'efficiencia le plus utilisé. Il mesure le coût moyen de gestion d'une unité monétaire de crédit accordé. un ratio de 25% est considéré comme acceptable pour une IMF opérant en zone urbain.

Ce ratio est obtenu par: $\frac{\text{Montant des charges d'Exploitation}}{\text{Montant Brut Moyen du portefeuille de crédit}}$.

- **Efficienc**
- Coût par emprunteur (CPEM)

$$\text{CPEM} = \frac{\text{CA}}{\text{NMEA}}$$

-
- Indique le coût moyen par an pour servir un client
 - Plus juste car indépendant de la taille des prêts

C.A: Charges administratives

NMEA: nombre moyen d'emprunteurs actifs
(exclusion faite des crédits à la consommation et des crédits sur gage).

- Coût par emprunteur (CEPE)

Situation en Afrique (2003)

| indicateur | Afrique centrale | Afrique Est | Océan indien | Afrique australe | Afrique ouest | Moy.africaine | Moy.mondiale |
|---------------|------------------|-------------|--------------|------------------|---------------|---------------|--------------|
| CPEM(\$) | 84 | 58 | 240 | 83 | 77 | 72 | |
| CPEM(% PNB/H) | 17% | 24% | 83% | 14% | 19% | 21% | 11% |
| CPEP(\$) | 29 | 27 | 50 | 56 | 21 | 29 | |
| CPEP(%PNB/H) | 6% | 13% | 17% | 7% | 5% | 8,1% | 11% |

CPEM: coût par emprunteur

CPEP: coût par épargnant

- Productivité
- Emprunteurs par effectif du personnel (EPEP)

EPEP= NMEA

NTP



- Indique la manière dont l'IMF a adapté ses méthodes et procédures à ses activités de crédits
- Un ratio faible révèle des procédures inadaptées ou excessivement administratives

NMEA: nombre moyen d'emprunteurs actifs (exclusion faite des crédits à la consommation et des crédits sur gage)

NTP: Nombre total du personnel

- Productivité
- Emprunteurs par agent de crédit

$$EAC = \frac{NMEA}{NTAC}$$

-
- indique la manière dont l'IMF a adapté ses méthodes et procédures à ses activités de crédits
 - Un ratio faible révèle des procédures inadaptées ou excessivement administratives.

NMEA: Nombre moyen d'emprunteurs actifs (exclusion faite des crédits à la consommation et des crédits sur gage).

NTAC: Nombre total des agents de crédit

- Emprunteurs par effectif du personnel (EPEP)
Situation en Afrique (2003)

| indicateur | Afrique centrale | Afrique Est | Océan Indien | Afrique australe | Afrique Ouest | Moy.africaine | Moy.mondiale |
|------------|------------------|-------------|--------------|------------------|---------------|---------------|--------------|
| EPEP | 85 | 132 | 29 | 150 | 177 | 143 | 140 |
| NEPP | 168 | 204 | 154 | 72 | 300 | 213 | 132 |

EPEP: nombre d'emprunteurs par effectif du personnel

NEPP: nombre d'épargnants par effectif du personnel

- Gestion financière

Les incontournables de la gestion

Evaluation des différentes sources de fonds et leurs coûts

- Les incontournables de la gestion
- ✓ La mesure des arriérés, les règles de provisionnement et les règles en matière de write-offs
- ✓ La mesure des risques possibles:
 - Le risque de contrepartie (l'emprunteur va –t-il rembourser?)
 - Le risque de liquidité
 - Le risque de taux d'intérêt (problème d'adéquation entre actif et passif)
 - Le risque de marché
 - Le risque de change
 - Le risque de solvabilité
 - Le risque opérationnel
- ✓ La mesure de la productivité
- ✓ Des outils synthétiques: Pearls, CAMEL, GIRAFE

Différentes sources de fonds et leurs coûts

- Le capital
- Les fonds de tiers
- Prêts subventionnés
- Prêts bancaires (parfois grâce à l'appui d'un fonds de garantie)
- Les fonds de placement spécialisés
- L'épargne

indicateurs

- Ratio charges de financement
- Ratio coûts des ressources financières
- Ratio dettes/fonds propres

□ Gestion financière

- Ratio dettes/fonds propres (RDFP)

$$\text{RDFP} = \frac{\text{TD}}{\text{TFP}}$$

TFP

- Indique le degré de sécurité que possède une institution pour couvrir d'éventuelles pertes
- Une augmentation rapide de ce ratio influence directement la marge bénéficiaire de l'IMF
- Plus les IMF se développent vers la maturité plus l'effet de levier augmente
- TD: total dettes
- TFP: total fonds propres

- Gestion financière
- Structure financière par type d'IMF en Afrique (2003)

| indicateur | coopératives | IMF réglementés | IMF non réglementées | Moyenne |
|---------------------------|--------------|-----------------|----------------------|---------|
| Ratio fonds propres/Actif | 24,0% | 25,0% | 53,0% | 26,0% |
| Ration Epargne/Passif | 78,9% | 69,4% | 37,7% | 71,6% |

■ Rentabilité

→ indique la rentabilité de l'institution, soit en rapport avec les fonds propres ou en rapport avec l'ensemble des actifs

Indicateurs:

- Rentabilité des fonds propres (Return on Equity-ROE)
- Rentabilité des actifs (return on assets-ROA)
- Rendement du portefeuille

■ Rentabilité

- Rentabilité des fonds propres (ROE)

$$\text{ROE} = \frac{\text{RN}}{\text{FPM}}$$

- Mesure le retour sur l'investissement des actionnaires dans l'IMF
- Est influencé par le niveau de concurrence (sur les taux et sur les marges)
- Est fortement influencé par le statut (IMF réglementées versus IMF non réglementées)

RN: résultat net

FPM: fonds propres moyens

- Rentabilité
- Rentabilité des actifs (ROA)

$$\text{ROA} = \frac{\text{RN}}{\text{AM}}$$

- Mesure générale de rentabilité
- Mesure aussi bien la marge de profit que l'efficacité

RN: résultat net

AM: actifs moyens

- Rentabilité

Autosuffisance opérationnelle (OSS)

$OSS = \frac{PF}{CF + PCI + CE}$

- Mesure la rentabilité de l'activité d'intermédiation proprement dite

PF: produits financiers

CF: charges financières

PCI: charges nettes des provisions pour prêts irrécouvrables

CE: charges d'exploitation

- Rentabilité
- Autosuffisance financière (FSS)

FSS= PF retraités

CF retraités+ PCI retraités+ CE retraitées

- Rentabilité des actifs et autosuffisance opérationnelle

Situation en Afrique (2003)

| indicateur | Afrique centrale | Afrique Est | Océan indien | Afrique australe | Afrique ouest | Moy.africaine |
|------------|------------------|-------------|--------------|------------------|---------------|---------------|
| ROA | -0.6% | 3.4% | -3.3% | -9.7% | 1.7% | 1.6% |
| OSS | 107.3% | 131.9% | 96.6% | 90.3% | 118.8% | 122.0% |

ROA: return on asset

OSS: operational self-sufficiency

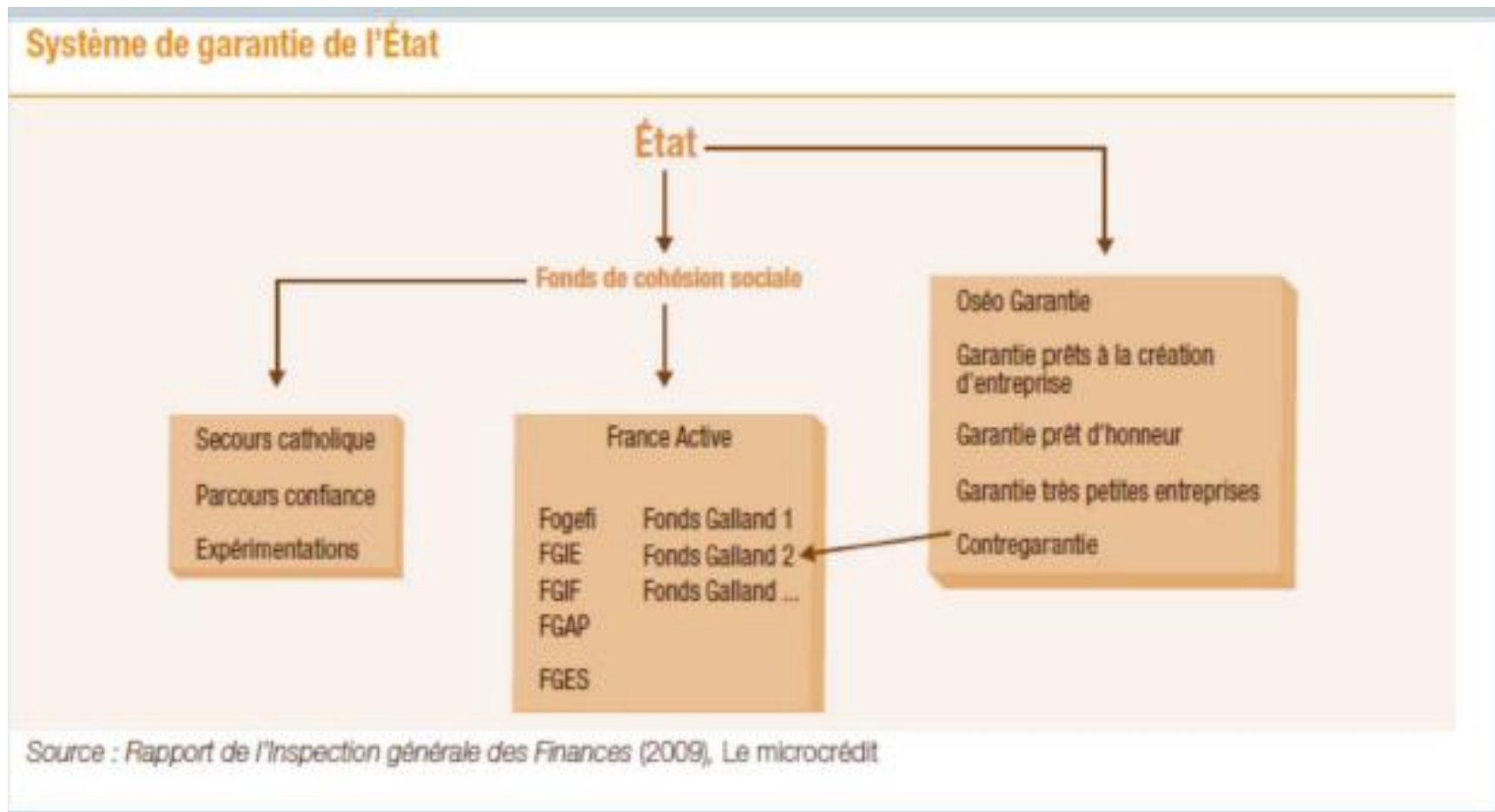
- **Rentabilité des actifs et autosuffisance opérationnelle**
Situation en Afrique (2003)

| indicateur | coopératives | IMF réglementées | IMF non réglementées | Moyenne |
|------------|--------------|------------------|----------------------|---------|
| ROA | 0.4% | 2.6% | 1.9% | 1.6% |
| OSS | 109% | 131% | 117% | 122% |

ROA : return on asset

OSS: operational self-sufficiency

Mécanisme du fonds de cohésion sociale



Source : Rapport de l'Inspection générale des Finances (2009), Le microcrédit

L'encours des microcrédits personnels garantis apparaissent dans le tableau ci-après

Répartition des microcrédits personnels garantis par objet depuis 2007

(en %)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Emploi et mobilité | 65,4 | 68,3 | 69,8 | 70,7 | 72,4 | 73,2 |
| Logement | 13,6 | 13,7 | 13,6 | 13,2 | 12,4 | 12,8 |
| Éducation et formation | 9,6 | 7,5 | 6,2 | 5,2 | 4,6 | 3,9 |
| Santé | | | 0,5 | 0,8 | 0,9 | 0,9 |
| Autres | 11,1 | 10,5 | 9,9 | 10,1 | 9,8 | 9,2 |

Source : Caisse des dépôts et consignations (France microcrédit)

Etat des lieux des micro-crédits personnels accordés en France

Microcrédits personnels garantis par le Fonds de cohésion sociale à fin décembre

Répartition par établissements partenaires

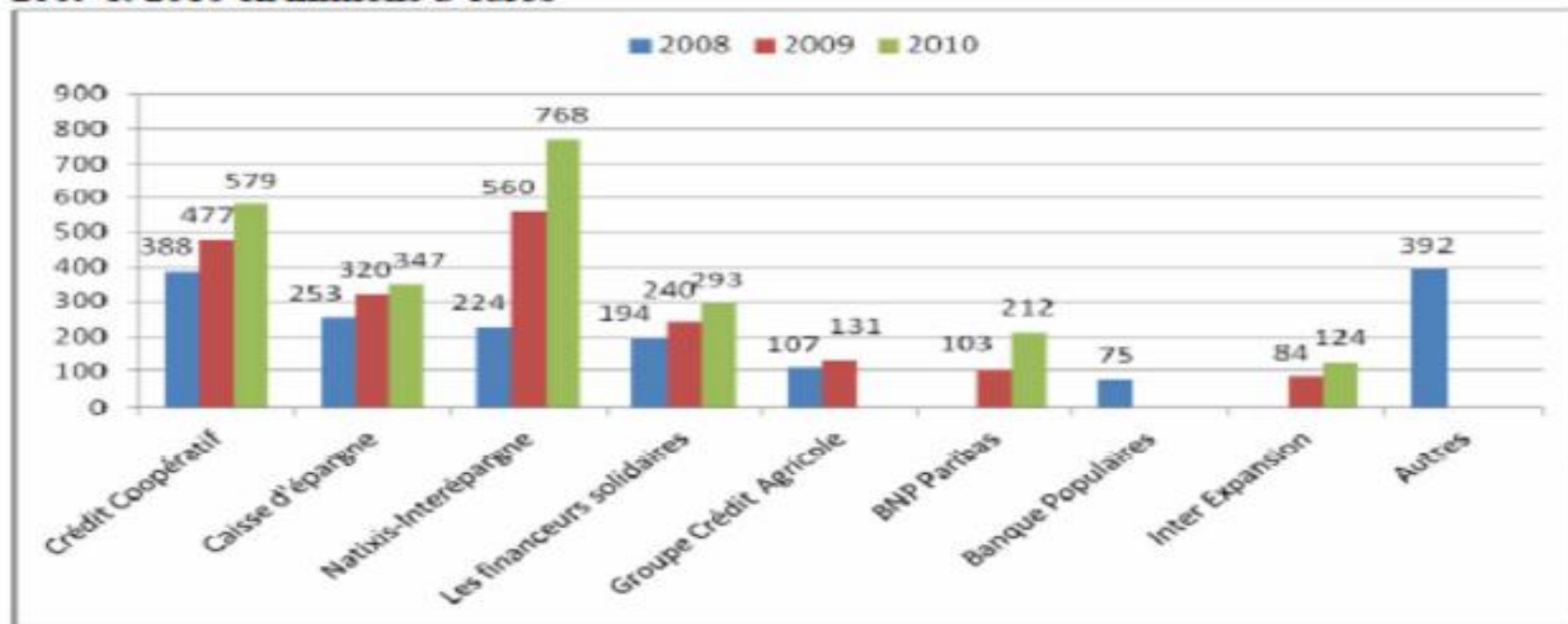
(en unités, part de marché en %)

| | 2005/2006 | 2007 | 2008 | 2009 | Total | Part de marché au 31/12/2009 | Part de marché au 31/12/2008 |
|--------------------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|---------------|------------------------------|------------------------------|
| Groupe Caisse d'Épargne | 115 | 569 | 1 560 | 2 443 | 4 687 | 40,69 | 37,41 |
| Groupe Crédit coopératif | 140 | 536 | 811 | 1052 | 2 539 | 22,04 | 24,79 |
| Groupe Crédit mutuel | 118 | 305 | 566 | 751 | 1 740 | 15,11 | 16,48 |
| Laser Cofinoga | 72 | 258 | 110 | 148 | 588 | 5,10 | 7,34 |
| Crédit municipal de Nantes | 11 | 194 | 172 | 159 | 536 | 4,65 | 6,28 |
| La Banque Postale | | 5 | 50 | 313 | 368 | 3,19 | 0,92 |
| Crédit agricole | | 18 | 73 | 181 | 272 | 2,36 | 1,52 |
| Cetelem | | 21 | 72 | 71 | 164 | 1,42 | 1,55 |
| Crédit municipal de Bordeaux | 1 | 35 | 54 | 70 | 160 | 1,39 | 1,50 |
| Adie | | | | 131 | 131 | 1,14 | 0,00 |
| Crédit municipal de Lyon | | 16 | 12 | 70 | 98 | 0,85 | 0,47 |
| Cofidis | | 6 | 35 | 39 | 80 | 0,69 | 0,68 |
| Crédit municipal de Toulouse | | | | 44 | 44 | 0,38 | 0,00 |
| Crédit municipal de Dijon | | 1 | 20 | 22 | 43 | 0,37 | 0,35 |
| BNP Guyane | | | 23 | 15 | 38 | 0,33 | 0,38 |
| Crédit municipal de Boulogne-sur-Mer | | 4 | 4 | 10 | 18 | 0,16 | 0,13 |
| Crédit municipal de Roubaix | | 11 | 1 | 1 | 13 | 0,11 | 0,20 |
| Total | 457 | 1 979 | 3 563 | 5 520 | 11 519 | | |

Source : Caisse des dépôts et consignations

Plusieurs acteurs interviennent dans la collecte de l'épargne comme le montre la figure suivante :

Graphique 1 : mobilisation de l'épargne solidaire en France, par type d'institution, en 2008, 2009 et 2010 en millions d'euros



Source 3 : Finansol : rapports 2009 et 2010

3: La fiscalité incitative à l'épargne solidaire en France

- Les particuliers et les personnes morales peuvent bénéficier de diverses réductions d'impôts. Ils bénéficient d'un certain nombre d'avantages. On peut citer :
 - ✓ l'avantage Madelin (réduction de 25% de l'investissement réalisé pour des actions non cotées, dans la limite de 20.000 euros pour un célibataire et 40.000 euros pour un couple).
 - ✓ C'est le cas aussi de la loi Travail, emploi et pouvoir d'achat (loi (TEPA). Selon cette loi, un contribuable soumis à l'impôt sur la fortune qui souscrit un placement solidaire sous la forme des parts de capital d'une PME non cotée peut déduire de l'ISF 75% du montant de sa souscription dans une limite de 50.000 euros sous réserve que les titres soient bloqués au moins 5 ans).
 - ✓ On peut noter aussi le cas de don. Dans ce cas de figure, les placements de partage ouvrent un droit à déduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% des montants de l'épargne solidaire donnée dans les limites de 20% du revenu imposable pour les particuliers.

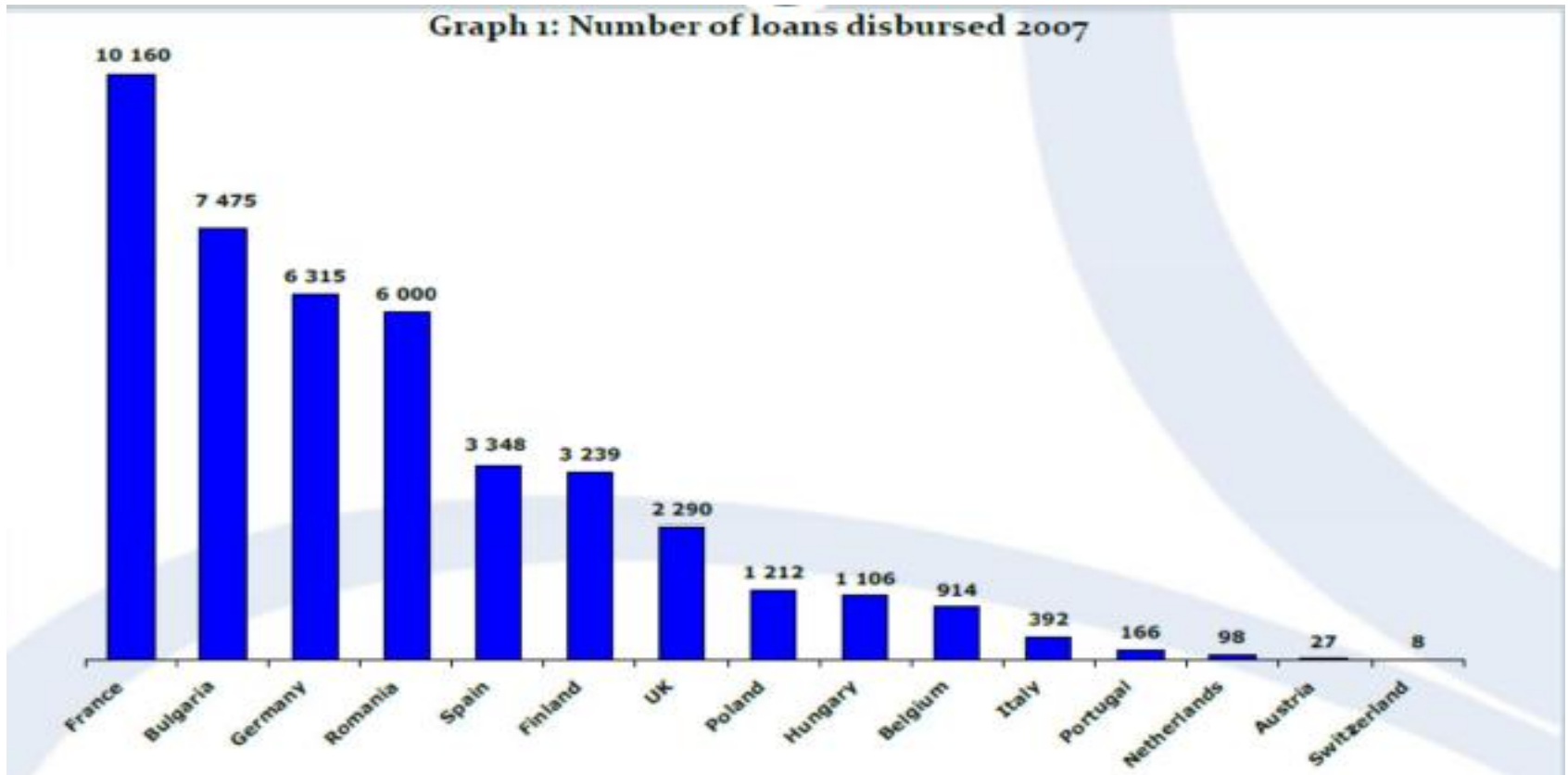
3: La fiscalité incitative à l'épargne solidaire en France

- ✓ Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60% du montant des sommes données dans les limites de 5 pour 1000 du montant du don effectué. Cette déduction s'élève à 75% pour les dons aux associations offrant l'aide alimentaire.
- ✓ Par ailleurs, dans le cas d'amendement Finansol, les placements solidaires de partage ouvrent droit à un prélèvement libératoire à taux réduit de 5% (au lieu de 18%) hors prélèvement sociaux de 12,1% sur le montant des intérêts donnés à une ONG.
- ✓ Pour le Plan d'épargne salariale, il s'agit d'un intéressement versé aux salariés sous la forme d'une contribution à une épargne comme l'exonération de l'impôt sur l'épargne solidaire dans un plan d'épargne salariale, l'épargne salariale investie dans un fonds commun de placement d'entreprises solidaires (FCPES) est exonérée d'impôt (tant pour les revenus que les plus-values éventuelles, hors prélèvement sociaux).

L'expérience de la microfinance dans les autres pays d'Europe

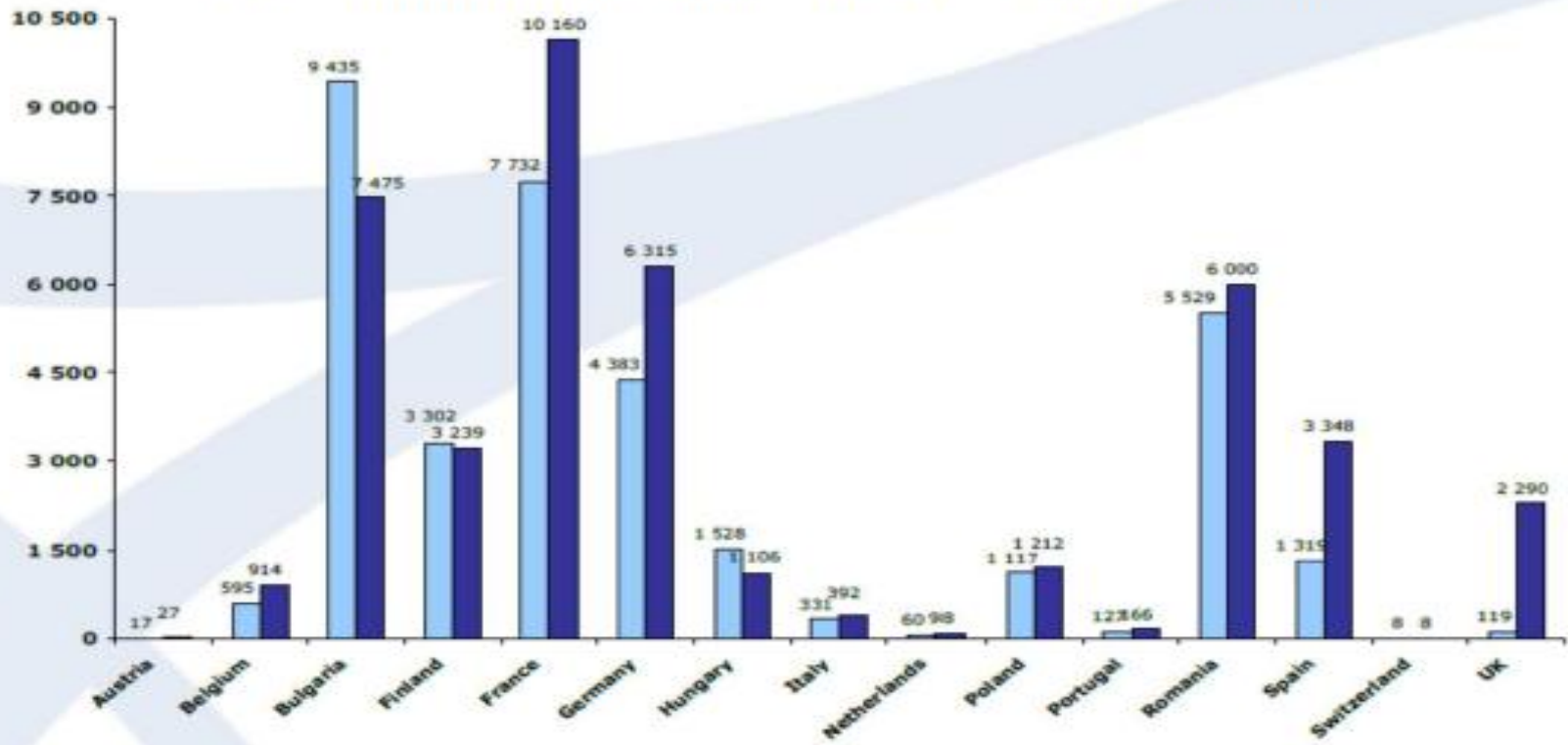
- La commission européenne définit le micro-crédit comme un prêt inférieur ou égal à 25000 euros destinés aux microentreprises, aux personnes inactives qui souhaitent se lancer dans l'auto-emploi

Nombre de micro-crédits accordés par pays en Europe



Quelques chiffres sur l'évolution de micro-crédits par pays

Graph 3: Growth in the Number of Loans Disbursed 2006 - 2007



INTERMÉDIATION MICROFINANCIÈRE ET IMPACT DE LA MICROFINANCE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- Les institutions de microfinance ne créant pas de la monnaie, elles s'interposent soit entre les autres intermédiaires financiers (banques), les marchés financiers, les bailleurs de fonds ou des fonds d'investissement et les bénéficiaires ultimes.

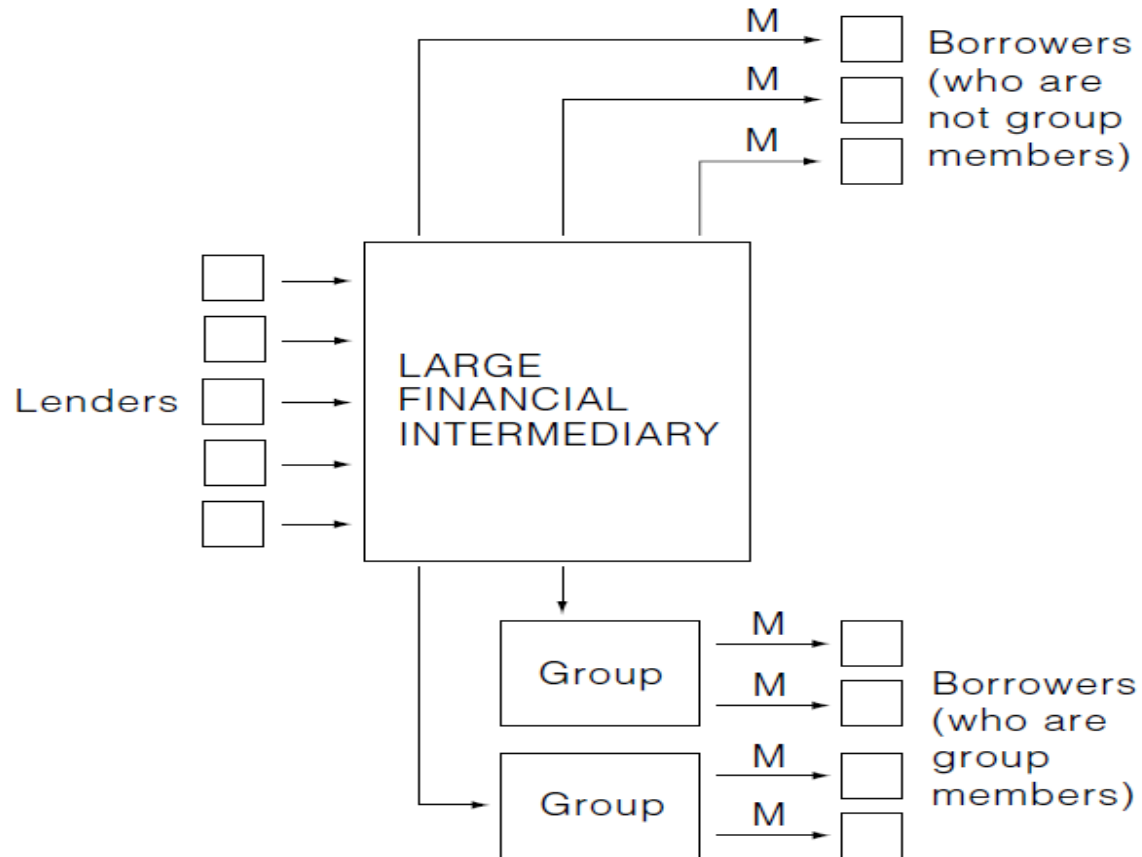
Pour cela, les intermédiaires financiers offrent deux types de services

-la délégation du monitoring

-la transformation des actifs

- Le micro-intermédiaire financier offre le même service. Le groupe est premier micro-intermédiaire et les membres s'auto-sélectionnent et s'autosurveillent. L'auto-sélection et l'auto-surveillance s'effectue au travers l'engagement joint (joint liability).

Schématiquement:



Des Coûts de surveillance et de sélection hétérogènes

L'intermédiation déléguée engendre des coûts de surveillance et de sélection hétérogènes. L'hétérogénéité résulte de la présence de certains emprunteurs qui peuvent former des groupes et qu'à l'intérieur des groupes, il y a surveillance par les pairs.

Cette pratique entraîne des coûts de monitoring et de surveillance faible. En effet, le service de monitoring (surveillance) est offert à faible coût par rapport à un intermédiaire traditionnel. Ainsi le faible coût de surveillance rend le prêt réalisable. Le coût de surveillance est faible grâce à sa mutualisation entre les membres du groupe.

Une intermédiation de proximité géographique et sociale

L'intermédiation microfinancière est une intermédiation de proximité à la fois géographique et sociale.

La proximité géographique résulte d'une mobilisation de ressources sur un rayon limité; ressources destinées à financer des activités à petite échelles au profit des acteurs ciblés sur un rayon limité.

La proximité géographique souligne l'appartenance des agents à capacité de financement et à besoin à un même espace (le village, le quartier, le même zone). La dimension sociale met en lumière la contrepartie des créances et des dettes est assurée par des mécanismes qui allient la confiance et la pression du groupe.

II. Théorie des incitations et des contrats et intermédiation microfinancière

La microfinance est désormais une branche de l'économie financière. Elle est classée dans le JL au secteur 40. La modélisation microfinancière s'inscrit dans la théorie des incitations et des contrats. La dynamique d'un prêt s'inscrit dans trois séquences à savoir :

- ✓ la sélection du projet;
- ✓ l'octroi du prêt;
- ✓ la surveillance en vue du remboursement.
-

Le prêt de groupe a fait l'objet de nombreuses recherches. Quelques différents modèles de prêt de groupe :

- ✓ Modèles de Stiglitz (1990) prix Nobel (2001), Modèle de Varian (1990)
- ✓ Besley et Coate (1995), Prescott (1997) prix Nobel d'économie
- ✓ Conning (1997, 1999), Ghatak (1999)
- ✓ Armendariz de Aghion (1999), Laffont-Ngessan (2000)

X. Synergies entre les banques et les institutions de microfinance

La dynamisation des synergies entre le système bancaire et les institutions de microfinance fait l'objet d'une attention de plus en plus croissante, les auteurs évoquant les apports mutuels entre les deux sphères du système financier (WESTLEY,2007;YOUNOSSIAN et al,2007):

- i) les IMF accéderaient à une échelle supérieure de source de financement pour répondre à des besoins de plus en plus importants en volume et pour des durées plus longues;
- ii) les banques disposent de ressources à long terme nécessaires pour soutenir les projets des PME tandis que les IMF détiennent la technologie de financement la plus apte à assurer des financements peu risqués;
- iii) cela améliore l'efficacité de ressources locales pour combler l'incertitude des ressources externes dans le financement du développement.

L'entrée des banques en Microfinance (1)

Quatre modèles d'intervention des banques commerciales en microfinance: l'unité interne, la Filiale financière, la société de services en microfinance et des alliances stratégiques (elles ne correspondent pas à une intervention directe).

L'unité interne spécialisée en microfinance

- Deux possibilités s'offrent à la banque commerciale: créer une unité de microfinance en son sein qui constitue un système interne à guichets séparés et à clientèle segmentée, ou incorporer un produit de microfinance dans une unité déjà existante de la banque qui constitue un système interne à guichet unique et à clientèle confondue.
- Dans le premier cas, il s'agit au sein des agences de la banque des subdivisions de services financiers destinés notamment au financement des micro-entreprises, quelles soient dans les zones urbaines ou périurbaines.
- Dans le deuxième cas, il s'agit de traitement indifférencié des clients de la banque, au niveau des guichets d'agences bancaires. Suivant ce schéma, aucune distinction n'est faite entre les petites et les moyennes entreprises et les grandes entreprises alors que dans la pratique habituelle, la banque classe ses clients en fonction de leur rentabilité et du degré de risque qui leur sont associés.

L'entrée des banques en microfinance(2)

La filiale financière

- La filiale financière est une institution réglementée par les autorités bancaires locales, ce qui la soumet aux exigences de fonds propres minimum et au respect de tous les impératifs disposés par l'agrément. La filiale financière peut être une propriété exclusive de la banque ou prendre la forme de « joint venture » avec d'autres associés.
- Lorsqu'une banque entre directement en microfinance, elle expose en partie son image et sa réputation. La mise en place d'une filiale financière est une façon pour celle-ci de réduire ce type de risque. D'autres avantages liés à ce modèle tiennent au fait que les activités de microfinance sont dotées d'une gouvernance distincte, ce qui se traduit par une structure de personnel et des méthodes de gestion appropriées.
- Toutefois, ce modèle est susceptible, en particulier lorsque les deux structures sont fortement différenciées, de conduire à une duplication des tâches pour la banque. Cette duplication des tâches est synonyme d'une augmentation du coût d'entrée en microfinance.

L'entrée des banques en microfinance(3)

La société de services en microfinance

- La société de services en microfinance est définie comme une société non financière qui pourvoit des services d'octroi et de gestion de crédit à une banque. Contrairement à la filiale financière, la société de service ne nécessite pas d'agrément et ne fait pas l'objet d'une réglementation par les autorités monétaires. A l'image de la filiale financière, elle peut être une propriété exclusive de la banque ou appartenir à plusieurs investisseurs associés par une ouverture de son capital à des investisseurs actifs en microfinance.
- Dans ce modèle, tout le travail de promotion, d'évaluation, d'approbation, de suivi et de recouvrement des crédits incombe à la société de services. Toutefois, les crédits sont enregistrés dans les registres de la banque mère, et la société se fait rémunérer pour ses services. La société de service, à l'image de la filiale financière, dispose généralement d'une gouvernance autonome, d'une identité et d'une structure de personnel qui lui sont propres.

L'entrée des banques en microfinance(4)

Alliances stratégiques

- Les alliances stratégiques consistent pour les banques à intervenir en microfinance en formant des alliances stratégiques avec des institutions non bancaires servant déjà ce marché. C'est un moyen simple d'être reconnu comme « supporter » de la microfinance sans fournir beaucoup d'efforts ni exposer la réputation de la banque à un grand risque.
- La forme la plus simple est le prêt aux IMF. A un niveau plus complexe, une banque et son partenaire non bancaire concluent un accord selon lequel l'IMF prend en charge une partie du processus d'approbation des crédits et/ou de gestion des crédits de la banque. Un tel accord permet de tirer avantage de la connaissance du marché et de la méthodologie de crédit de l'IMF d'une part et des capacités de financement et de traitement des transactions de la banque d'autre part.
- Dans la pratique ces alliances sont rares. En effet, il est difficile de construire un bon accord entre une banque et une institution de microfinance. Un « bon accord » attribue à chaque partenaire des coûts, des risques, des responsabilités et un retour de telle manière que les éléments incitatifs et les intérêts de chacun soient mis sur le même plan notamment lorsque le pouvoir des deux parties est inégal.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (1)

Pour entrer dans le marché de banques commerciales, une institution de microfinance dispose aussi de deux voies principales: la voie directe (upscaling) et la voie indirecte "les relations de partenariat".

Up scaling

- Le « upscaling » est le fait d'institutions de microfinance qui montent en gamme de clientèle dans le but d'atteindre une niche de clientèle plus aisée. Il s'agit particulièrement d'institutions de microfinance suffisamment matures et d'un niveau de rentabilité assez élevé, qui se sentent aptes à se glisser dans le système financier formel et à entrer en compétition directe avec les banques commerciales.
- L'incursion des IMF dans le système financier est vue comme un signe d'entrée dans leur phase finale de développement. En effet, lorsque l'activité de la clientèle se développe, leurs besoins en financement s'accroissent, et donc le montant des sommes demandées. Et sous peine de perdre sa clientèle, l'IMF est logiquement amenée à aligner son offre sur les besoins de sa clientèle. A partir de ce moment, le besoin en ressources longues et peu coûteuses se fait sentir pour l'institution de microfinance. L'agrément bancaire lui confère le pouvoir de mobiliser les dépôts aussi bien de grandes entreprises que les micro-entrepreneurs.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (2)

Les formes de partenariat Banques-IMF

Elles sont variées et touchent le plan institutionnel, technique, financier

Partenariat institutionnel

- Le partenariat institutionnel consiste en une alliance entre une banque et une ou plusieurs institutions de microfinance, dans le but de fournir des services micro financiers. Cette alliance peut prendre des formes différentes selon le stade de développement de l'IMF. La forme de partenariat permet à la banque d'être reconnue comme « supporter » de la microfinance, sans exposer son image de marque. La banque pourrait participer à la définition du modèle institutionnel de l'IMF, au choix de l'opérateur, à la définition du cadre contractuel liant les institutions parties prenantes. La banque peut donc influencer sur les choix stratégiques de l'IMF et imposer des règles, des normes de développement et des conditions de collaboration avec l'IMF. D'autres formules de partenariats institutionnels plus banales consistent pour une banque à subventionner le démarrage d'institutions de microfinance ou à édifier un trophée pour les acteurs de la microfinance. Ce type de partenariat est plus fréquent dans les zones où la microfinance est en phase de démarrage.

Partenariat technique

- Le partenariat technique est fondé sur la prestation de services de la banque au profit de l'IMF. Cette prestation de services peut porter sur la formation aux techniques bancaires, le transfert de fonds, l'audit et le contrôle, la mise à disposition par la banque de son infrastructure à l'IMF, etc.
- Une autre formule de partenariat technique consiste pour une banque à assurer à ses guichets la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits pour l'IMF. En retour, l'IMF se concentre sur un rôle d'intermédiation (constitution de groupes, analyse des demandes de crédit, validation des dossiers, suivi des dossiers, etc.). Il est à signaler que dans la plupart des cas, le partenariat technique s'accompagne du partenariat financier.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (4)

Partenariat financier

- Le partenariat financier représente la forme la plus courante et la plus simple, en fonction du degré de confiance qui va s'instaurer entre la banque et l'IMF. La forme la plus courante du partenariat financier porte sur le placement auprès d'une banque de l'excédent d'épargne et de trésorerie de l'IMF, la banque garantissant la sécurisation et la rémunération de celui-ci. La banque y trouve son compte également car ainsi, elle élargit ses sources de financement.
- Le partenariat financier entre les banques et les IMF passe également par les lignes de crédit, que les banques peuvent ouvrir aux IMF grâce auxquelles elles atteignent une clientèle qu'elles ne peuvent atteindre seules à cause de leur organisation très centralisée et de l'inadéquation de leurs approches en matière de crédit. Ce type de partenariat permet de générer une offre de crédits avec des coûts de transaction faibles et d'atteindre des taux de remboursement dont bénéficient les institutions de microfinance. Dans ce cas, le partenariat financier peut être vu comme une délégation des responsabilités en matière de collecte de dépôts, de distribution et de surveillance des crédits. Ce partenariat présente un inconvénient pour l'IMF qui se trouve souvent contrainte de s'engager à déposer ses excédents de trésorerie auprès d'une seule banque.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (5)

Participation des banques commerciales au refinancement des IMF

- Ce type de partenariat renvoie à la mise à disposition des IMF, par les banques commerciales, de lignes de crédits leur permettant de développer leurs activités financières. En théorie, on peut assimiler le refinancement des IMF à un crédit bancaire alloué à une entreprise quelconque. Dans les faits, cependant, cette pratique revêt bien d'autres aspects non négligeables, car il s'agit d'une opération financière liant deux institutions financières aux opérations quasi-identiques (intermédiation financière).
- C'est pourquoi il importe que soient mis en place des mécanismes garantissant le déroulement des transactions pour prévenir le risque systémique et éviter des chocs à l'économie. D'un autre côté, en devenant débitrice de la banque, l'IMF est tenue de se soumettre aux mêmes conditions de sélection de demande et de gestion de crédits que les autres clients de la banque. A ce niveau, étant donné les risques liés à leurs activités micro financières, les banques commerciales ne manqueront pas d'exiger des garanties importantes, pour se prémunir contre les risques de sélection adverse.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (6)

Participation d'une banque commerciale dans le capital social de l'IMF

- Ce type de partenariat consiste pour une banque commerciale à souscrire aux actions émises par les IMF ayant un statut de Société Anonyme (SA), et acquérir le statut de copropriétaires. En conséquence, elles jouissent des dividendes de la SA et participent aux décisions à travers le Conseil d'Administration. En effet, l'introduction de partenaires privés dans le capital des IMF peut bouleverser la finalité des interventions de celles-ci, notamment lorsqu'ils sont en mesure de peser sur les décisions du conseil d'administration. Avec cette option, il y a un risque de conflits d'objectifs, surtout si les partenaires ou actionnaires participant au capital n'associent pas aux activités de microfinance les mêmes finalités.
- Il existe une forme souple de participation au capital des IMF qui consiste pour un établissement de crédit à prendre part au capital d'une IMF quelconque à travers des crédits avec une option de transformation des créances en titres de propriété. Cette forme s'apparente à celle développée au point précédent mais la différence est qu'elle est assortie d'un droit de changement de la nature du titre financier par la banque porteuse et suivant les performances de l'institution débitrice.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (6)

Participation d'une banque commerciale dans le capital social de l'IMF

- Dans cette hypothèse, la banque aura un droit d'ingérence dans le fonctionnement de l'institution, qui s'engage à travailler en collaboration avec elle. Les atouts de cette formule pour les IMF sont, entre autres, que le bénéfice continu de ressources financières susceptibles de perturber le développement de leurs activités.
- Les avantages sont aussi importants pour la banque commerciale. En effet, non seulement elle aura un droit de regard sur ses créances, ce qui est une assurance contre les probables pertes, mais aussi elle pourra mieux comprendre les spécificités de ce secteur et participer à l'innovation financière. Enfin, la banque peut réajuster la composition de son portefeuille de crédits pour en limiter la dépendance et bénéficier de la domiciliation des liquidités de l'institution dans ses agences. Cette épargne est certes individuellement négligeable, mais groupée elle est assez considérable, ce qui permet d'alléger ses besoins de trésorerie.

L'entrée des IMF sur le marché de banques commerciales (6)

- Malgré les avantages potentiels de la complémentarité entre les banques et les IMF, et bien qu'elle soit une caractéristique notable du secteur de la microfinance au cours de ces dernières années dans certains contextes, elle reste limitée. Or, une présence bancaire accrue est souhaitée, vu l'énorme capacité des banques à offrir des services de microfinance si elles le souhaitent avec des réseaux bancaires extensifs, une base de capital large, un accès à des fonds prêtables, un système de propriété privée qui encourage une gouvernance saine, capacité à collecter des dépôts et d'autres services financiers, etc. Cette faible présence bancaire s'explique par les faibles performances de la plupart des IMF, mais aussi et surtout par la méconnaissance de la microfinance par ces banques. Cette méconnaissance limite les résultats des banques qui s'engagent dans ce secteur.

IMF dans le paysage burundais

Figure : Evolution des points de services des IMF burundaises de 2012 à 2018

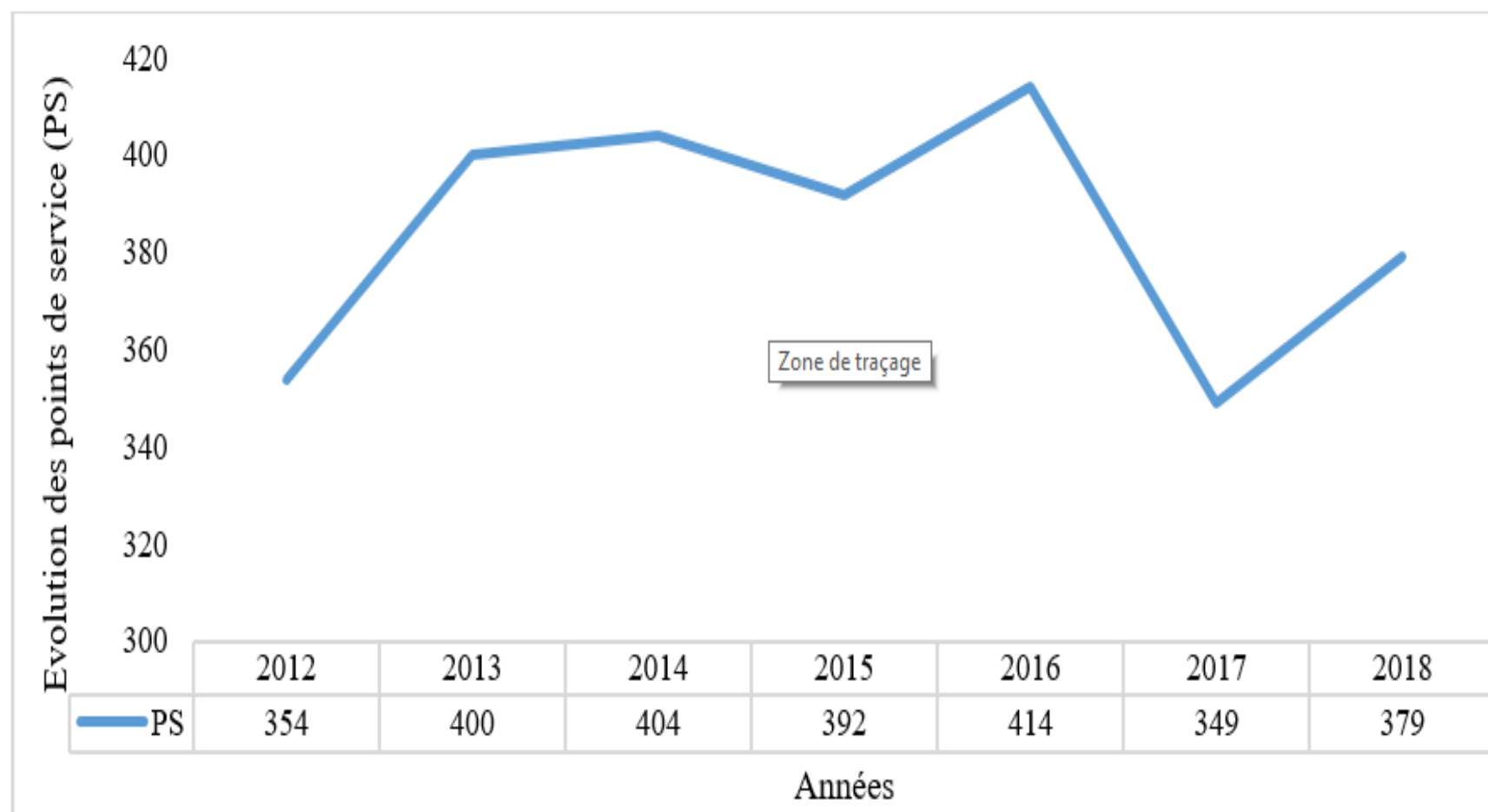


Figure : Evolution des clients/ membres des IMF desservis

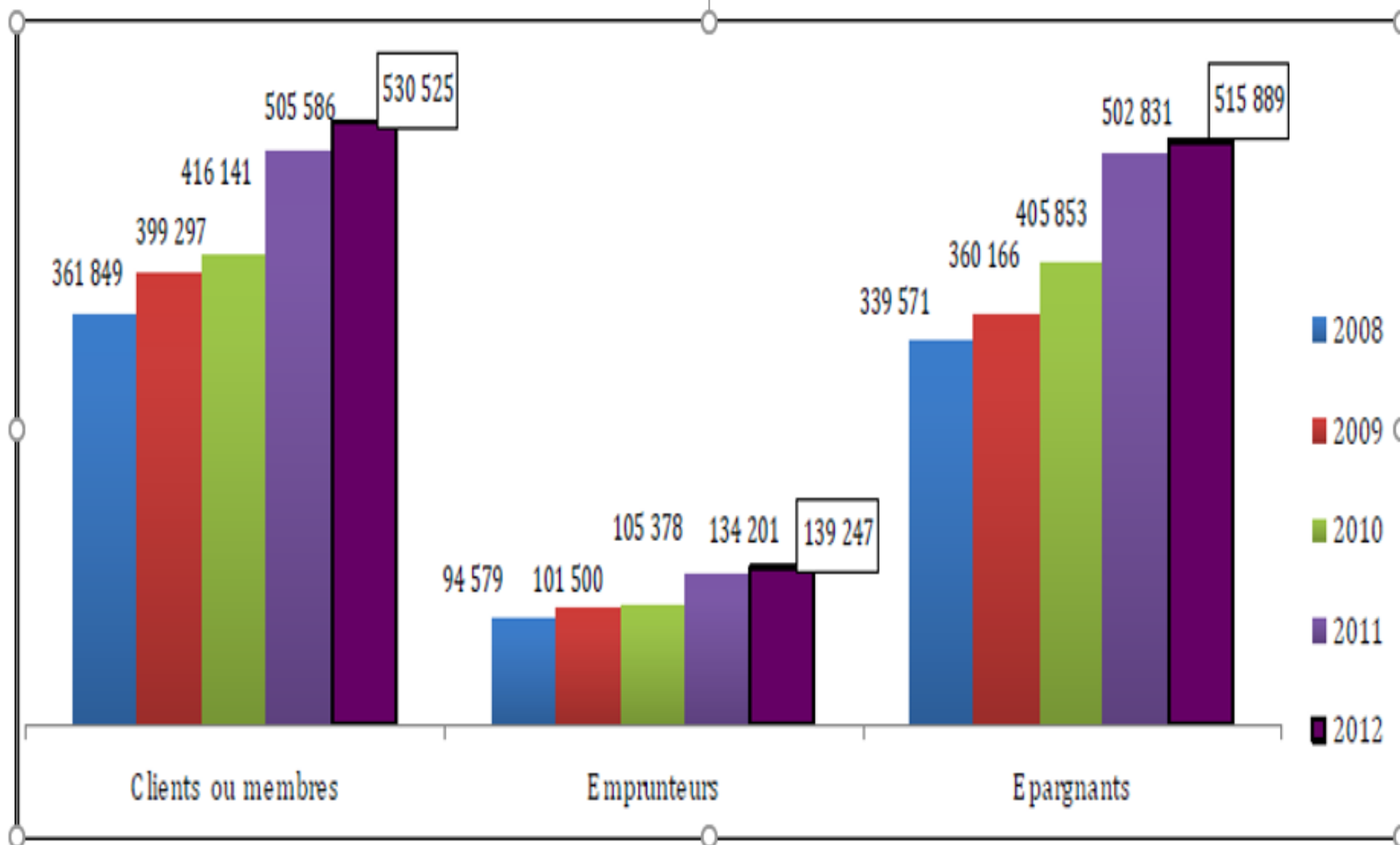
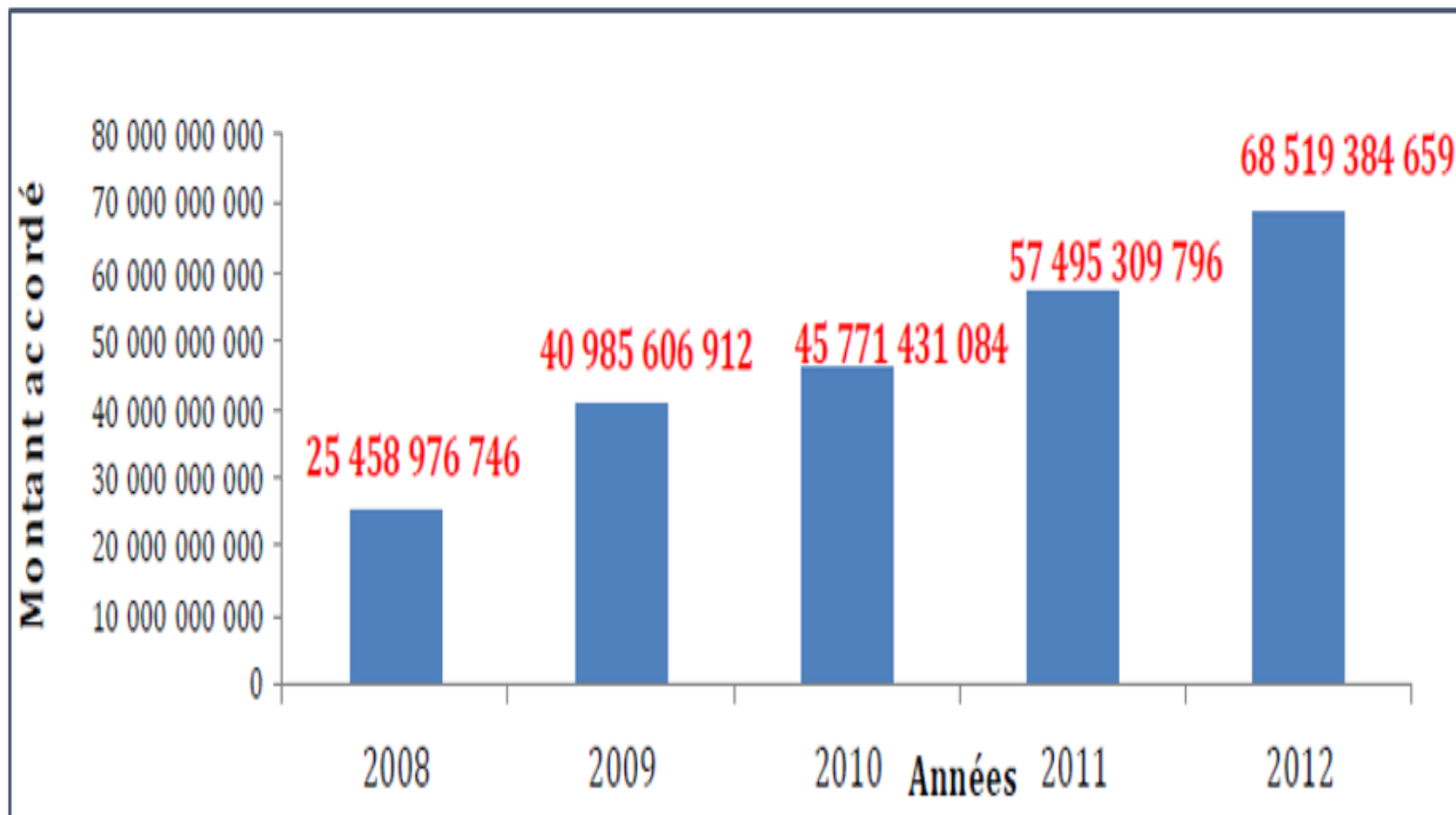


Figure : Evolution des crédits octroyés



a. Encours moyen de crédit par emprunteur

Formule de calcul :

Encours moyen de crédit par emprunteur = Total des Encours de Crédits à la fin de la Période / Nombre Total d'Emprunteur à la fin de la Période

Norme BCEAO : tendance haussière

L'encours moyen de crédit par emprunteur est le montant moyen des engagements des membres ou bénéficiaires vis-à-vis de l'établissement de microfinance.

Figure : Evolution de l'encours moyen de crédit par emprunteur (BIF)

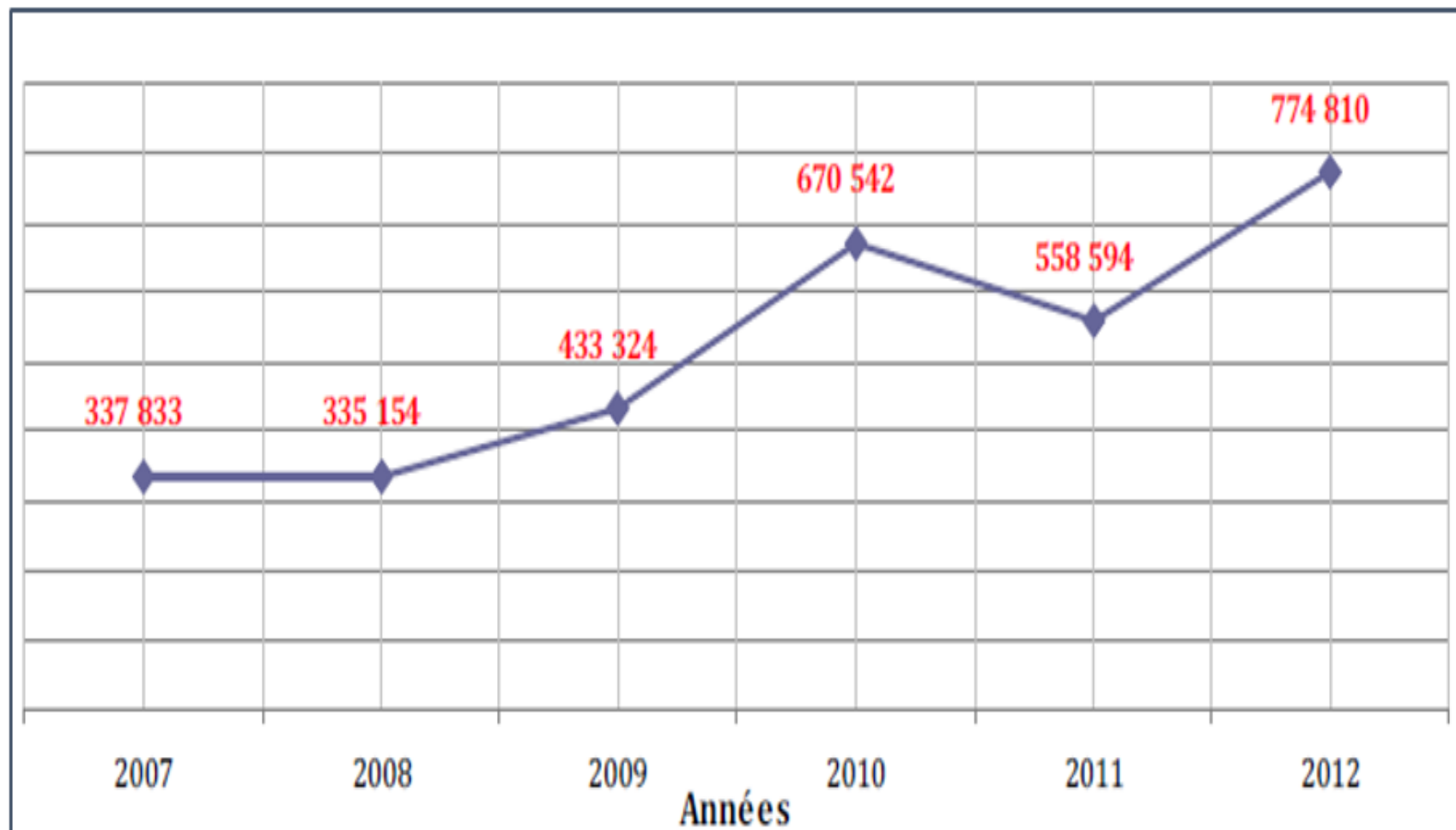
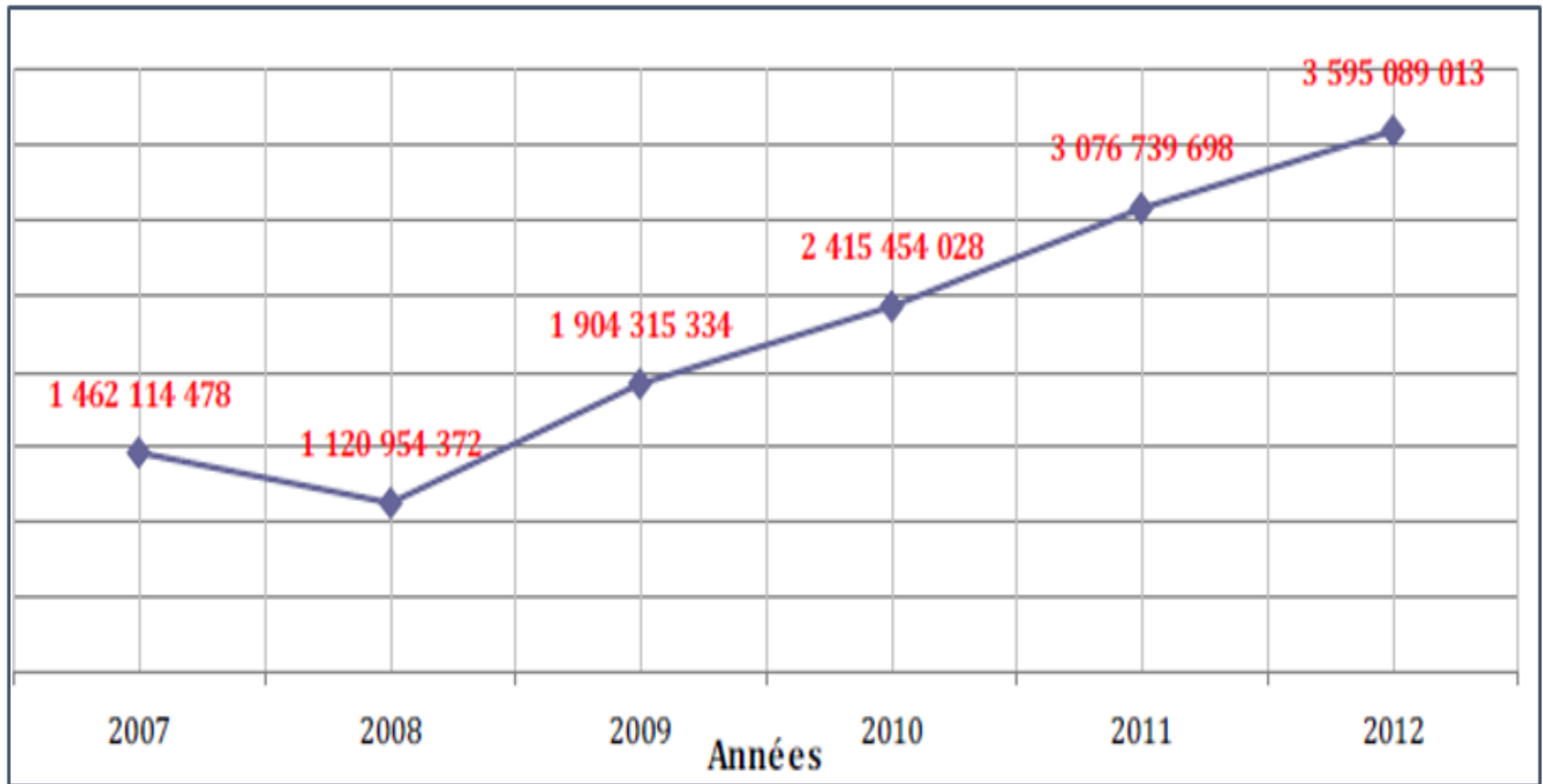


Figure : Evolution de l'encours de crédit



c. Montant moyen des crédits décaissés

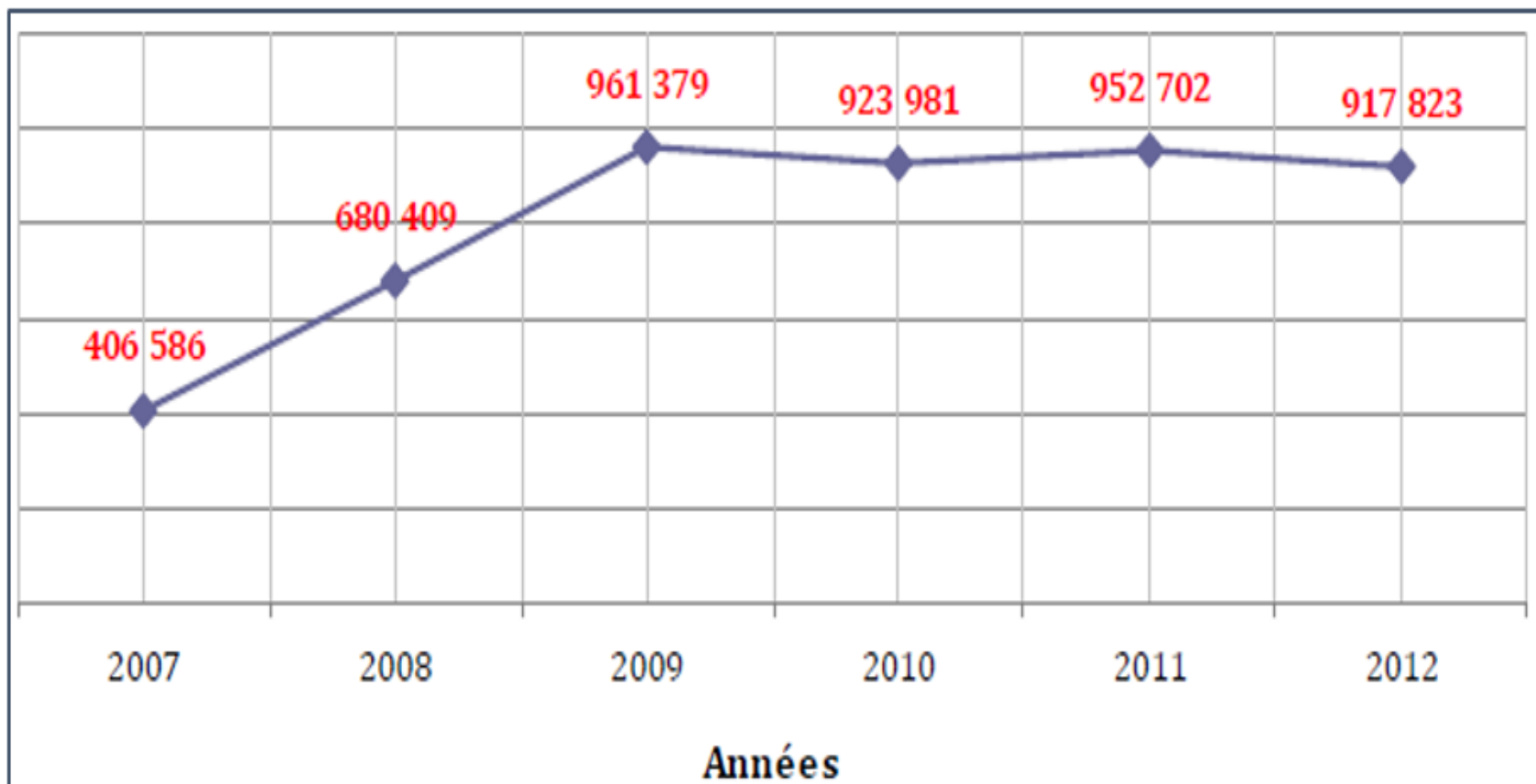
Formule de calcul :

$$\text{Montant moyen des crédits décaissés} = \frac{\text{Montant Total des Crédits Décaissés}}{\text{Nombre Total des Crédits Décaissés}}$$

Norme BCEAO : tendance haussière

Cet indicateur indique le montant moyen des risques pris par l'établissement de microfinance sur un membre ou bénéficiaire au cours de la période.

Figure : Evolution du montant moyen des crédits décaissés (BIF)



a. Portefeuille à risque

Formule de calcul :

$$\text{Portefeuille à risque} = \frac{\text{Encours des Crédits ayant des Impayés excédant (X) jours}}{\text{Montant Brut du Portefeuille de Crédits}}$$

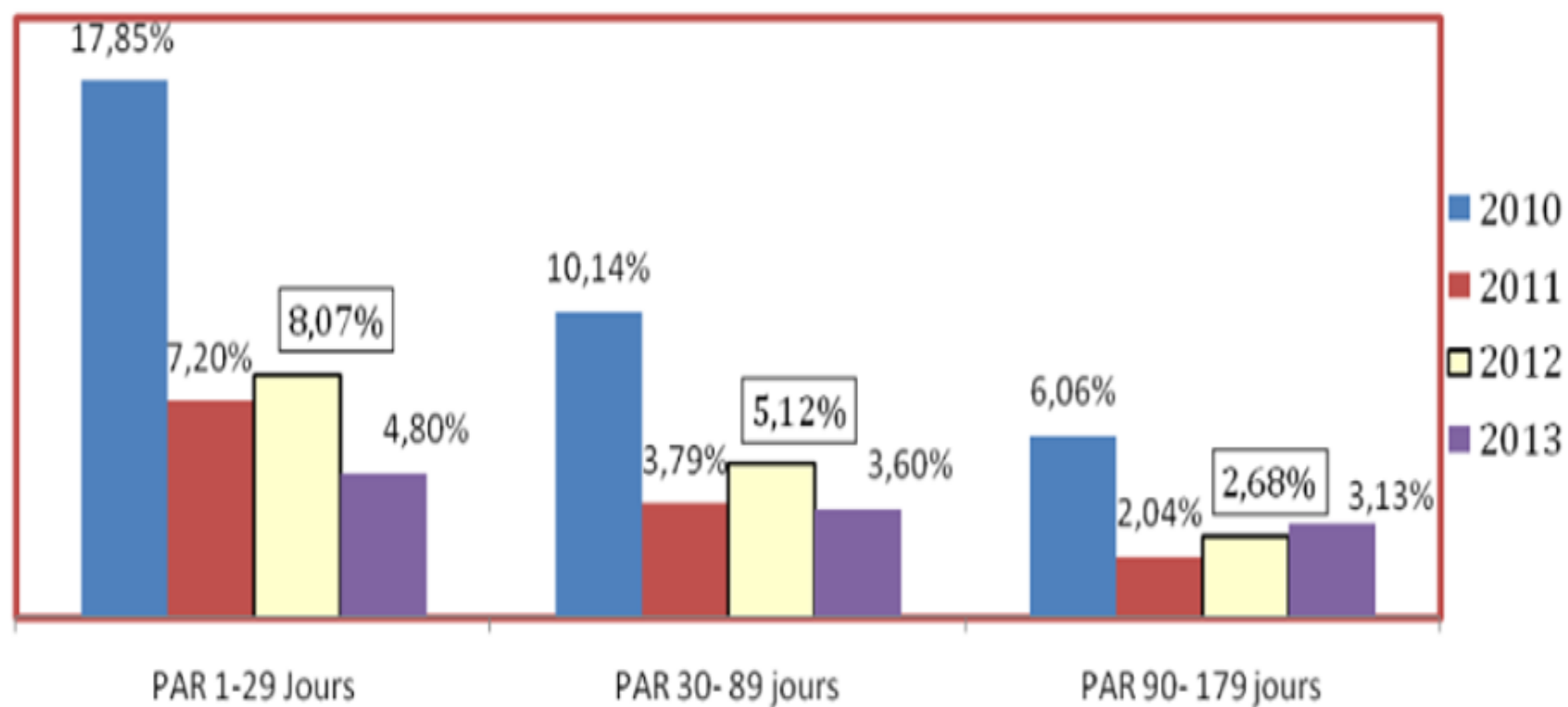
Norme BCEAO : <5% pour x > ou = 30 jours

<3% pour x > ou = 90 jours

<2% pour x > 180 jours

Ce ratio représente la mesure de qualité du portefeuille la plus largement acceptée. Il montre la partie du portefeuille de crédit « contaminée » par les impayés de X jours et présentant, par conséquent, un risque de ne pas être remboursé. Il mesure le taux de dégradation de la qualité de non remboursement. Plus la durée du retard de paiement est grande, moins le prêt a de chances d'être remboursé.

Figure : Qualité du portefeuille des IMF



b. Provisions pour Créances en souffrance

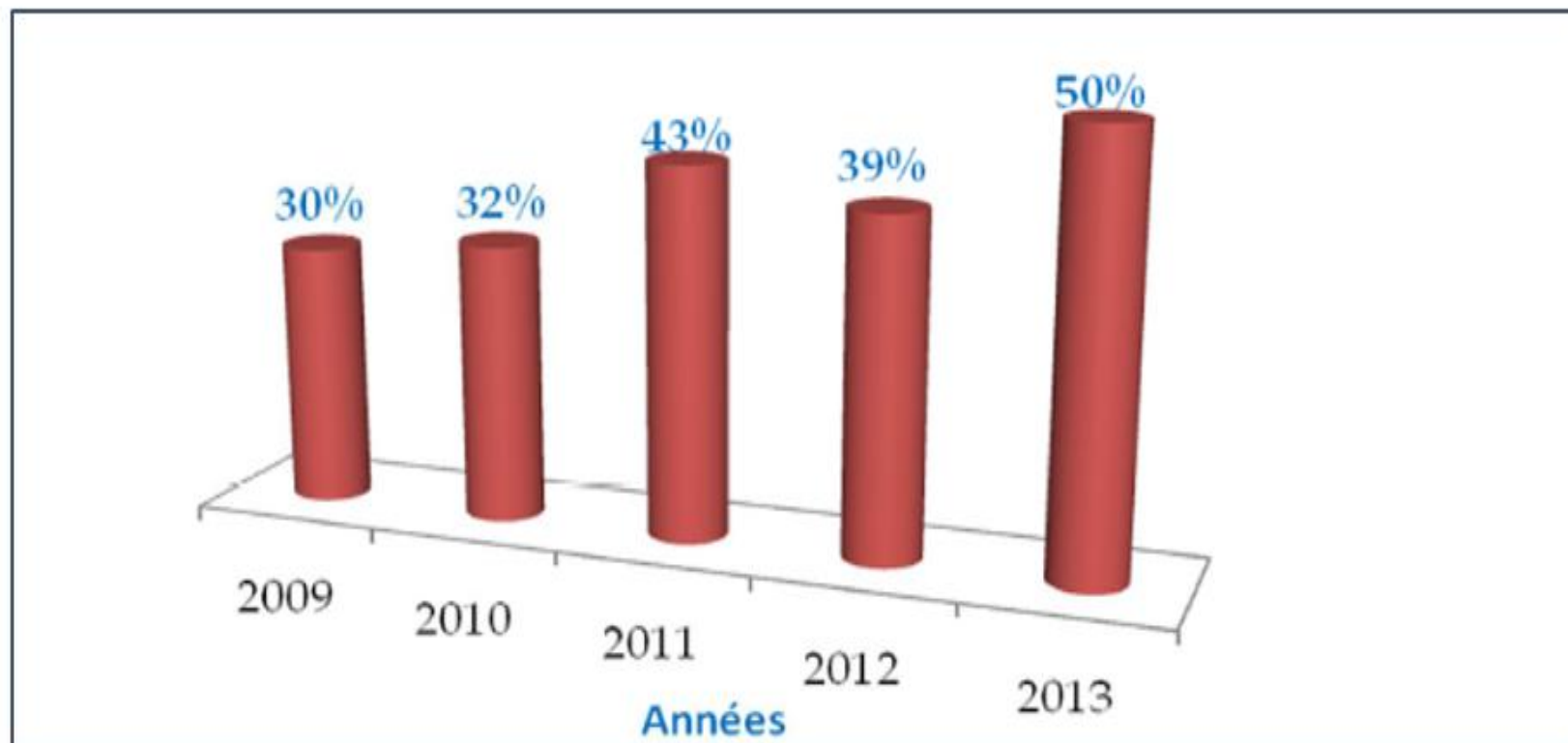
Formule de calcul :

$$\text{Provisions pour créances en souffrance} = \frac{\text{Montant Brut des Provisions pour Créances Douteuses}}{\text{Montant Brut des Créances en Souffrance}}$$

Norme BCEAO : > ou = 40%

Le taux de provisions pour créances en souffrance est une mesure qui donne une indication sur les provisions effectuées par les établissements pour anticiper les futures pertes sur prêts.

Figure : Taux de provisions pour les crédits en souffrance



c. Taux de pertes sur créances

Formule de calcul :

$$\text{Taux de pertes sur créances} = \frac{\text{Montant des Crédits passés en Pertes}}{\text{Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits}}$$

Norme BCEAO : < 2%

Ce ratio représente la proportion de prêts accordés par l'établissement de microfinance qui ont été sortis du bilan en raison de la très faible probabilité de remboursement de ces crédits.

d. Montant moyen de l'épargne par épargnant

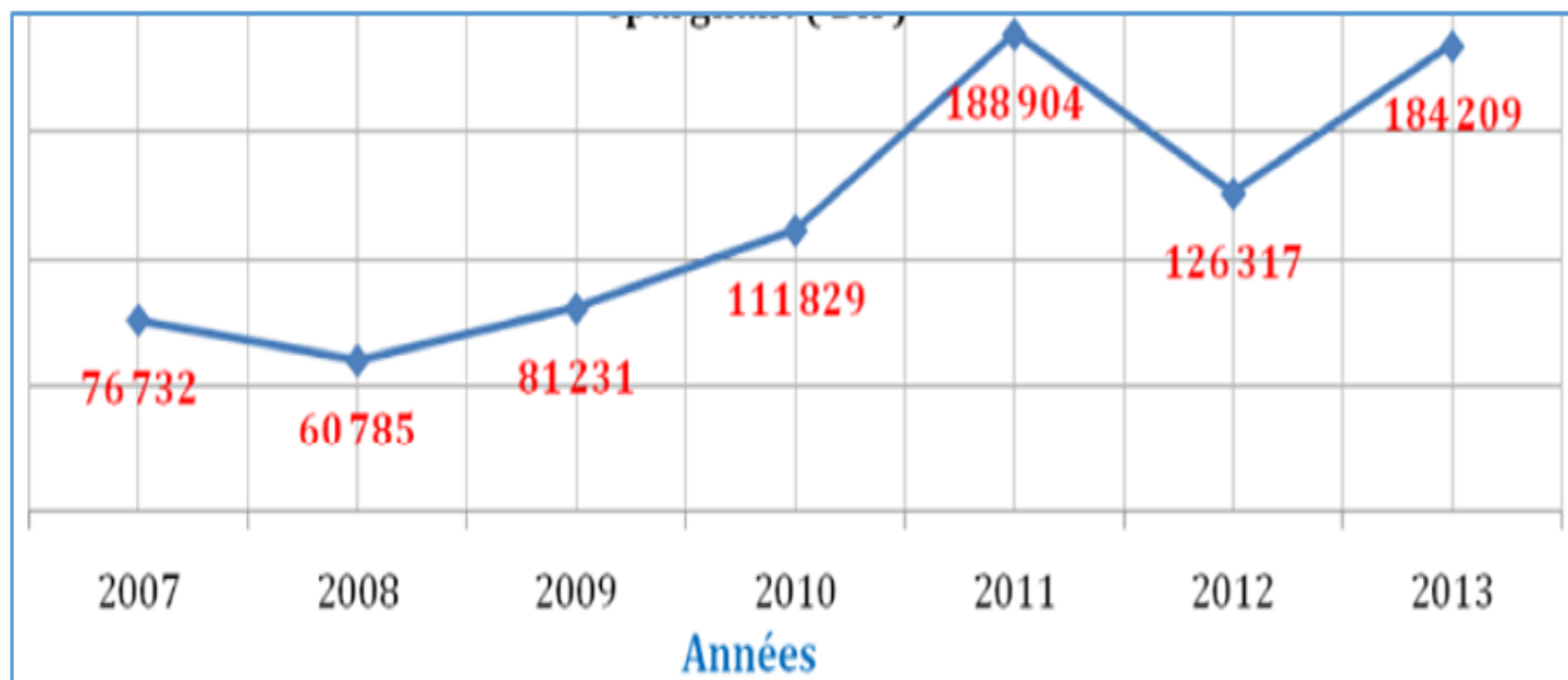
Formule de calcul :

$$\text{Montant moyen de l'épargne par épargnant} = \frac{\text{Montant Total des dépôts à la fin de la période}}{\text{Nombre d'épargnants à la fin de la période}}$$

Norme BCEAO : tendance haussière

Ce ratio représente le montant moyen des engagements de l'établissement de microfinance vis-à-vis de ses membres ou bénéficiaires.

Figure : Evolution du montant moyen de l'épargne par épargnant



e. Moyenne du total du bilan

Ce ratio indique le montant total de l'actif ou du passif du bilan. Pour l'ensemble du secteur, on utilise la moyenne du cumul des bilans. Le total du bilan renseigne sur la surface financière et donne une idée sur la taille de l'établissement de microfinance.

Effacité et productivité

cas efficacité

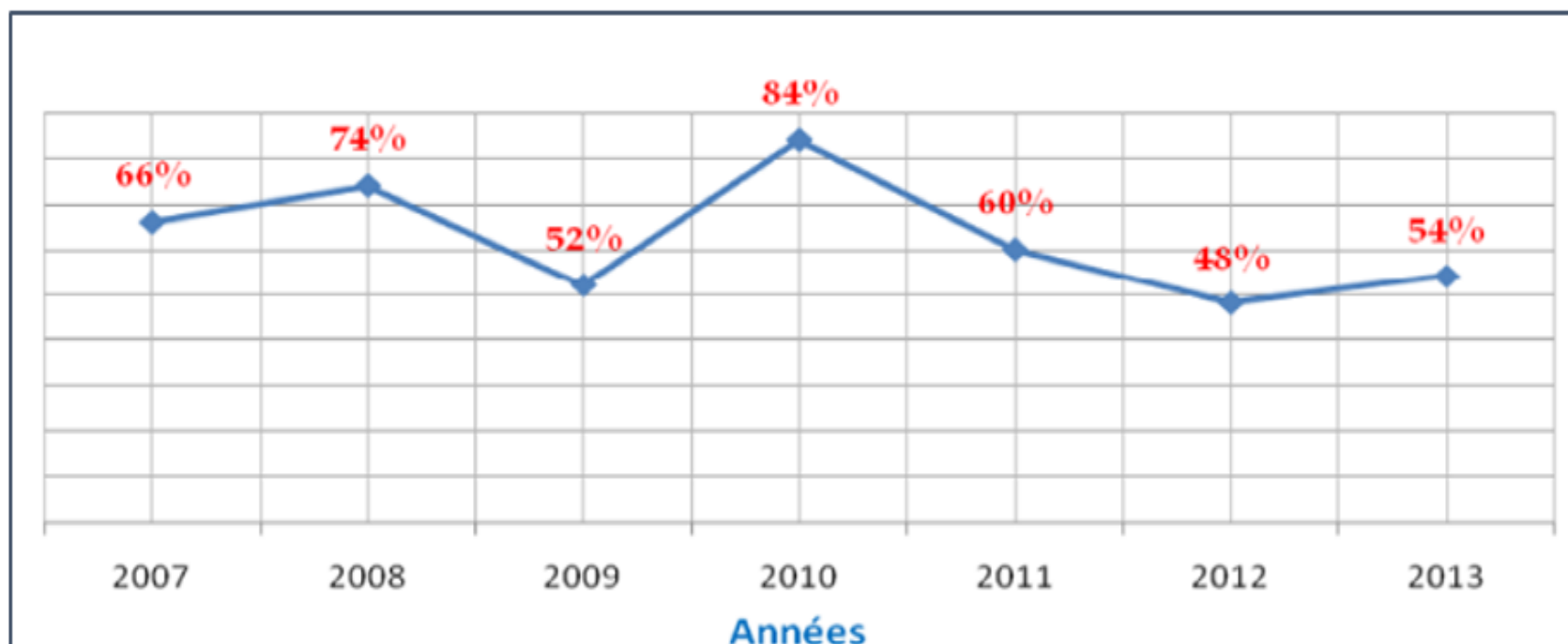
Formule de calcul :

Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit = $\frac{\text{Montant des Charges d'Exploitation}}{\text{Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits}}$

Norme BCEAO : < ou = 35%

Ce ratio fournit le meilleur indicateur d'efficacité d'un établissement de crédit. Pour cette raison, il est d'ailleurs souvent appelé ratio d'efficacité. Il mesure les coûts nécessaires à l'établissement pour fournir ses services de crédit. Il permet de vérifier si les charges engagées sont en proportions raisonnables avec l'activité de crédit de l'établissement de microfinance.

Figure : Evolution du taux de charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit



b. Frais généraux rapportés au portefeuille de crédit

Formule de calcul :

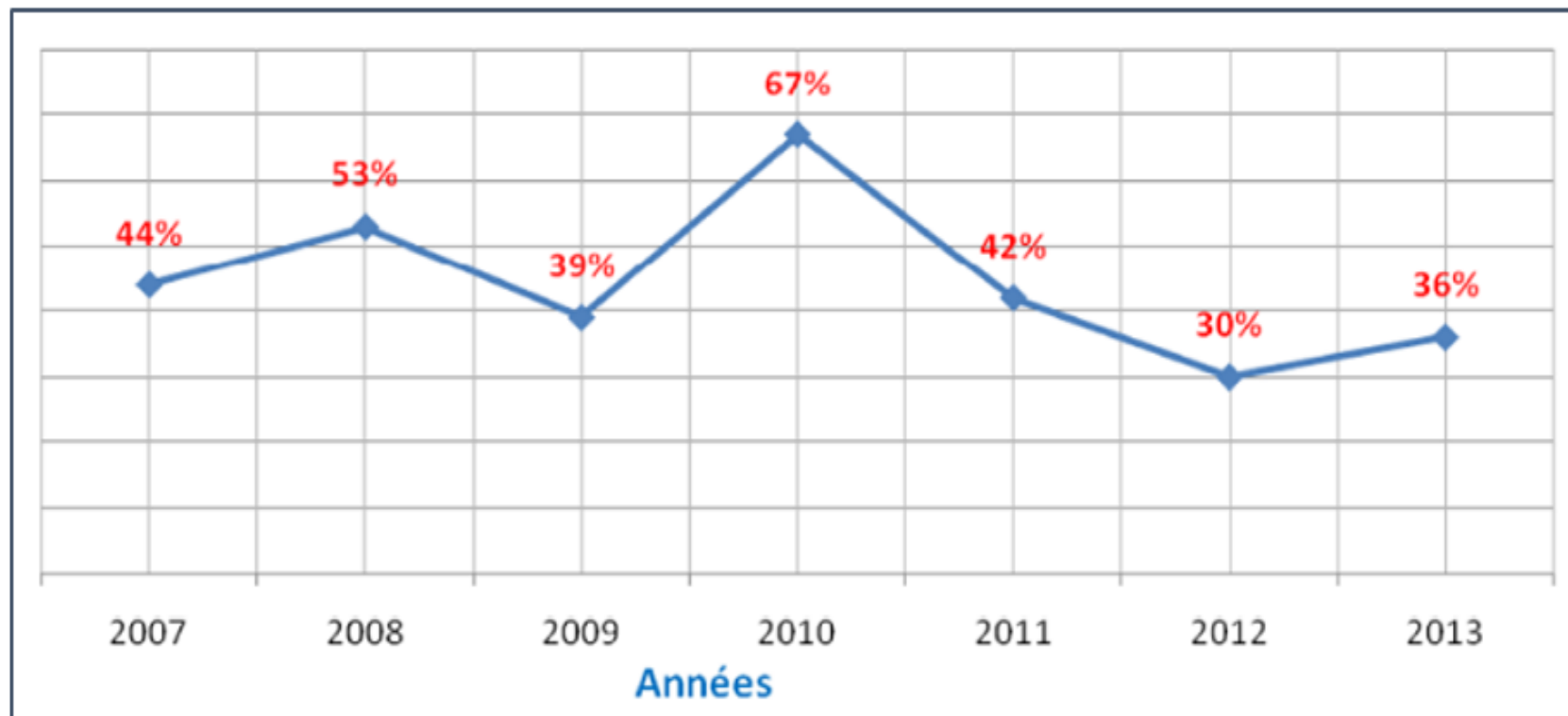
Frais généraux rapportés au portefeuille de crédit = $\frac{\text{Montant des Frais Généraux}}{\text{Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits}}$

Norme BCEAO : < 15% pour les structures de crédit direct

< 20% pour les structures d'épargne et de crédit

Il représente le montant moyen des frais généraux (frais administratifs) par franc de crédits accordés.

Figure : Evolution du ratio des frais généraux



c. Charges du personnel

Formule

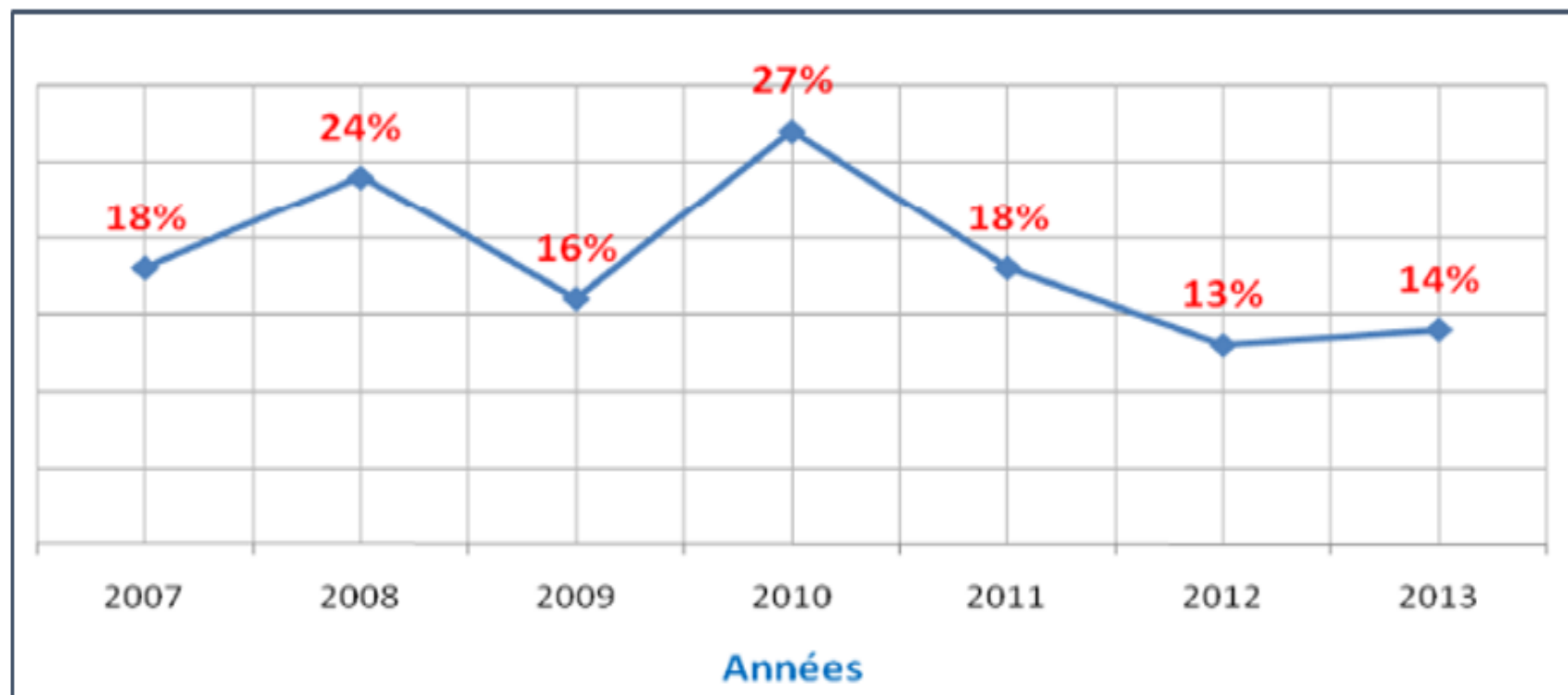
Charges du personnel = $\frac{\text{Montant des Charges du Personnel}}{\text{Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits}}$

Norme BCEAO : <5% pour les structures de crédit direct

<10% pour les structures d'épargne et de crédit

C'est le montant moyen des charges du personnel par franc de crédits accordés. Ce ratio cerne la productivité du personnel : plus le ratio est bas, meilleure est la productivité de l'institution.

Figure : Evolution du ratio des charges du personnel



d. Rendement du portefeuille

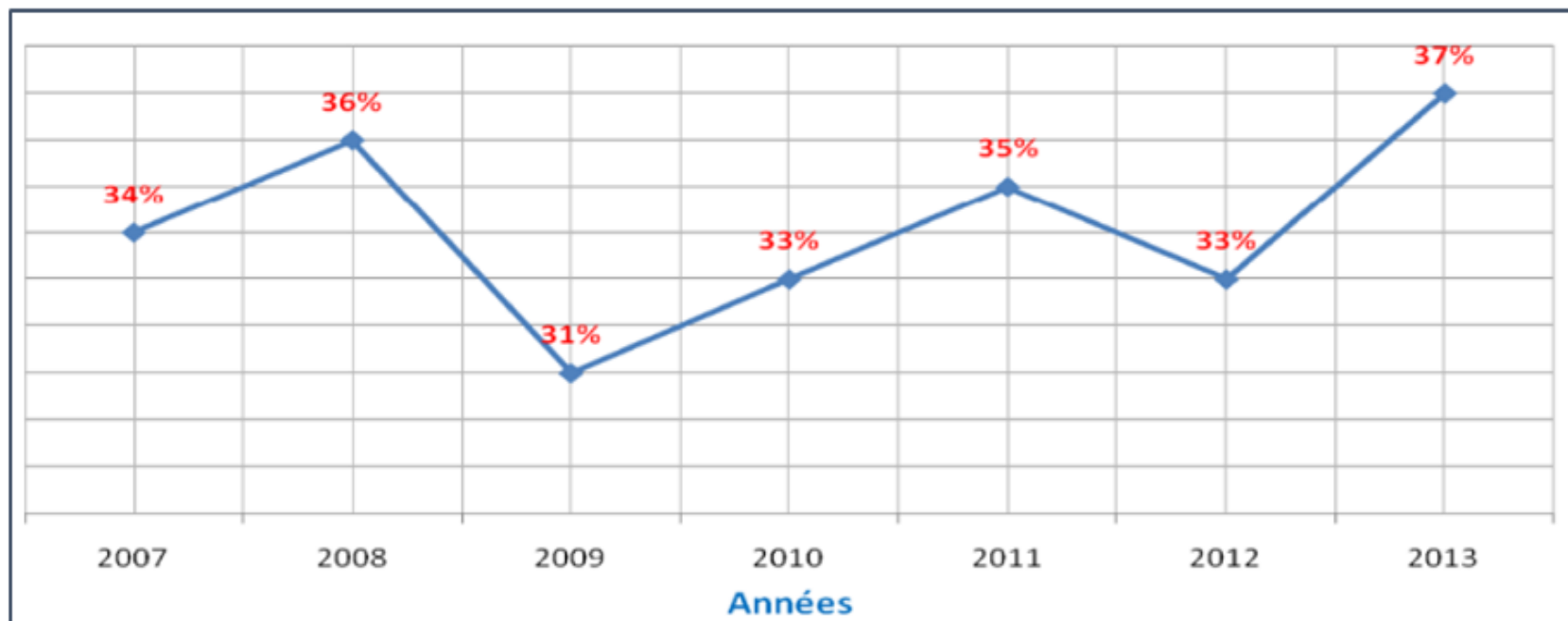
Formule de calcul :

Rendement du portefeuille = Produits financiers / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

**Norme BCEAO : < 15% pour les structures de crédit direct
< 20% pour les structures d'épargne et de crédit**

Ce ratio mesure la productivité du portefeuille de crédit. Il compare le produit des services de crédit (produits d'intérêts et commissions sur crédit) à la valeur de l'encours moyen de crédits.

Figure : Evolution du ratio du rendement de portefeuille



e) Autre ratio : Coût par emprunteur (CPEM)

$$CPEM = \frac{CA}{NMEA}$$

Avec :

C.A: Charges administratives

NMEA : nombre moyen d'emprunteurs actifs (exclusion faite des crédits à la consommation et des crédits sur gage).

Indique le coût moyen par an pour servir un client. Plus juste car indépendant de la taille des prêts

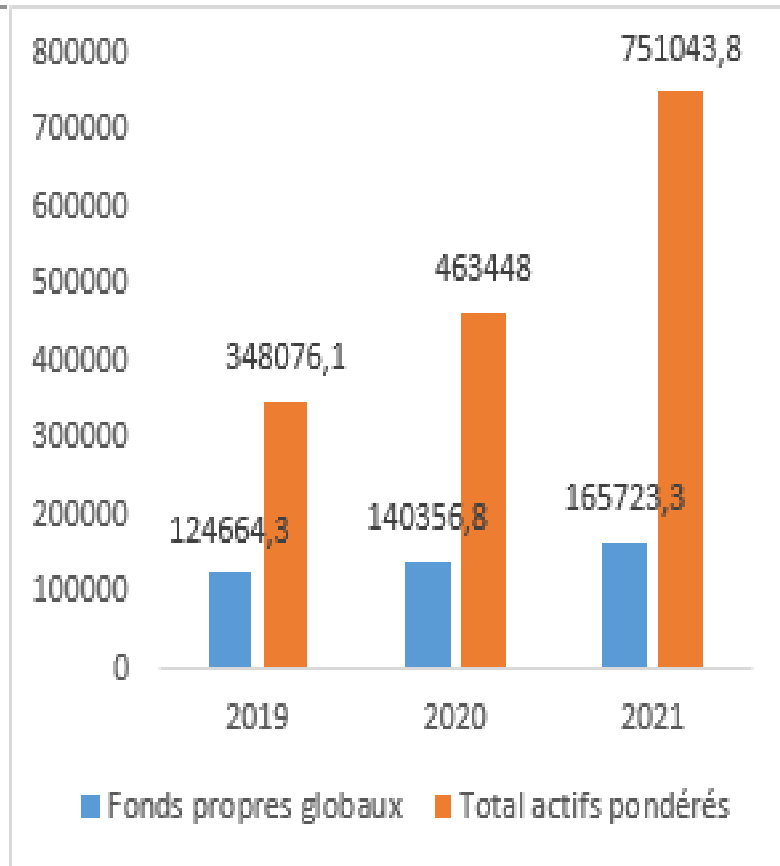
ratio de solvabilité des IMF au Burundi

Exprimé par le rapport entre le montant des fonds propres prudentiels (fonds propres base et fonds propres complémentaires) et les éléments d'actif et les engagements donnés en hors bilan, pondéré au risque de crédit des IMF, **le ratio de solvabilité globale permet de déterminer la capacité des IMF à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.**

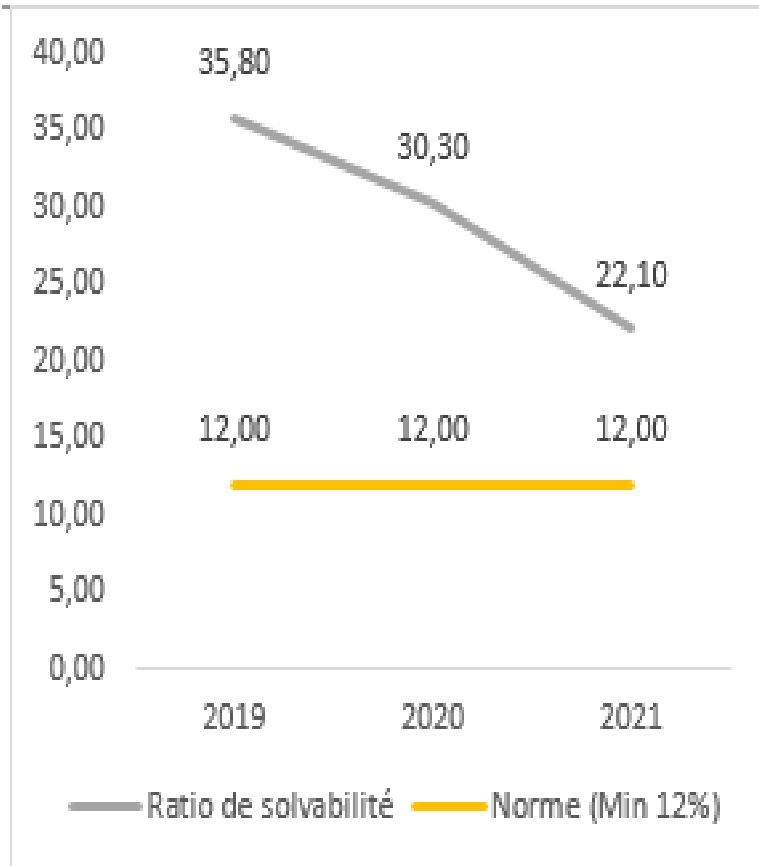
A cet égard, au regard de l'exercice 2021, les fonds propres globaux de l'ensemble des IMF sont évalués à 165723.3MBIF et le total des actifs pondérés s'élève à 751043.8MBIF, soit un ratio de solvabilité d globale de 22.1% contre 30.3% pour l'exercice précédent. La norme minimale réglementaire étant fixée à 12%.

Figure:

Evolution des fonds propres globaux des IMF



Evolution du Ratio de solvabilité globale des IMF

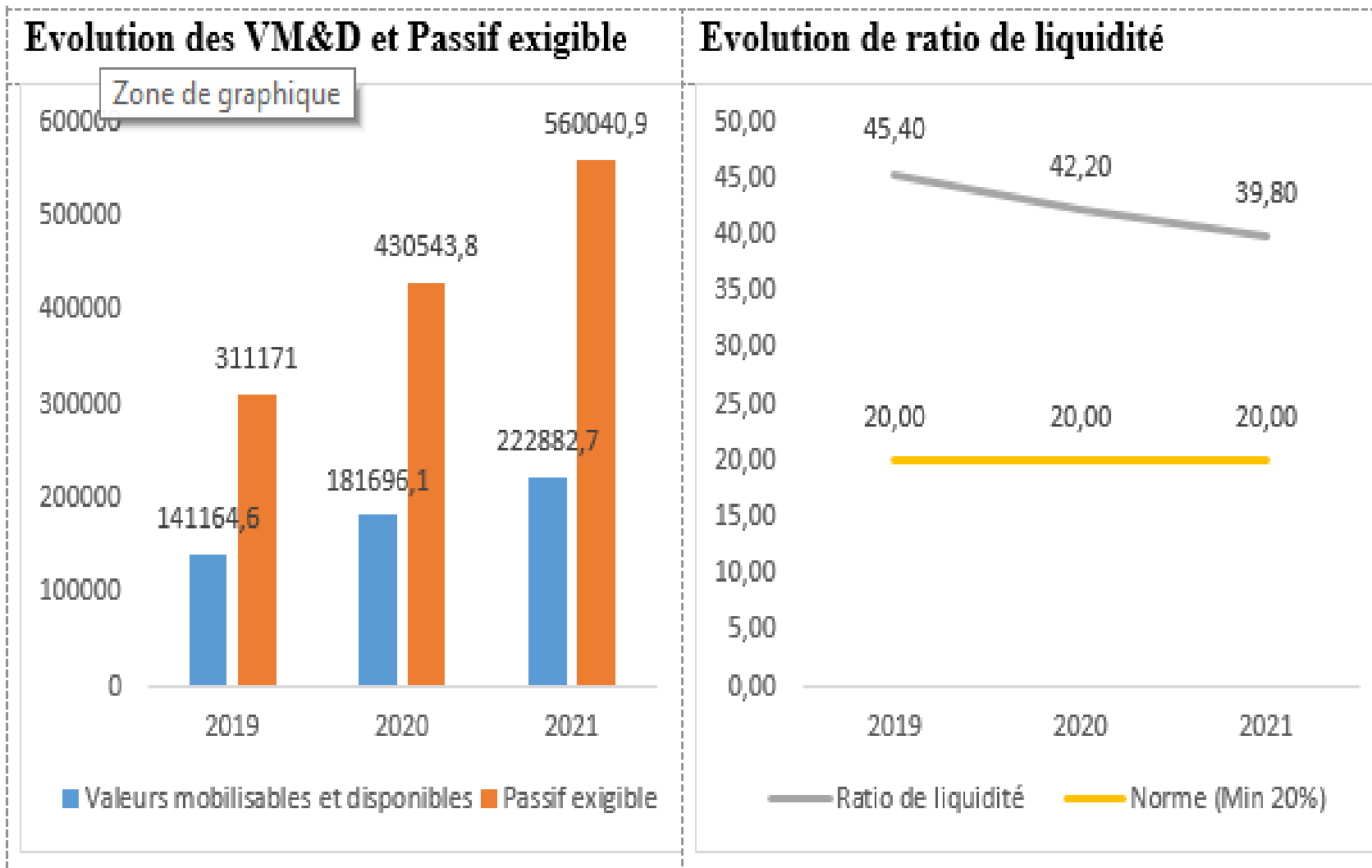


Ratio de liquidité à CT des IMF

Au cours de l'exercice 2021, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à CT a enregistré une légère décélération de 2.4points, le ratio de liquidité à court terme étant revenu de 42.2% à la fin 2020 à 39.8% à la fin 2021, pour une norme de 20%.

Toutes fois, les actifs liquides du secteur de la microfinance, essentiellement constitués de valeurs mobilisables et disponibles à CT n'ont cessé de s'accroître depuis 2018.

Figure:



productivité

a. Productivité des agents de crédit

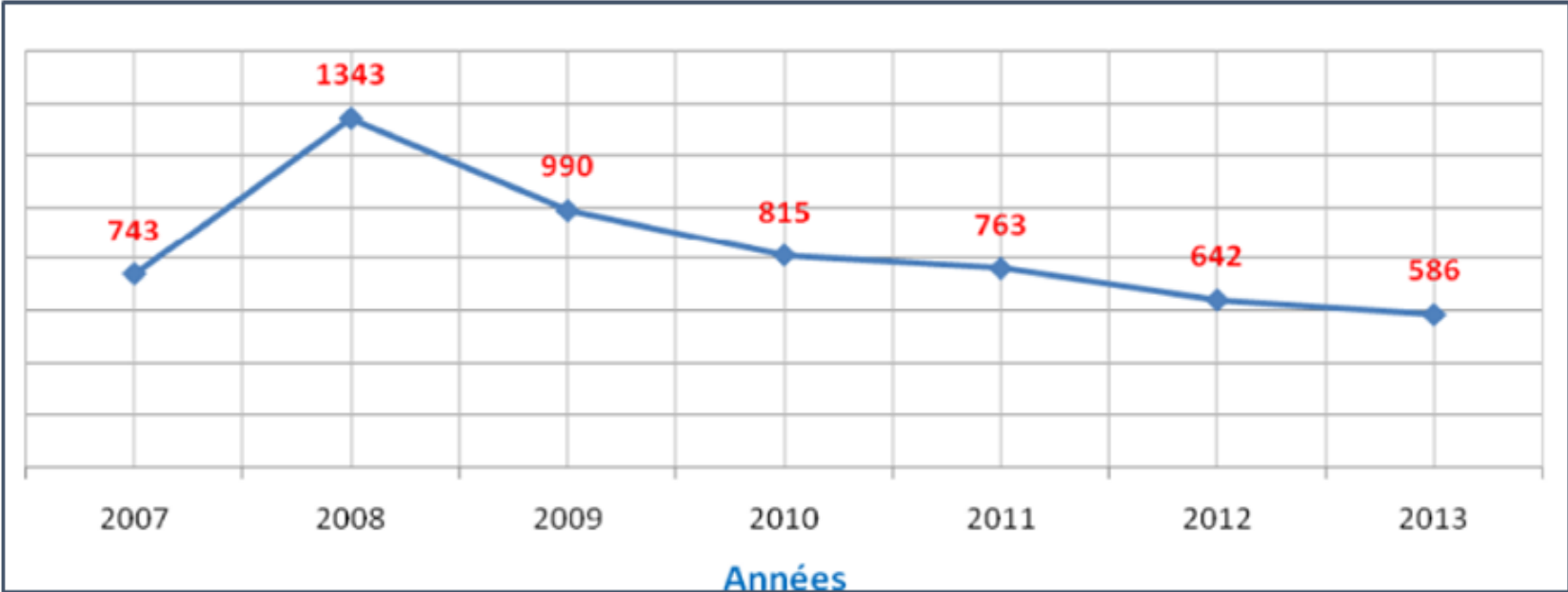
Formule de calcul :

Productivité des agents de crédit = Nombre d'Emprunteurs Actifs / Nombre d'Agents de Crédit

Norme BCEAO : > ou = 130

Le ratio de productivité des agents de crédit indique la façon dont un établissement de microfinance est parvenu à adapter ses méthodologies et procédures pour mener ses activités de crédit. Il indique le nombre de dossiers de crédit suivis par un seul agent de crédit.

Figure : Evolution du ratio de productivité des agents de crédit



b. Productivité du personnel

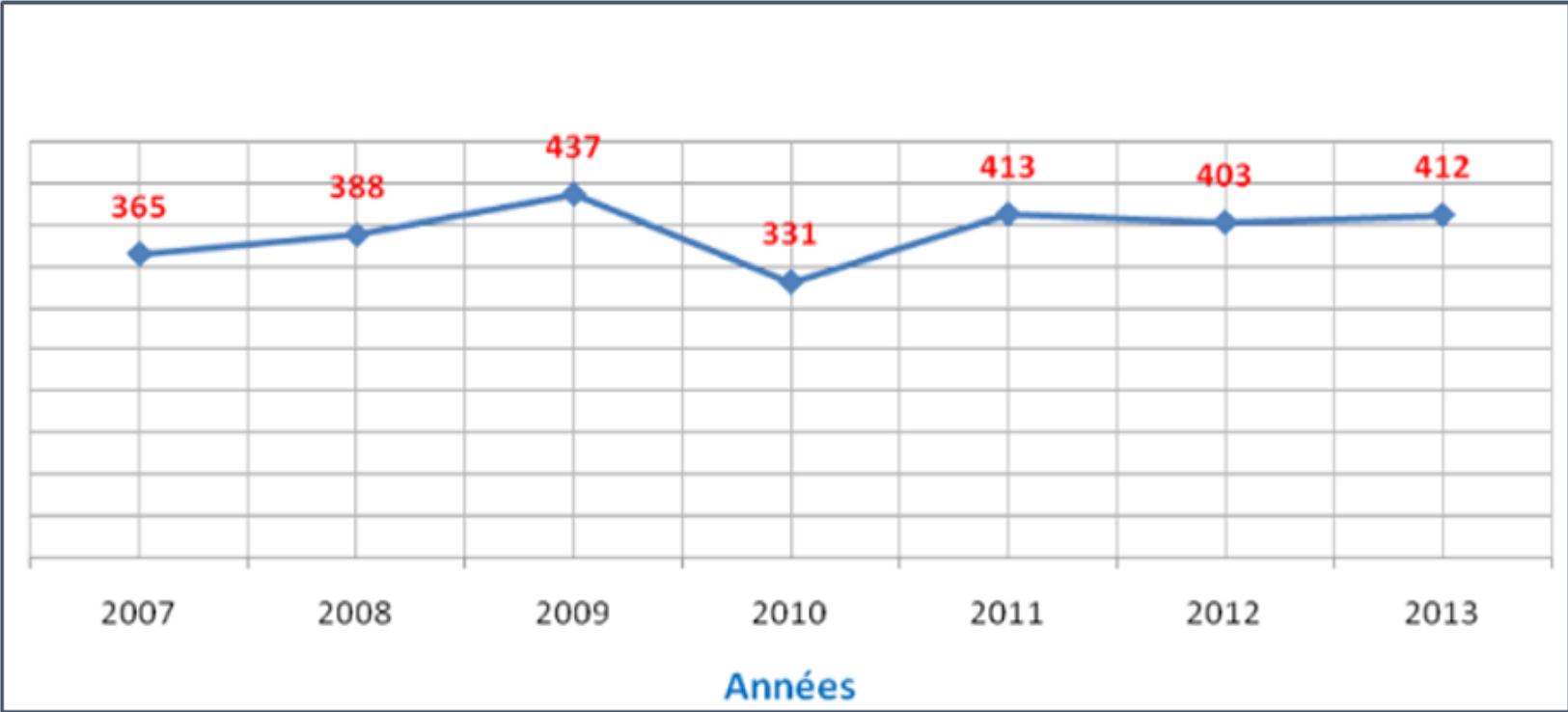
Formule de calcul :

Productivité du personnel = Nombre de Clients Actifs / Nombre d'employés

Norme BCEAO : > 115

C'est le nombre de clients actifs rapportés à tout le personnel. Ce ratio fournit une indication sur l'efficacité des employés.

Figure : Evolution du ratio de productivité du personnel



Gestion du bilan

a. Rendement des actifs productifs

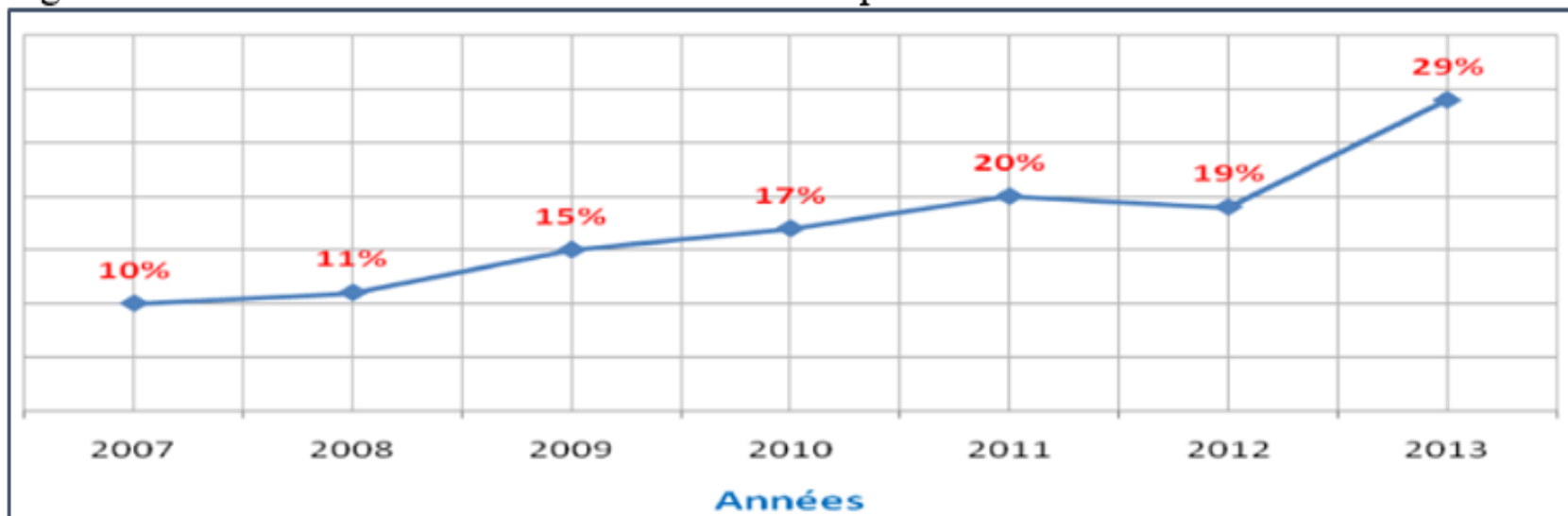
Formule de calcul :

Ratio de rendement des actifs productifs = $\frac{\text{Montant des Intérêts et des Commissions perçus}}{\text{Montant Moyen des Actifs Productifs}}$

Norme BCEAO : > 15%

Ce ratio mesure le rendement des actifs financiers (fonds de crédit, dépôt à terme, prêts, placement à terme, immobilisations financières).

Figure : Evolution du ratio de rendement des actifs productifs



b. Ratio de capitalisation

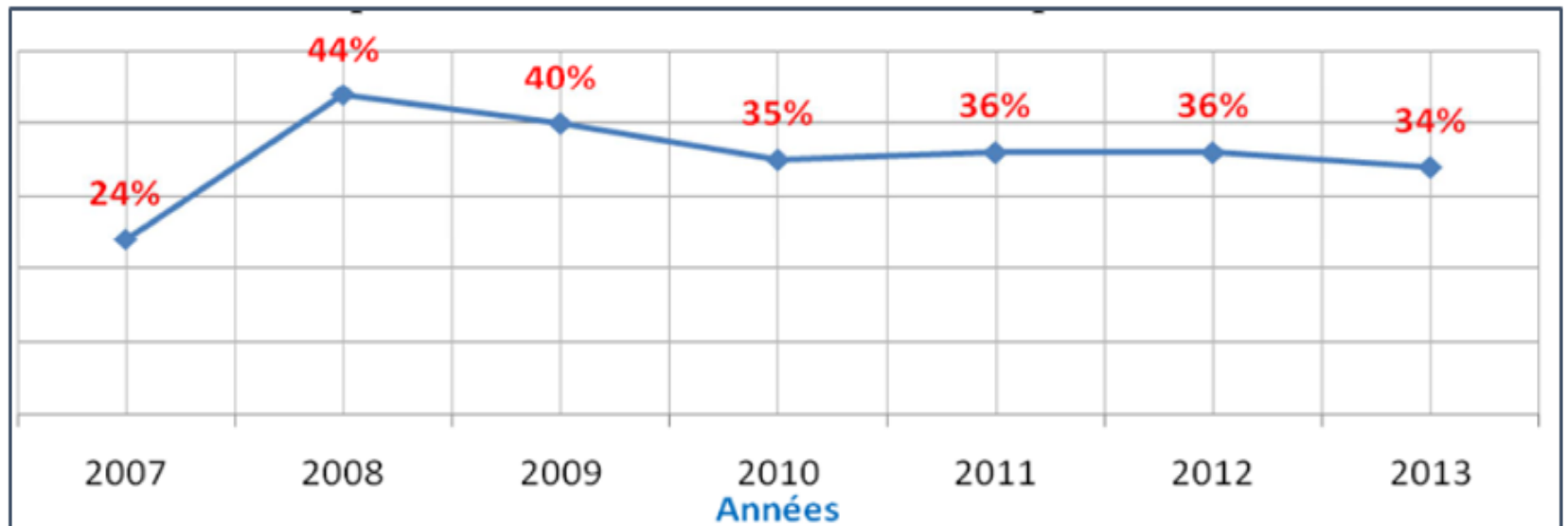
Formule de calcul :

$$\text{Ratio de capitalisation} = \frac{\text{Montant Total des Fonds Propres de la Période}}{\text{Montant Total de l'Actif de la Période}}$$

Norme BCEAO : > 15%

Ce ratio renseigne sur le degré d'adéquation des fonds propres par rapport à la taille de l'établissement.

Figure : Evolution du ratio de capitalisation



c. Ratio de liquidité de l'actif

Formule de calcul :

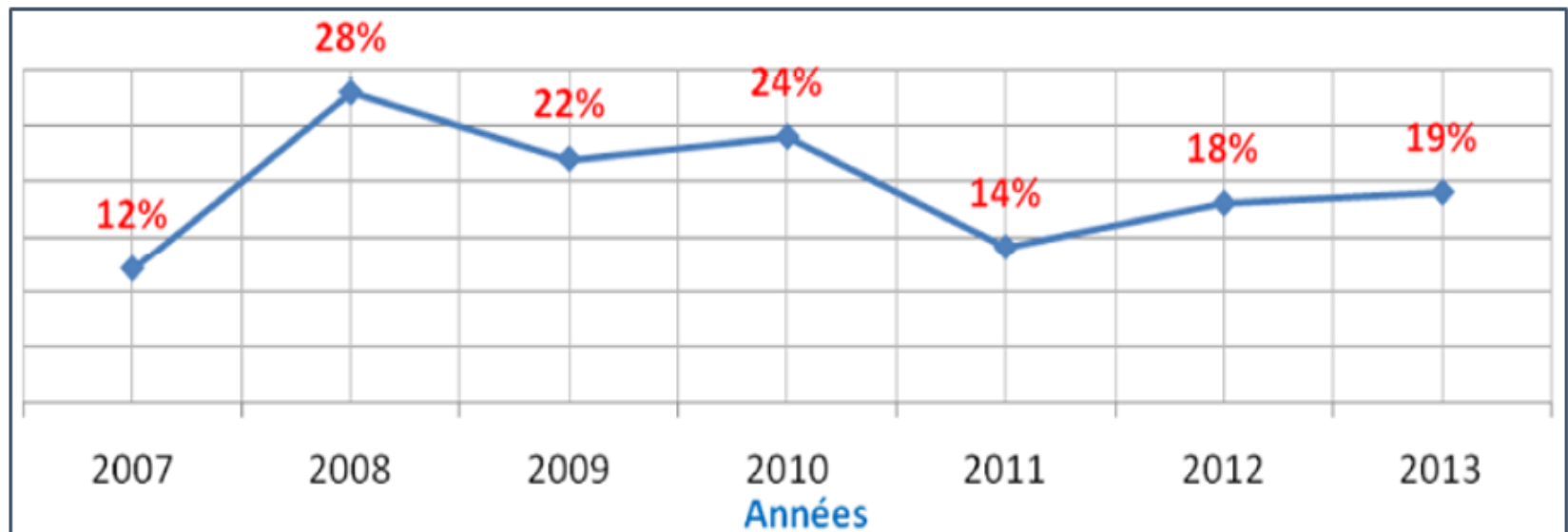
Ratio de liquidité de l'actif = (Disponibilités et comptes courants bancaires + instruments financiers facilement négociables de la période) / Actif total de la période

Norme BCEAO : >2% pour les structures de crédit direct

> 5% pour les structures d'épargne et de crédit

Ce ratio mesure la proportion de l'actif liquide ou facilement transformable en liquidités. Ce ratio indique les possibilités qu'a un établissement de microfinance de faire face aux besoins urgents de liquidité.

Figure : Evolution du ratio liquidité de l'actif



Gestion financière

- **Ratio dettes/fonds propres (RDFP) est donné par :**

- $RDFP = \frac{TD}{TFP}$

Avec :

- TD: total dettes
- TFP: total fonds propres

- Ce ratio indique le degré de sécurité que possède une institution pour couvrir d'éventuelles pertes. Une augmentation rapide de ce ratio influence directement la marge bénéficiaire de l'IMF. Plus les IMF se développent vers la maturité plus l'effet de levier augmente.

Rentabilité

- Il indique la rentabilité de l'institution, soit en rapport avec les fonds propres ou en rapport avec l'ensemble des actifs.
- **Indicateurs :**
- Rentabilité des fonds propres (Return on Equity-ROE)
- Rentabilité des actifs (return on assets-ROA)
- Rendement du portefeuille

Pour la Rentabilité, on a :

i) Rentabilité des fonds propres (ROE)

- $ROE = \frac{RN}{FPM}$
- RN: résultat net
- FPM: fonds propres moyens
-
- Ce ratio mesure le retour sur l'investissement des actionnaires dans l'IMF. Il est influencé par le niveau de concurrence (sur les taux et sur les marges) et par le statut (IMF réglementées versus IMF non réglementées).

ii) Rentabilité des actifs (ROA)

- $ROA = \frac{RN}{AM}$
- RN: résultat net
- AM: actifs moyens
- Il montre la mesure générale de rentabilité. Il mesure aussi bien la marge de profit que l'efficacité.

Autosuffisance opérationnelle (OSS)

- $$OSS = \frac{PF}{CF+PCI+CE}$$
- PF: produits financiers
- CF: charges financières
- PCI: charges nettes des provisions pour prêts irrécouvrables
- CE: charges d'exploitation
- Il mesure la rentabilité de l'activité d'intermédiation proprement dite

Autosuffisance financière (FSS)

$$FSS = \frac{PF \text{ retraités}}{CF \text{ retraités} + PCI \text{ retraités} + CE \text{ retraitées}}$$

Analyse comparative d'offre des services financiers entre BEF et EMF

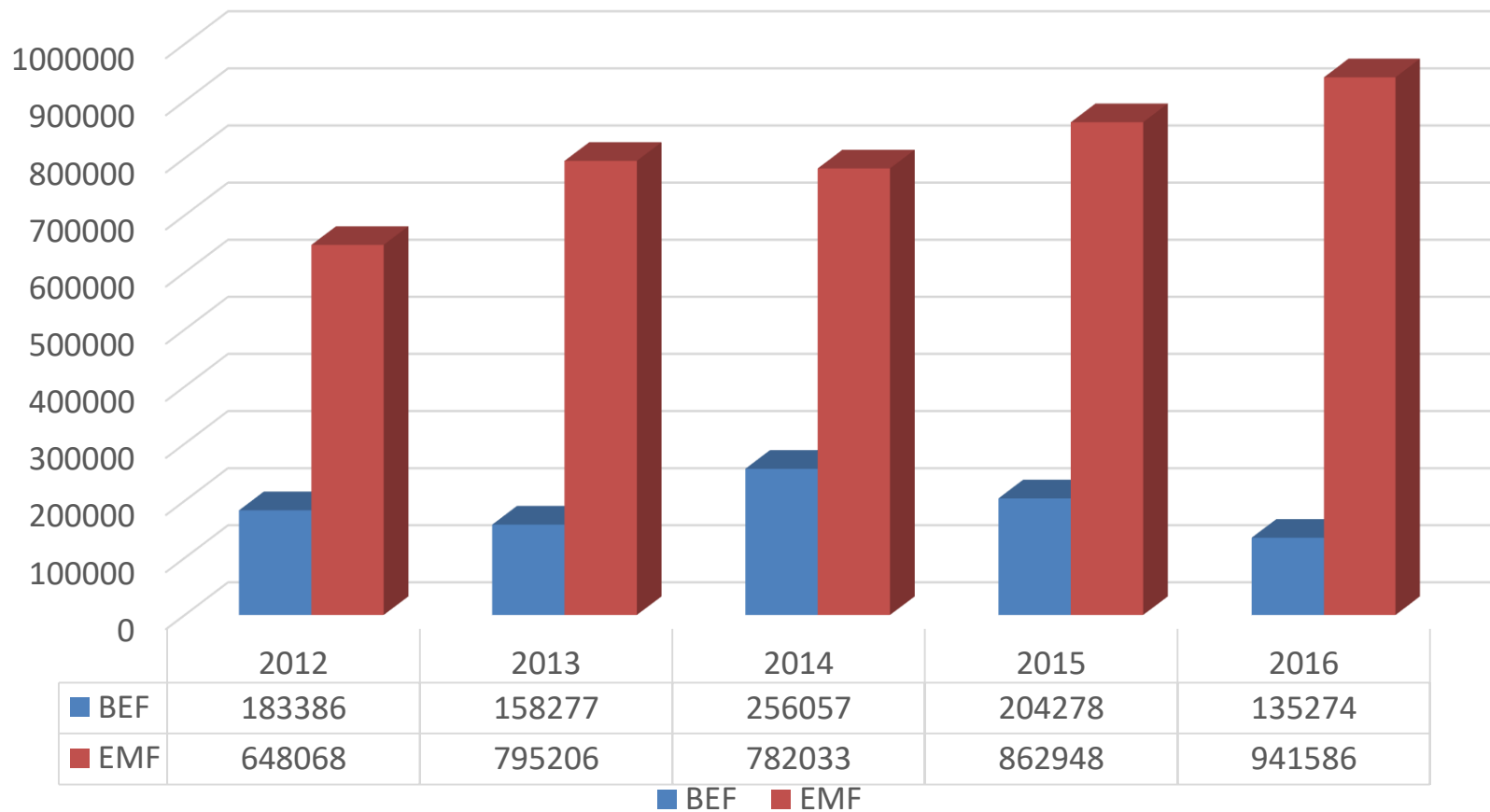
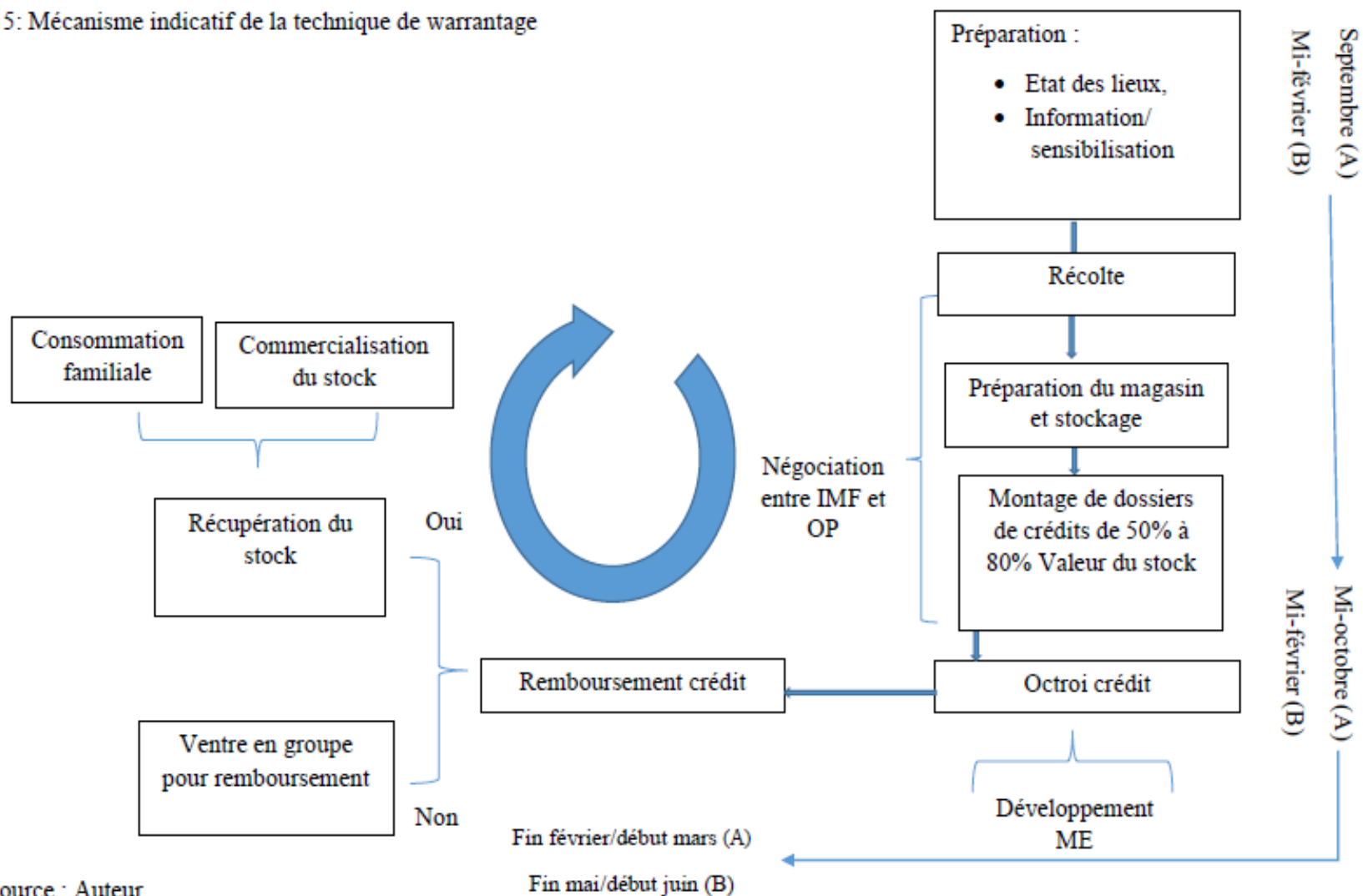


Figure 5: Mécanisme indicatif de la technique de warrantage



Source : Auteur

Quelques axes de recherche 1/2

- L'analyse du management (rating, impact, outils de gestion, ...)
- L'ALM (notamment la gestion des passifs-épargne, capital markets, etc.)
- Les questions de stratégies d'innovation (produits, croissance, diversification, etc.)
- Les questions de gouvernance

Quelques axes de recherche 2/2

- Le fonctionnement et le développement des marchés (développement historique, monopoles, concurrence,...)
- Les politiques publiques (régulation, supervision, (re)financement, politiques d'aide au développement,...)
- L'adaptation(ou non) de la microfinance à son environnement

Références

• Economie bancaire et croissance

- BAGEHOT,WALTER.*Lombart street.Homewood,Il:Richard D.Irwin,/1873/1962 Edition.*
- HICKS,JOHN. *A theory of economic history.Oxford: Clarendon Press,1969.*
- SHEKILIQ,S.,SAIDANE,S.,*La dimension bancaire et financière,éd,Libbey,Paris,1995.*
- **Microfinance**
- ARMENDARIZ DE AGHION,B,LABIE,M(2011),*The Handbook of Microfinance,Wold Scientific*
- ARMENDARIZ DE AGHION,B,MORDUCH,J(2005),*The Economics of Microfinance,MIT Press.*
- GUERIN,I.,SERVET,J.M.(2004). *''exclusion et Liens Financiers-Rapport du centre Walras 2003 »*,Paris,Economica.
- WWW(2005), *''Expert+10-Building Domestic Financial Systems that work for the majority »*,Women's World Banking.
- LABIE,M.,(2004) *''Microfinance: un état des lieux''*, Mondes en Développement,tome 32,126,7-24.
- LABIE,M.(1999). *''La Microfinance en question-Limites et choix organisationnels »*,Bruxelles,Editions Luc Pire-Fondation pour les Générations Futures.

Références

- MORDUCH,J.,(2000). *"The Microfinance Schism"*,World Development,Vol.28,4,617-629
- MORDUCH,J. (1999) *"The Microfinance Promise"*,Journal of Economic Literature,December,Volume XXXVII,n°4,1569-1614.
- ROBINSO,M.S.(2001). *"The Microfinance Revolution-Sustainable Finance for the poor"*,Washington D.C,The World Bank-Open Society Institute.

SITES INTERNET

- Gateway: www.microfinancegateway.org
- Ada :www.microfinance
- World Council on Credit Unions: www.woccu.org